

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abou Bekr Belkaid - Tlemcen

Faculté des Lettres, des sciences humaines et des sciences sociales

Département des langues Etrangères

Ecole Doctorale de Français

Thème de recherche

**Analyse des schèmes syntaxiques
dans des proverbes français**

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTERE EN
SCIENCES DU LANGAGE

Travail présenté par:
HASSI Messaouda ép. MOKHTARI

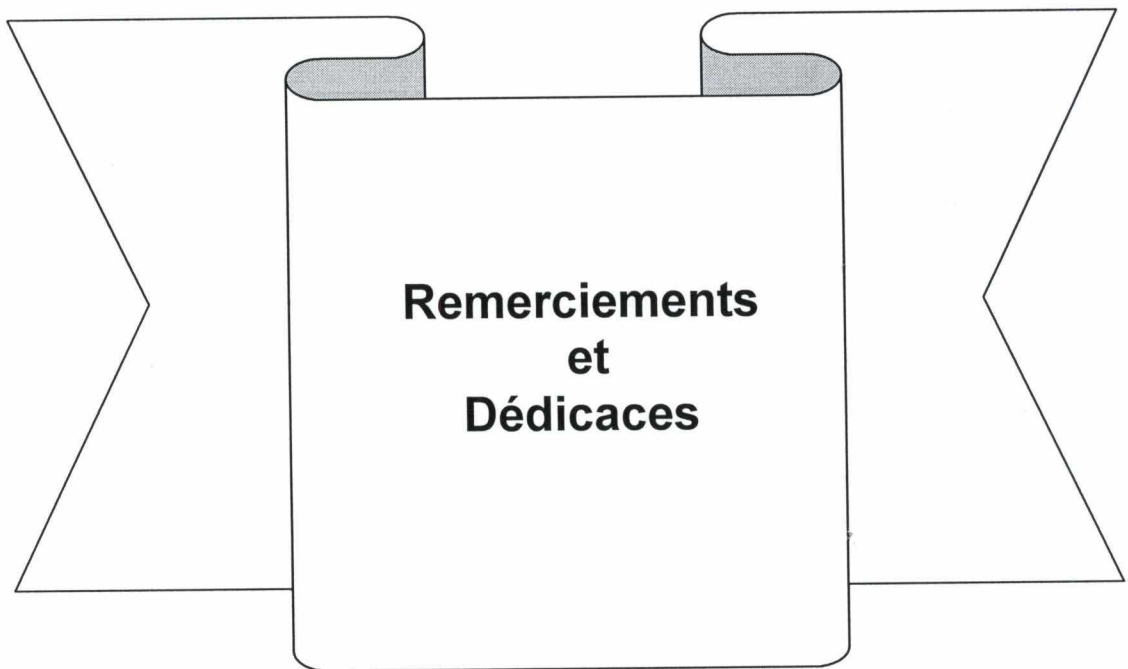
Sous la direction de:
Mr Boumediene BENMOUSSAT

Date de soutenance : le 03-07-2007

Membres de jury:

M. Mohammed SAÏDI	Professeur	U. Tlemcen	Président
M. Boumediène BENMOUSSAT	Professeur	U. Tlemcen	Rapporteur
M. Mohamed HADJADJ AOUL	Maître de conférence	U. Tlemcen	Examineur
M. Aouicha OUDJEDI DAMERDJI	Chargée de cours	U. Tlemcen	Examinatrice

Année Universitaire : 2006/2007



**Remerciements
et
Dédicaces**

Remerciements

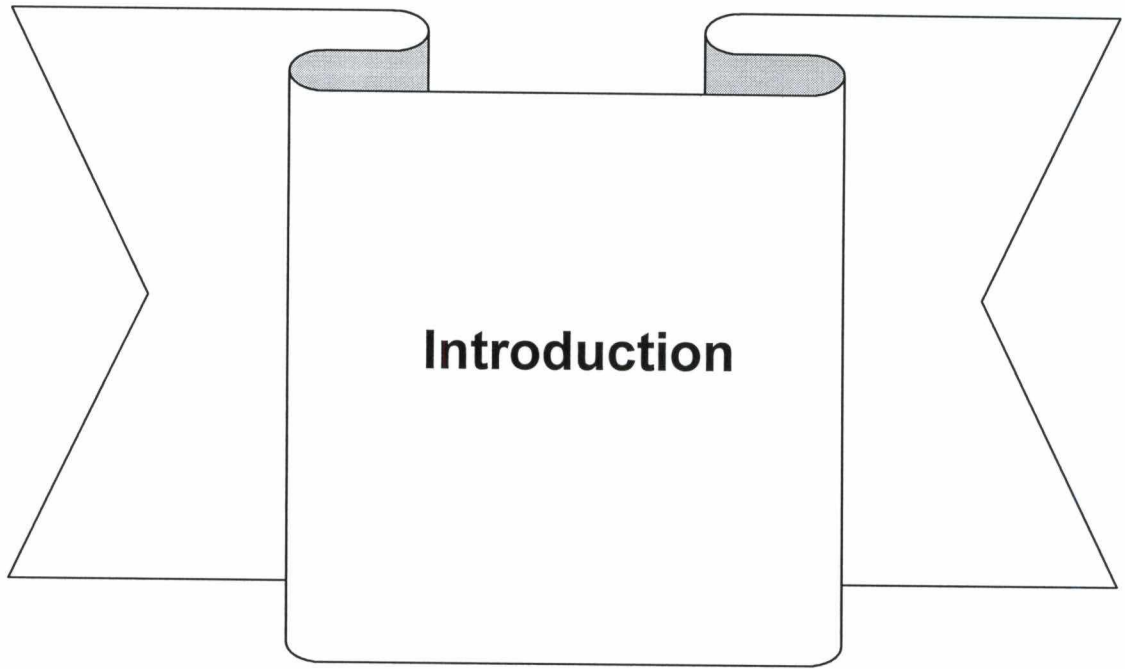
A mon directeur de recherches M. Benmoussat, pour son appui, sa patience et surtout son savoir et son temps qu'il donne sans compter. Je le remercie sincèrement.

A ma tendre mère qui a consacré toute sa vie pour notre bonheur.

A mon mari pour son soutien et son aide tout au long de ce travail.

A mes frères et mes sœurs ainsi qu'à tous les membres de ma famille et de ma belle famille.

A tous mes professeurs, spécialement M. Hadjadj Aoul, Benabadji, Mme Oudjdi Dermedji , M Mahieddine et à tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.



Introduction

Dans tout énoncé, le locuteur identifiera des parties qui lui sont familières et ce, même si l'énoncé est tout à fait nouveau pour lui. Ces parties peuvent être détachées de l'énoncé et s'utiliser isolément dans d'autres contextes. En langage quotidien, ces parties sont appelées des mots ; bien qu'aucun critère décisif n'ait été fourni pour l'identification des mots, tout locuteur a une idée précise de ce qui constitue ou non un mot.

Il faut dire que pour former un énoncé, les mots ou les formes minimales ne se combinent pas de toutes les façons (exemple, les temps du verbe). L'étude des combinaisons appropriées de mots est traditionnellement appelée **syntaxe**.

La syntaxe (*du grec **syntaxis***, mise en ordre, disposition, assemblage) décrit la façon dont les mots se combinent pour former des groupes de mots et des phrases. En français, l'existence d'une dimension syntaxique est d'emblée confirmée par le caractère non arbitraire de l'ordre des mots.

La combinatoire syntaxique détermine le regroupement des mots en unités intermédiaires entre le niveau des mots et celui de la phrase, un niveau au delà duquel, il n'y a plus de regroupements syntaxiques.

Aussi la première tâche de la syntaxe consiste-t-elle à mettre en évidence les principes selon lesquels les expressions complexes (phrases et syntagmes) se décomposent récursivement en éléments plus simples : c'est ce que systématise la procédure d'analyse dite **analyse en constituants immédiats**.

Des observations des plus élémentaires permettent de voir que les mots eux-mêmes ne sont pas nécessairement simples. D'une part, on peut alléguer que *mange* et *manger*, par exemple, sont en fait un même mot mais avec des propriétés différentes.

D'autre part, il est possible de reconnaître dans certains mots des parties qui apparaissent aussi dans d'autres mots et qui possèdent *des propriétés spécifiques* (par exemple ; *recevoir*, *percevoir*). Il faut procéder à l'identification de ces éléments et spécifier, autant que possible leurs propriétés, en plus de celle des mots. Cette étude se rattache à ce que l'on appelle la **morphologie**.

Cette dernière s'oppose à la syntaxe qui serait la façon dont les mots se combinent pour former des phrases alors que la morphologie serait naturellement la façon dont sont constitués les mots.

Nous avons choisi de faire une analyse des schèmes syntaxiques dans les proverbes français. Le proverbe constitue un genre paradoxal de la littérature, qui est resté reconnaissable malgré tout, et qui a résisté aux érosions du temps grâce à sa brièveté, aux images sidérantes qu'il impose et à ses inventions stylistiques.

Ce choix revient à deux raisons principales : la première est que nous avons toujours été intéressée par la grammaire en général, et la syntaxe en particulier. La deuxième est que nous trouvons que le proverbe a joué à toutes les époques un rôle important dans la vie de l'Homme. En effet, ce « prêt à penser » véhiculé par la langue, est une facilité pour ces utilisateurs. Il les dispense d'user de leur intellect pour généraliser ou conceptualiser par eux-mêmes une situation. Il leur donne les mots pour dire, lorsqu'ils ne savent trop quoi ou comment dire. Il vient à leur rescousse face à une vie perçue comme difficile, remplie

d'embûches et d'incertitudes. Ponctuation d'un discours ou manière d'avoir le dernier mot, il résume une vision commune, un allant de – soi. Et appartiendra vraiment au cercle des sages celui qui aura réussi à intégrer, dans sa propre langue personnelle, ces mystérieuses ou éclairantes formulations venues de temps immémoriaux.

Les proverbes peuvent être colportés même si leur sens est obscur ou perdu, car leur avantage est de constituer des assertions aisément mémorisables. Ils ont été les premiers points d'appui d'une pensée collective. Et en tant que tels, ils ont peuplé l'univers mental, la mentalité, des pierres de touche initiales de l'esprit humain.

Le proverbe est une expression figée par le temps, une pensée gelée dans une formulation brève : leçon tirée de l'expérience, conseil de vie, précepte à suivre ou ligne de conduite.

Chaque langue semble véhiculer ainsi sa cohorte de pensées ordinaires, comme une sorte de mémoire embarquée, de tradition intériorisée. Autre façon de dire que chaque langue n'est pas seulement un assemblage formel, une syntaxe, une phonétique ou un réseau sémantique mais également un réservoir de pensées prêtes à l'emploi.

Les proverbes nous donnent quelques éléments sur le conscient collectif d'une communauté, sa mentalité, ses habitudes, ses besoins, son contexte géographique. On nomme cela depuis fort longtemps, la sagesse populaire.

Notre objectif n'est pas d'étudier le proverbe d'un point de vue littéraire ou social, mais de l'analyser pour montrer que sa structure syntaxique diffère de celles des autres phrases, et de trouver les points qui le distinguent des autres énoncés : **les traits distinctifs du proverbe.**

La question du proverbe, et plus généralement celles des formes sentencieuses, connaît actuellement une faveur particulière dans différents cercles des sciences humaines intéressés aux faits du langage. La raison en est sans doute que les formulations sentencieuses en général sont un lieu privilégié pour une articulation entre l'analyse linguistique et celle des représentations collectives.

Les proverbes, dont l'étude s'est récemment développée au plan international en une sous discipline, **la parémiologie**, en constituent un exemple reconnu de longue date comme fondamental, en dépit des difficultés liées à leur définition, et de la diversité de leurs fonctions dans la vie sociale, selon les aires et les époques.

L'engouement académique rejoint ici une longue tradition mi-savante, mi-populaire, qui se traduit dans une série sans fin de publications d'ambitions diverses : recueils, dictionnaires, rubriques journalistiques ainsi que dans toutes sortes de jeux parodiques, écrits aussi bien qu'oraux.

Au fond, sans occuper le même niveau hiérarchique, les problèmes fondamentaux de la parémiologie sont, tout comme pour d'autres domaines, ceux qui :

- 1- constatent et fixent le champ parémiologique (ils définissent) ;
- 2- présentent tout en détaillant, le corpus parémiologique (ils décrivent) ;
- 3- expliquent la manière d'être du corpus parémiologique (ils justifient).

Malgré le manque de rigueur scientifique qui caractérise la parémiologie (manque excusable, vu l'immensité du contenu véhiculé par les espèces parémiologiques), cette science connaît un essor

sens phrastique ou littéral, d'une part, sens formulaire ou métaphorique, d'autre part. Travaux qui ont contribué à l'avancée de la recherche mais qui présentent des résultats souffrant encore d'un manque de crédibilité.

Nous remarquons que les chercheurs en parémiologie se sont penchés sur les côtés sémantique et stylistique du proverbe, mais peu d'entre eux se sont intéressés à sa structure syntaxique.

Les recherches en parémiologie manquent aussi d'un modèle méthodologique intégré sur lequel nous, jeunes chercheurs intéressés par les travaux en parémiologie, pourrions nous appuyer.

Peut-on considérer la structure syntaxique du proverbe comme un facteur qui l'a imprimé dans la mémoire des peuples ? Où réside la particularité syntaxique du proverbe français ? Et y a-t-il des proverbes qui échappent aux règles syntaxiques ?

de prime abord, les proverbes semblent avoir des structures syntaxiques particulières qui les distinguent des autres phrases et qui leur donnent cette légèreté et cette harmonie, ce qui les rend faciles à mémoriser : *Tel père tel fils, vouloir c'est pouvoir, etc.*

Ce mémoire contiendra trois chapitres :

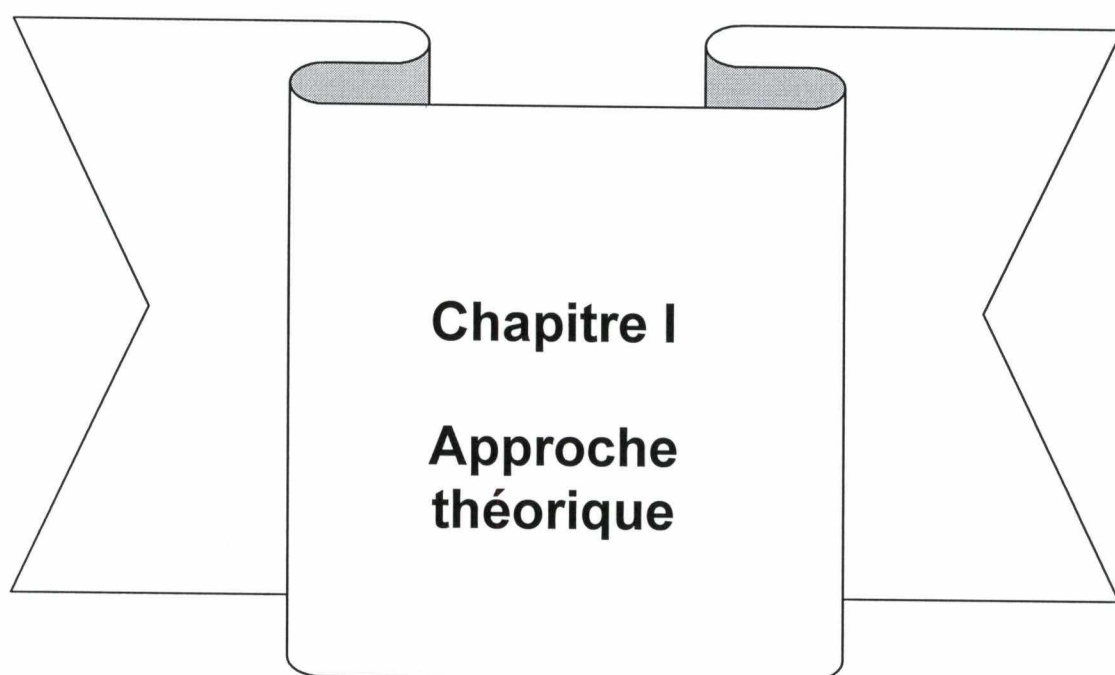
Dans le premier, intitulé «**cadre théorique**», nous commencerons par donner quelques définitions du proverbe, nous mettrons l'accent ensuite sur la phrase comme cadre de l'analyse syntaxique. Puis nous aborderons l'analyse syntaxique où nous ferons un aperçu sur ses objectifs, ses principes et ses modèles. Et de façon plus détaillée, nous

objectifs, ses principes et ses modèles. Et de façon plus détaillée, nous parlerons des modèles syntagmatique et transformationnel que nous utiliserons dans notre analyse.

Le deuxième chapitre «**structures syntaxiques du proverbe français**» sera une analyse du corpus, commençant par les proverbes qui sont sous forme de phrases simples, ensuite ceux qui sont sous forme de phrases complexes. La phrase complexe comprend un constituant qui, ayant lui-même la structure d'une phrase ($P \rightarrow GN + GV$), se trouve ainsi en relation de dépendance ou d'association avec une autre structure de la phrase.

Cela nous permettra de relever, dans le troisième chapitre «**Traits distinctifs et classification**» les différents traits distinctifs du proverbe : l'absence de déterminant, l'ordre des mots, la construction infinitive, etc.

Nous souhaitons aboutir dans ce travail à une classification des proverbes analysés selon leurs structures syntaxiques.



Le philosophe chinois Confucius disait à juste titre pour éviter la guerre, il faut définir les mots. Ainsi allons-nous commencer par définir quelques concepts importants dans notre travail.

1. Le proverbe

Qu'est ce que le proverbe ?

Le terme a plusieurs sens :

Le proverbe est une formule brève qui peut être mémorisée facilement, connue d'un groupe socio-culturel défini, exprimant une idée communément admise comme vraie.

Le livre des proverbes : Livre de l'Ancien Testament dans lequel sont rassemblées des sentences morales et religieuses destinées à servir de règles de vie dans les religions judéo-chrétiennes. Lors des messes funéraires, il est souvent fait appel au livre des proverbes.

Passer en proverbe : devenir un fait connu d'un groupe socioculturel défini. *Sa mésaventure est passée en proverbe.*

Le proverbe est donc une expression, un exemple, un reproche, comme il est dit : Tu as fait de nous un proverbe chez les nations, un hochement de tête chez les peuples.

Encyclopédie Encarta 2006

Le proverbe est aussi une parole énigmatique, que plusieurs appellent «question» montrant quelque chose sans que les mots eux-mêmes le manifestent, mais ayant à l'intérieur une signification cachée, à *bon chat bon rat.*

De plus, certaines définitions renferment des critères philosophiques : « **Le proverbe est l'esprit individuel de la sagesse collective** » ; sociologiques : «**Les proverbes sont engendrés par l'expérience** » ; éthique : « **Tout le bon sens de l'humanité se**

retrouve dans les proverbes » ; littéraires : « Les proverbes sont des mots ailés. »

Il y a convergence des opinions concernant l'essence de l'existence du proverbe notamment qu'il est considéré comme une espèce de la littérature folklorique, espèce appartenant au genre court. Les différences entre les points de vue portent sur ce qui n'est pas essentiel pour la nature du proverbe et elles sont dues surtout à un visible penchant pour les définitions littéraires, métaphoriques.

Comme nous l'avons déjà dit, le proverbe constitue l'objet d'étude de la parémiologie. Le mot parémiologie vient du grec "*para*" qui veut dire "*en*" et "*oimos*" qui veut dire "*chemin*" et de logis que l'on connaît bien. Ce mot est donc lié à le "long des routes."

Diogénian nous explique – il n'est pas le seul – les raisons de ce rapport et de cette désignation : **« Les hommes, dit –il, écrivaient tout ce qu'ils pensaient utile à la communauté, le long des routes les plus importantes dans le but de donner de l'aide à la plupart de ceux qui y pensaient. »** ⁽¹⁾

Aristote lui-même, amateur des proverbes bien connu, développe une théorie selon laquelle la civilisation se renouvelle infiniment. **<< Le monde " éternel et indestructible", dit–il, subit, à l'issue de grands cycles stellaires, de grandes catastrophes cosmiques qui détruisent l'humanité par intervalles réguliers. Les survivants commencent un nouveau cycle de civilisation où les proverbes avec les mythes et autres opinions restantes de l'ancienne sagesse philosophique perdue**

(1) Diogénian, préf., inc C.P.G.1., P.177

dans les cataclysmes, présentent une importance capitale>>. (2)

La parémiologie compte d'une façon générale, en Occident, douze parémies dont voici la liste : le proverbe, la sentence, la locution proverbiale, le dicton, la maxime, le slogan, l'adage, le précepte, l'aphorisme, l'apothème, la devise et le wellérisme.

Cependant, il est quasiment impossible, dans l'état actuel des recherches en parémiologie, de fournir une définition satisfaisante qui établisse des frontières étanches entre toutes ces formes apparentées avec lesquelles, le proverbe entretient des rapports de fond et de forme.

(2) A.M Ieraci, *le concept paroimia : proverbium dans la haute et la basse antiquité*, Richesse du proverbe, vol .II, 1984.

2. L'analyse syntaxique

2.1. Les objectifs de l'analyse syntaxique

Comme les éléments constitutifs de la phrase et les façons dont ils se combinent ne sont pas donnés à l'avance, leur identification suppose des procédures de **segmentation** et de **classification**. Il s'agit d'abord de reconnaître des segments identiques qui réapparaissent dans des combinaisons toujours renouvelées mais néanmoins gouvernées par des règles. Dans cette perspective, la description syntaxique établit les classes d'unités simples (Les parties du discours) et complexes (les syntagmes) d'une langue ainsi que les règles qui président à leurs combinaisons.

Autrement dit, la structure syntaxique des phrases peut être représentée comme une configuration de segments identifiés par leur **nature** (le segment x appartient à la classe X) et par leur **fonction** (le segment x est en relation avec le segment y dans la construction d'ensemble).

Si les descriptions syntaxiques divergent, c'est parce qu'elles ne retiennent pas nécessairement les mêmes critères pour définir ces deux notions fondamentales.

Mais l'analyse syntaxique ne se réduit pas pour autant aux seules procédures de "démontage" des phrases. Elle s'étend également aux rapports non contingents entre les constructions. Lorsqu'un type de construction bien déterminé implique l'existence d'un ou de plusieurs types de constructions, ce fait peut être décrit sous la forme d'un ensemble de correspondances systématiques de ces constructions.

Ainsi, une phrase passive est généralement mise en rapport avec la phrase active correspondante au moyen d'un ensemble d'opérations, convertissant une structure de départ en une structure d'arrivée, et cela dans le cadre de l'analyse transformationnelle que nous verrons plus tard.

2.2 La phrase, cadre de l'analyse syntaxique

Définitions et critères d'identification

Une phrase est d'abord une séquence de mots que tout sujet parlant non seulement est capable de produire et d'interpréter, mais dont il sent aussi intuitivement l'unité et les limites. Les définitions usuelles de la phrase s'appuient sur cette connaissance implicite qui n'est pas incompatible avec la rigueur d'une analyse méthodique.

Définition graphique : la phrase est une suite de mots délimitée par une lettre majuscule initiale et par une ponctuation forte finale.

Définition phonétique : une phrase est délimitée par deux pauses importantes et caractérisée par une intonation qui varie avec le type de la phrase.

Définition sémantique : la phrase « est l'expression plus ou moins complexe, mais offrant un sens complet, d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté »⁽¹⁾ ou bien « est apte à représenter pour l'auditeur l'énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant »⁽²⁾

(1) G.Mauger :1968, dans *Grammaire méthodique du français*, M Riegel, J-C Pellat, Rioul, 2004, Presses Universitaires de France.

(2) J.Marouzeau, cité par G.L.F.C, dans *Grammaire méthodique du français*, M Riegel, J-C Pellat, Rioul, 2004, Presses Universitaires de France.



Définition syntaxique : « les phrases sont des suites de mots ordonnées d'une certaine manière, qui entretiennent entre eux certaines relations, c'est-à-dire qui répondent à certaines règles de grammaire et qui ont un certain sens »⁽³⁾

Plus précisément, la phrase constitue l'unité supérieure, à la fois complète et autonome, susceptible d'être décrite au moyen d'un ensemble de règles morpho-syntaxiques. Elle est formée de constituants (elle est construite) sans être elle-même un constituant (elle n'entre pas dans une construction syntaxique d'ordre supérieur et n'a donc pas de fonction grammaticale au sens ordinaire du terme). Cette double propriété fait de la phrase le cadre à l'intérieur duquel se déploient et se décrivent le réseau de relations et les classes d'unités simples et complexes qui constituent l'architecture syntaxique des énoncés.

Mais dire qu'une phrase n'a pas de **distribution** ne signifie pas que les rapports grammaticaux ne puissent pas s'étendre au-delà des frontières d'une phrase. C'est le cas notamment de la relation entre une expression anaphorique et son antécédent lorsque ce dernier est situé dans une phrase précédente.

Enfin, les types de phrase constituent également un critère de reconnaissance et d'identification parce qu'ils conditionnent le profil syntaxique de la phrase. Seule, en effet, une phrase peut être de type assertif, interrogatif ou injonctif. Du coup les dimensions de la phrase recouvrent celle de la **prédication** et de l'acte communicatif élémentaires qu'elle sert à effectuer. C'est ce qui ressort clairement de

(3) J. Dubois et R. Lagane, 1973 : 14 dans *Grammaire méthodique du français*, M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, 2004, Presses Universitaires de France.



la définition qu' E. Benvéniste propose de la phrase sur le plan discursif :
« **La phrase est l'unité de discours. Nous en trouvons confirmation dans les modalités dont la phrase est susceptible : On reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire, tout en reposant identiquement sur les prédications.** » ⁽¹⁾

2.3 Principes d'analyse syntaxique

On ne peut parler des principes d'analyse syntaxique sans faire appel à la grammaire traditionnelle, ainsi qu'aux travaux de Martinet, Tesnière et Pike dans ce domaine.

Dans son analyse fonctionnelle, Martinet suit les étapes suivantes :

1- Les syntagmes autonomes seront identifiés par le critère d'autonomie syntaxique. Chacun de ces syntagmes sera examiné pour en faire ressortir le monème fonctionnel s'il y a lieu.

2- Le reste de l'énoncé est alors composé d'un syntagme prédicatif et d'un nombre indéterminé de syntagmes dépendants. Ces derniers sont faciles à identifier du fait qu'il peuvent être élidés : Le résidu reste un énoncé bien formé. Quand de telles élisions ne sont plus possibles, il reste le syntagme prédicatif.

3- Chacun des syntagmes isolés peut être analysé à son tour pour y découvrir le cas échéant les déterminants ou dépendants secondaires distingués du dépendant primaire qui constitue le cœur du syntagme.

En cas de propositions dépendantes, l'analyse effectuée à l'intérieur de chacune d'entre elles doit suivre les mêmes étapes que pour la principale.

(1) E , BENVENISTE,1966 :130 dans *Grammaire méthodique du français*, M Riegel, J-C Pellat, Rioul,2004,Presses Universitaires de France.

L'analyse est terminée quand les fonctions de tous les éléments lexicaux ont été spécifiées et quand les éléments grammaticaux ont été identifiés soit par des éléments fonctionnels soit comme modalités.

Martinet définit différentes sortes de syntagmes et de monèmes d'une façon fonctionnelle, par contre, il utilise pour l'identification des ces unités des critères formels comme l'autonomie syntaxique ou la possibilité d'élision des éléments. Critères qui se trouvent chez Z.S Harris. Ce qui amène J.P PAILLET et A DUCAS à une des deux conclusions suivantes :

- Soit ce recours est un échec d'une syntaxe purement fonctionnelle
- Soit les propriétés formelles utilisées comme critères d'identification découlent de la structure fondamentale du contenu à transmettre, en vertu des propriétés générales du langage humain.

Pour élaborer sa syntaxe, Tesnière commence par reconnaître la grammaire traditionnelle : il s'agit de l'importance des connexions entre les mots pour la compréhension du fonctionnement du langage. Il dit à ce propos : « **Tout mot qui fait partie d'une phrase cesse par lui-même d'être isolé comme dans le dictionnaire. Entre lui et ses voisins, l'esprit aperçoit des connexions, dont l'ensemble forme la charpente de la phrase.** » ⁽¹⁾

Une analyse à partir des principes de Tesnière fonctionne comme suit :

- 1- Reconnaître dans une phrase le noeud verbal, ses divers actants, les circonstants.
- 2- Quand le noeud verbal, actant (s) ou circonstant (s) correspondent à un seul mot de la catégorie appropriée, l'analyse est finie.
- 3- Si le noeud verbal est occupé par une unité complexe, le représenter comme un nucléus dissocié, c'est-à-dire où la fonction sémantique est disjointe.

- 4- Quand un actant ou circonstant comporte plusieurs unités du même type, identifier les jonctions et trouver les unités qu'ils unissent.
- 5- Quand une unité comporte elle-même un composant principal et des dépendants, les séparer, tracer le stemma approprié et répéter l'étape précédente.
- 6- En cas de translation, analyser le transféré et le soumettre à l'analyse décrite de la première à la sixième étape.
- 7-Noter toute connexion sémantique qui n'est pas explicite dans les connexions syntaxiques.

« Pour être complète, pensent J.P PAILLET ET A. DUGAS, la théorie devrait également rendre compte des règles par lesquelles l'ordre structural est représenté dans l'ordre linéaire. Si l'on tient une telle théorie, ajoutent-ils, on sera en mesure de spécifier quelles règles ont été appliquées dans la fabrication de toute phrase particulière qu'on analyse » ⁽²⁾

Malgré cela, ils reconnaissent que Tesnière fait un pas de plus que Martinet vers une grammaire sémantique dans la mesure où les connexions " structurales " qu'il reconnaît trouvent leur base sémantique dans la définition des composantes ce qui nous amène à conclure que les stemmas constituent une représentation sémantique plutôt que syntaxique.

Pour une analyse syntaxique d'une phrase, Pike suit les étapes suivantes :

- 1-Fournir une transcription phonétique complétée par des remarques pertinentes sur le sens.
- 2-Regrouper les segments étiques qui se présentent comme des manifestations des mêmes unités étiques.

(1) Lucien TESNIERE, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.

(2) J.P PAILLET, A.DUGAS, *Principes d'analyse syntaxique*, Presses Universitaires du Québec, 1977, P65.

3- Après avoir obtenu des unités émiques provisoires, en détermine leurs traits dans le mode de la caractérisation.

4- Etablir la distribution des unités ainsi caractérisées par rapport aux autres unités de même niveau et celles de niveaux supérieurs.

Nous pouvons dire que le système de Pike, même s'il ne contribue pas à simplifier la notion de fonction, il la replace dans une perspective plus adéquate.

Martinet fait remarquer que nos intuitions sémantiques pour la plupart sont fondées, en fait sur les données formelles. Le premier type de données sur lequel se fonde une analyse formelle du langage concerne l'ensemble d'énoncés possibles. Dans cette notion on distingue entre la bonne forme de l'expression et l'acceptabilité

L'analyse en chaîne

On parle ici d'une analyse syntaxique dont le critère principal serait la commutation avec zéro. En effet, l'analyse en constituants immédiats, que nous verrons plus tard, découle de l'observation que l'on peut substituer à certains groupements de morphèmes d'une phrase un morphème unique. Il y a également des groupements de morphèmes qui peuvent commuter à zéro, c'est-à-dire des morphèmes **facultatifs** qui peuvent être retirés. Par exemple, on peut associer à la phrase *le petit garçon dort sur son lit* soit *le garçon dort sur son lit*, soit *le petit garçon dort*. Ce que nous ne trouvons pas dans notre corpus : aucun regroupement de morphèmes ne peut commuter à zéro. Par exemple, dans *Assez vaut un festin* ou *Plus fait douceur que violence*, aucun morphème ne peut être retiré. Cela nous mène à dire qu'il n'y a plus de morphèmes facultatifs dans les proverbes français.

Dans ce type d'analyse, on fait sortir dans une phrase des séquences de morphèmes contigus (des chaînes) qui sont accessoires.

On peut récapituler les convergences et les divergences dans les tableaux suivants :

Syntaxe traditionnelle	Syntaxe fonctionnelle de Martinet
- attache trop d'importance aux aspects morphologiques au détriment des aspects purement relationnels	-considère que les faits de relations sont essentiels

Syntaxe fonctionnelle de Martinet	Syntaxe formelle (l'analyse en chaîne)
- vise à dériver les propriétés formelles de l'expression à partir de la considération des nécessités formelles.	- vise à caractériser la structure de l'expression
- ne distingue pas entre le prédicat (le seul de son espèce dans la phrase) et les prédicatoïdes (les unités centrales des syntagmes dépendants)	-note simplement la similarité des structures et ne fournit aucune explication supplémentaire.
-interprétation à l'effet que les syntagmes autonomes portent en eux même l'indication de leur relation au reste de la phrase.	-absence de cette interprétation: les syntagmes autonomes correspondent aux adjonctions de phrase dans une analyse en chaîne.
-un syntagme dépendant est celui qui ne contient pas en lui-même la marque de sa relation au reste de l'énoncé.	-un tel syntagme se reconnaît par sa position, fixée par rapport à un élément particulier de la phrase duquel on dit qu'il dépend.
-distingue deux types de syntagmes :syntagmes autonomes et syntagmes dépendants.	-distingue entre les chaînes centrales et les chaînes adjointes.
-distingue sur des bases formelles, les	-Présence de constituants exocentriques parce

syntagmes qui contiennent un monème fonctionnelle et ceux qui n'en contiennent pas.	qu'aucun d'entre eux ne peut être réduit à l'une de ses parties.
---	--

Syntaxe structurale de Tesnière	Syntaxe fonctionnelle	Syntaxe formelle
- La notion de connexion syntaxique	- La notion de fonction	Les relations de sélection
- parle du noeud verbal	- distingue syntagmes autonomes et syntagmes dépendants	- distingue chaîne centrales et chaînes adjointes.
- fait une analyse unique de phénomènes qu'aucune analyse ne peut regrouper	- N'établissent pas de relation syntaxique profonde entre les deux phrases: <i>Je sais que Paul est arrivé et Quand Paul est arrivé, Marie est partie</i> , par exemple	

2.4 Modèles d'analyse syntaxique

2.4.1 Un modèle, son utilité et ses caractéristiques

“Un modèle est un objet construit par le chercheur pour rendre compte des objets à l'étude. L'objet construit peut être concret, par exemple un planétarium, où un modèle à l'échelle d'un moteur à explosion. Il peut être abstrait comme le cas d'un ensemble d'équations mathématiques décrivant une propagation d'ondes particulières.”⁽¹⁾

Un modèle peut être utile dans la mesure où:

1-Il nous permet de mesurer l'exactitude de nos connaissances parce qu'il met en évidence les relations qui découlent de nos hypothèses.

2-Il donne une meilleure compréhension intuitive des phénomènes étudiés par analogie avec un domaine que nous comprenons mieux.

3-Quand un modèle s'applique à plusieurs types d'objets non antérieurement mis en relation, de nouvelles lignes d'unification entre différents domaines de la recherche scientifique apparaissent.

4-Les parties du modèle qui ne sont pas directement interprétables suggèrent de nouvelles questions sur l'objet d'étude.

La principale caractéristique d'un modèle réside dans le fait que certains de ses aspects représentent un aspect de la réalité que le chercheur essaie de définir. Cette relation de représentation se doit d'être explicite, il faut spécifier quels aspects de la réalité doivent correspondre avec les aspects du modèle. Etant donné qu'un modèle est fait de matériaux différents de ceux qui composent l'objet, il suit que seuls les aspects relationnels de l'objet peuvent être décrits dans le modèle.

(1) J.P. PAILLET, A DUGAS, Principes d'analyse syntaxique, Presses universitaires du Québec, 1977, P 94

C'est dans ce sens que les modèles constituent un triomphe de l'approche structurale.

2.4.2 Les modèles utilisés dans l'analyse syntaxique

1. Modèles traditionnels

Les recherches linguistiques formelles ont utilisé principalement deux types de modèles applicables en particulier à la syntaxe.

a) **Le modèle item et arrangement (IA)**, dans lequel, tout objet linguistique est présenté par des items placés selon des arrangements spécifiques dont les régularités peuvent s'exprimer dans les tables. Ainsi, *allons* est une unité (un mot) qui est composé de l'item *all* (un morphème) et *1 pl* (un autre morphème) arrangé dans cet ordre. Chaque morphème est ensuite représenté comme un arrangement de morphèmes ou autres éléments phoniques distinctifs.

b) **le modèle item et processus (IP)**, dont le principe de base est que les différentes unités qu'on peut observer dans la parole peuvent se dériver d'un certain nombre d'invariants par des processus dont les régularités s'expriment par les règles. Dans l'exemple précédent, *allons* peut être considéré comme dérivé de *aller* par une règle de formation de *1pl*.

Comme une analyse purement IA nous entraîne dans des cas très compliqués, la majorité des linguistes utiliseront les deux types d'analyse dans leur description,

2-Grammaire syntagmatique

Il s'agit d'un modèle syntaxique catégoriel dans lequel, une phrase est analysée comme une structure hiérarchisée de constituants. On appelle constituant un syntagme ou un mot qui entre dans une construction syntaxique plus vaste. Les règles de combinaison des

constituants sont décrites ici en termes catégoriels, la raison pour laquelle les fonctions syntaxiques sont déduites de la position occupée par telle ou telle unité syntaxique dans une structure phrastique donnée.

Analyse en constituants immédiats

L'analyse en constituants immédiats (en abrégé ACI), qui a été mise en évidence dans une théorie générale du langage proposée par le linguiste américain Léonard Bloomfield, et développée et systématisée par ses élèves, notamment Zellig Harris, a pour principe la décomposition d'une unité syntaxique non pas d'emblée en ses plus petites unités grammaticales (par exemple en une suite de mots), mais d'abord en ses plus grands constituants, puis répéter successivement l'opération sur ces constituants.

Cette analyse nous permet de considérer la phrase comme une hiérarchie de différents constituants, et surtout comme un système de relations dépendanciennes entre diverses catégories.

Les mots se combinent entre eux pour former un syntagme, unité syntaxique intermédiaire qui se trouve entre le mot, unité minimale, et la phrase, unité maximale en syntaxe. Ainsi, dans la phrase suivante :

(1) *Sur un plateau aux lumières changeantes, un petit groupe d'hommes joue aux dés*, on identifie trois syntagmes, en appliquant systématiquement le test de substitution, qui consiste à remplacer une suite de mots par un seul mot ayant la même fonction.

-Syntagme prépositionnel : *sur un plateau aux lumières changeantes*.

-Syntagme nominal : *un petit groupe d'hommes*

-Syntagme verbal : *joue aux dés*

Ces trois syntagmes sont les constituants les plus grands de la phrase donnée ; ils ne sont pas contenus dans un autre syntagme. En

revanche, ils contiennent d'autres syntagmes qui peuvent en contenir eux-mêmes d'autres.

Ce modèle syntaxique ne vise pas seulement à décomposer une phrase en constituants, mais aussi à déterminer les relations de dépendance qui existent entre eux.

Dans la phrase (1), le syntagme prépositionnel *sur un plateau aux lumières changeantes*, par exemple est un constituant immédiat de la phrase, tandis que le syntagme nominal *un plateau aux lumières changeantes* est constituant immédiat du syntagme prépositionnel, au même titre que *sur*, c'est à dire du syntagme qui le domine directement mais il est seulement constituant de la phrase.

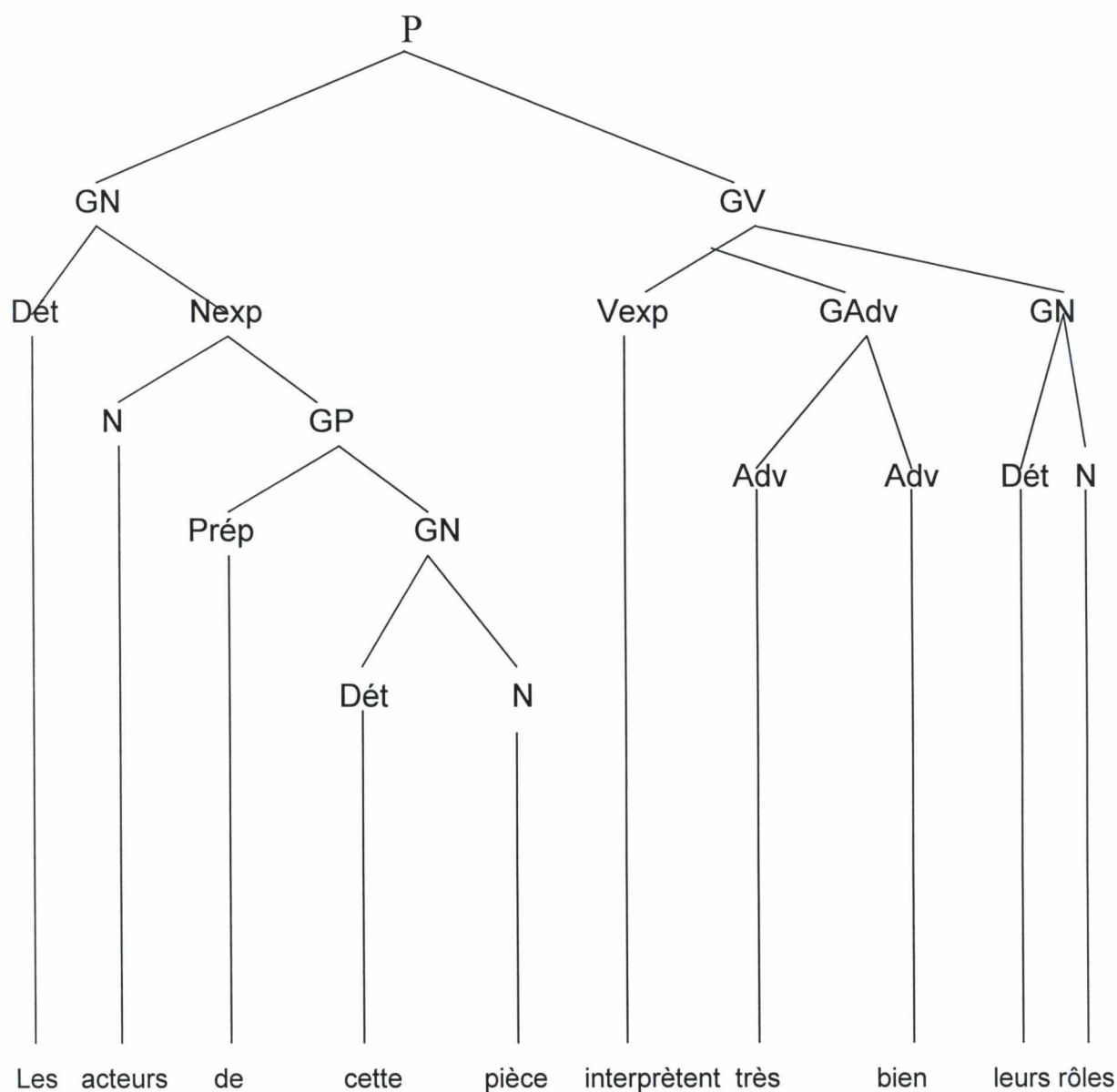
Les représentations de la structure hiérarchique des phrases

La structure d'ensemble de la phrase peut être représentée par des parenthèses ou des crochets (présentation étiquetée). La phrase (1) est représentée ainsi :

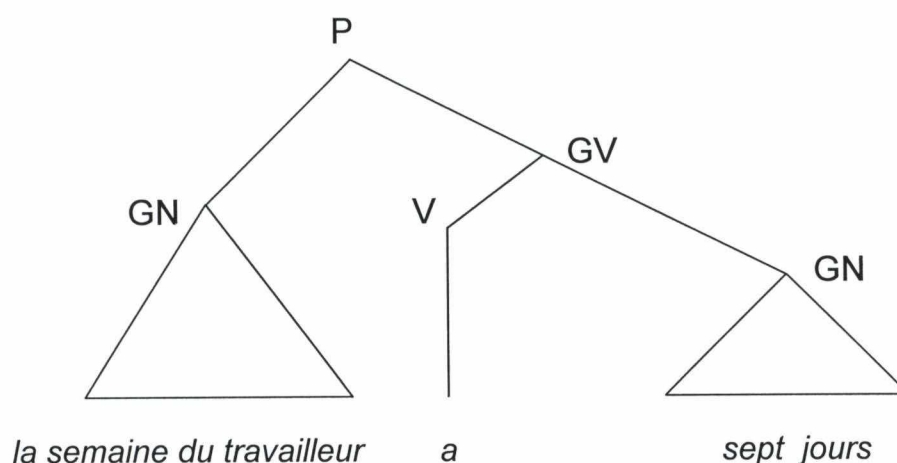
[_P [_{SP} *sur un plateau aux lumières changeantes*] [_{SN} *Un petit groupe d'hommes*] [_{SV} *joue aux dés*]]

Dans le cadre de la grammaire générative, Chomsky propose une représentation par un schéma en arbre (représentation arborescente).

Soit la phrase (2) : *les acteurs de cette pièce interprètent très bien leurs rôles*. Sa représentation arborescente sera :



Cependant, il n'est pas toujours nécessaire ni même souhaitable d'entrer dans le détail de l'organisation syntaxique d'une phrase, par exemple, s'il s'agit d'identifier la fonction de deux groupes nominaux d'une phrase, peu importe la structure interne de ces deux constituants. En pareil cas, on peut utiliser un triangle pour représenter des constituants complexes délibérément non analysés. La représentation de la phrase (3) : *la semaine du travailleur a sept jours* sera :



Il est préférable d'employer les schémas en arbre plus facilement lisibles, pour représenter l'analyse détaillée d'une phrase entière et la parenthésation aux analyses non détaillées ou portant sur des séquences courtes car cette représentation est plus condensée et difficile à interpréter au-delà d'une dimension réduite.

Les décompositions successives d'une phrase en CI peuvent être représentées également par un ensemble de règles appelées **règles de réécriture**. Chacune des catégories grammaticales étant représentée par un symbole catégoriel, le système de règles part du symbole initial P qui représente la phrase. Une règle (R1) réécrit P en une suite de symboles qui représentent ses CI, soit un groupe nominal suivi d'un groupe verbal :

(R1) $P \longrightarrow GN + GV$

A leur tour, GN, GV se réécrivent selon d'autres règles. Par exemple GN est composé d'un déterminant suivi d'un nom et GV d'un verbe suivi d'un groupe nominal :

(R2) $GN \longrightarrow \text{Dét} + N$

(R3) $GV \longrightarrow V + GN$

La procédure se poursuit jusqu'à ce qu'elle aboutisse aux symboles catégoriels terminaux qui correspondent aux parties du discours.

On peut donc décrire la bonne formation syntaxique d'une phrase à partir d'un système de règles de réécriture assorti d'un lexique dont les unités sont indexées selon leur catégorie grammaticale. Ainsi la structure de la phrase (4) : *cette analyse présente une difficulté* se décrit par l'application des règles (R1), (R2), (R3) et (R2) et aboutit à la séquence terminale :

(4a) Dét + N + V + Dét + N

Ce qui manque dans ces règles de réécriture sont les caractères morphologiques, comme le genre, le nombre, la personne, le temps et le mode. On peut donc amender ces règles comme suit :

SN \longrightarrow Dét [fém.sing.] N [fém.sing]

SV \longrightarrow Vtr[3^e pers. Prés. ind] SN

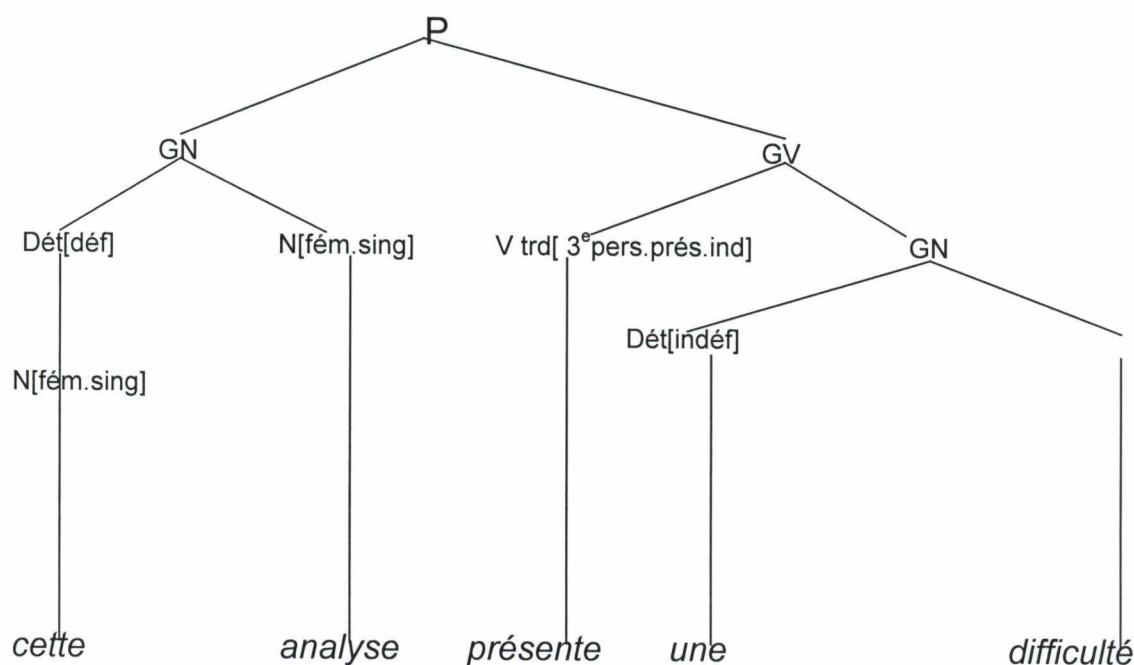
Cette : Dét déf [fém.sing]

analyse : N[fém.sing]

présente :V [3^e pers.prés .ind]

une : Dét indéf [fém.sing]

difficulté :N[fém.sing]



Mais même après les avoir améliorées, ces règles ne sont pas encore suffisamment précises, puisqu'elles permettent d'engendrer des phrases inacceptables telle que *une difficulté présente cette analyse*.

3. Description du lexique

Le dictionnaire dont on dispose en grammaire générative doit comporter pour chaque mot, des informations phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques, ce qui nous intéresse le plus sont les informations syntaxiques et sémantiques.

Les informations syntaxiques doivent fournir en premier lieu, la catégorie à laquelle appartient chaque élément lexical ou grammatical. Par exemple, la catégorie du mot *Jean* sera précisée à l'aide du symbole catégoriel Npr (nom propre). Malgré la nécessité de ces indications elles restent insuffisantes. Il faut tenir compte du cadre de **sous-catégorisation syntaxique**. On distingue deux types de catégories de mots, selon leur possibilité de constituer le **noyau** (ou la tête) d'un syntagme. Alors sont considérées comme catégories **majeures** les verbes, les noms, les adjectifs, les adverbes ainsi que les prépositions, dans la mesure où il s'agit des catégories pouvant former le noyau d'un syntagme verbal, nominal, adjectival, adverbial ou prépositionnel. Les déterminants, les auxiliaires, les conjonctions de coordination, les compléments (les conjonctions de subordination, les prépositions *à* et *de*, Introduceurs d'une subordonnée à l'infinitif) sont classées dans les **catégories mineures**.

Il faut tenir compte aussi de la **sous-catégorisation sémantique** où un verbe comme *boire* au sens propre sera décrit comme exerçant une sélection sémantique à la fois sur son objet et sur son sujet qui doivent respectivement vérifier les traits [+liquide] et [+animé].

On peut dès lors représenter la catégorisation complète du verbe *boire* de la façon suivante :

Boire 1- [V]

1- GN[-(GN)]

2- GV[-GN[Dét + N[+liquide]]]

P[GN[Dét + N[+animé]]+ GV[-]]

4-Structures syntaxiques

On distingue deux types de constituants selon leur structure interne : Un constituant est dit **endocentrique**, s'il a les mêmes propriétés morphologiques et syntaxiques que celles de sa tête. Par exemple, le syntagme nominal *un homme brun* est masculin et singulier parce que sa tête *homme* est masculin et singulier.

Un syntagme prépositionnel est, à la différence des autres syntagmes, **exocentriques** dans la mesure où il n'a pas les mêmes propriétés que sa tête. Une phrase P, est constituée obligatoirement de deux constituants SN et SV, et chacun de ces deux éléments constitutifs ne fonctionne pas en effet ni comme un SN ni comme un SV. On a donc ici affaire à une structure exocentrique aussi.

Il semble que le modèle syntagmatique soit tout à fait adéquat pour une petite partie de la langue et que le reste puisse être dérivé par une application répétée d'un ensemble assez simple de transformations aux séquences fournies par l'analyse syntagmatique.

Chomsky a pu démontrer l'inadéquation d'une théorie de la structure linguistique qui s'arrête en deçà du niveau syntagmatique en exposant des cas d'ambiguïté et de similarité de compréhension qui restaient inexplicables aux niveaux inférieurs. Il a affirmé : « **en général, nous ne pouvons comprendre complètement une phrase quelconque que lorsque nous savons au moins comment elle est analysée à tous les niveaux, y compris les niveaux supérieurs tels**

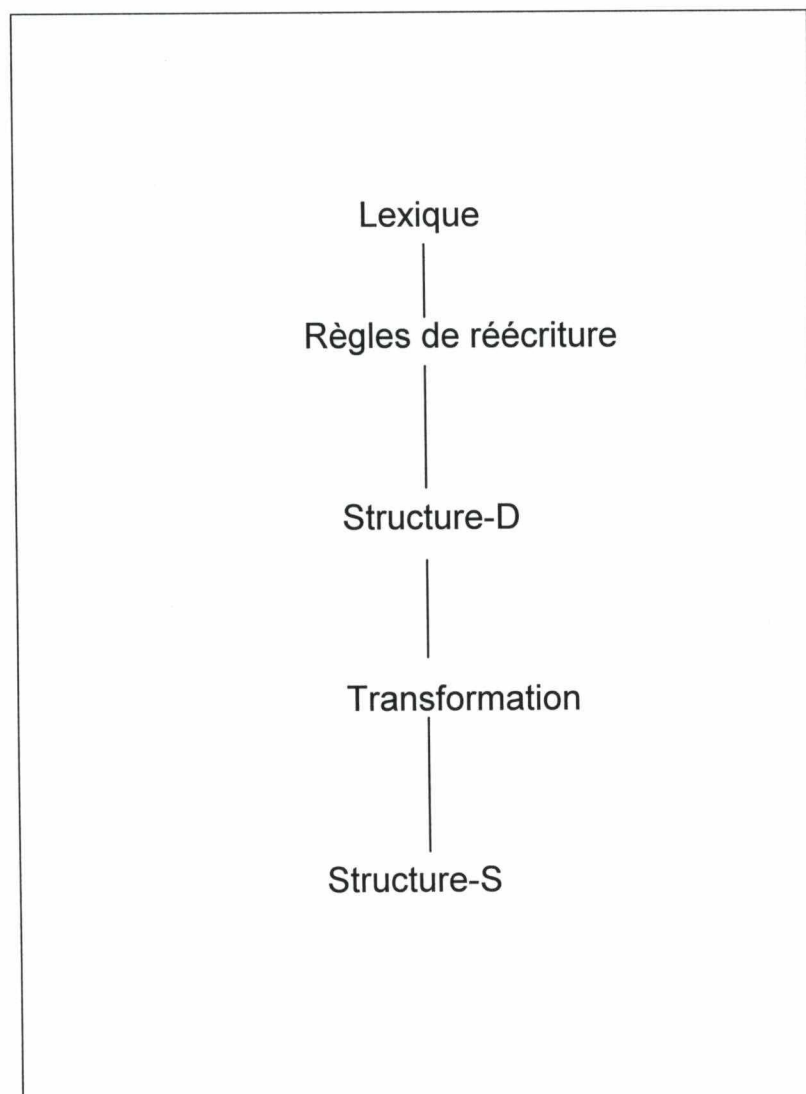
que la structure syntagmatique et la structure transformationnelle. »

(1)

(1) Noam CHOMSKY, *Structures syntaxiques*, éd du seuil, 1969, P99.

4- Modèle transformationnel

Les transformations sont des opérations linguistiques qui consistent à supprimer, insérer ou déplacer un élément présent dans une phrase de base. Cette dernière représente la **structure profonde**, générée à partir des règles syntagmatiques et des descriptions du lexique, précisées dans le dictionnaire de base. Il s'agit de la représentation structurale d'une phrase, avant l'application des opérations transformationnelles, un autre type de représentation structurale est fourni, après les opérations transformationnelles, par la **structure de surface**.



Par exemple : un élément x précédé de y peut être déplacé devant un élément w : Structure -D : W-Y-X....

Structure - S : X-W-Y...

Ainsi, les différents types de phrases sont considérés dans ce modèle syntaxique comme les résultats d'une (ou plusieurs) transformation (s). Aussi, pour expliquer le fonctionnement d'une phrase comportant une subordonnée ou un pronom clitique, on a recours à certaines règles transformationnelles. C'est ce que nous verrons dans la deuxième partie.

5.1 Déplacement des pronoms clitiques

Nous savons que les pronoms clitiques n'ont pas la même distribution que les pronoms non clitiques. Les pronoms non clitiques ont la même distribution qu'un nom propre ou un syntagme nominal et peuvent figurer derrière une préposition avec laquelle ils forment un syntagme prépositionnel. Ce qui n'est pas le cas pour un pronom clitique. Par exemple, la phrase *J'étais avec toi* est grammaticale alors que *J'étais avec te* et *j'étais avec tu* sont agrammaticales.

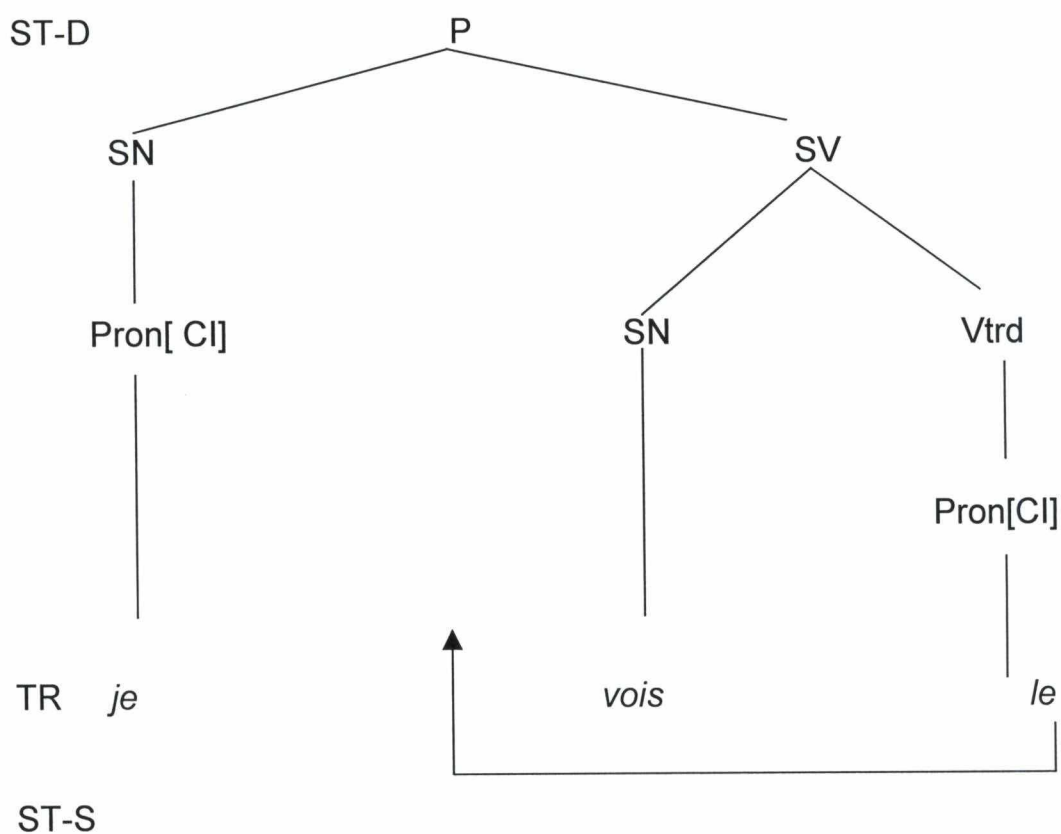
De plus, un pronom non clitique fonctionnant comme complément d'objet direct peut occuper la position postverbale dans une phrase déclarative, ce qui n'est pas possible pour un pronom clitique.

Il veut l'épouser * il veut épouser la

Or, les règles syntagmatiques qui permettent de générer la structure profonde ne prévoient qu'un nœud SN, qui peut être réalisé indifféremment par un syntagme nominal, par un nom propre, par pronom non clitique ou par un pronom clitique.

Nous constatons de ce fait que dans la structure profonde, les pronoms clitiques occupent la même place que les pronoms non clitiques. Ils sont ensuite déplacés devant la forme verbale en vertu de la règle transformationnelle qui s'applique obligatoirement à la catégorie terminale <<Pron>>, si elle est marquée par le trait [CI]. Cette règle ne s'applique qu'à des pronoms clitiques fonctionnant comme compléments les règles

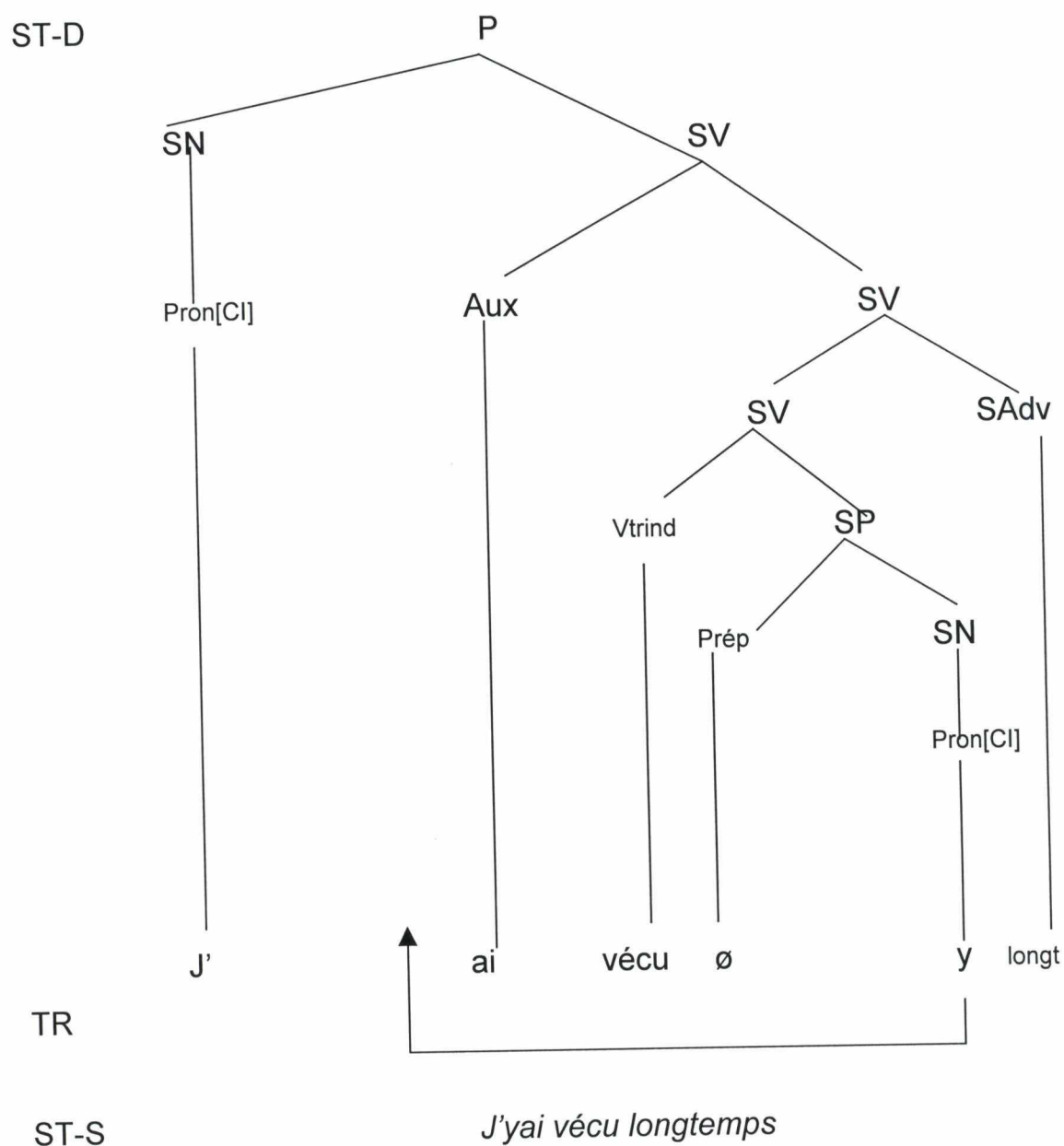
syntagmatiques produiront par exemple la structure profonde *Je vois le*, phrase agrammaticale au regard de la structure de surface attendue *Je le vois*. Le pronom clitique *le*, qui occupe la place de la catégorie terminale « Pron », marquée par le trait [CI] et qui se trouve derrière le verbe *vois* en structure profonde, se déplace ensuite, en structure de surface, devant la forme verbale. Ce déplacement est représenté sur l'arbre syntagmatique par une flèche



Si la forme verbale est composée, le déplacement d'un pronom clitique se fait devant l'auxiliaire.



Il est important de noter que lorsqu'une catégorie terminale marquée par [CI] est un constituant sœur d'une préposition, la place de la préposition reste vide. Ce phénomène se présente quand le pronom clitique a la forme *me, te, lui, y, en*.



5.2 Relatives

Une proposition subordonnée relative est introduite par un pronom relatif (*qui, que, où, dont, lequel, laquelle, lesquelles*), qui joue un rôle à la fois syntaxique et sémantique :

Il est employé comme l'interlocuteur de la proposition subordonnée en tête de laquelle il figure et joue ainsi un rôle démonstratif analogue à celui qui peut être assumé par un complémenteur.

Sémantiquement, il représente un antécédent, c'est-à-dire, le pronom ou l'adverbe qui figure généralement devant la relative. Ainsi dans les exemples suivants :

Celui qui se noie, ne regarde pas l'eau qu'il boit

Tout ce qui brille n'est pas or

Il existe différents types de relatives, que l'on distingue en premier lieu par des équivalences catégorielles : relative pouvant apparaître à la place d'un SAdj et relative pouvant apparaître à la place d'un SN. Dans *L'histoire qu'il racontait était à peine croyable*, la relative *qu'il racontait* peut être remplacée par un adjectif comme *l'histoire rocambolesque était à peine croyable*. On a donc là **une relative adjective**. En revanche, dans la phrase *qui aime bien châtie bien*, la relative *qui aime bien* est remplaçable par le pronom *il* : *il châtie bien*. Ce type de relative est alors appelé **relative substantive**.

On distingue de nouveau deux catégories de relatives adjectives selon qu'elles participent ou non à l'identification du référent représenté par leur antécédent. Une relative adjective est **déterminative** (ou **restrictive**), si elle est indispensable à l'identification du référent de l'antécédent, auquel elle se rapporte. Une relative appelée **explicative** (ou **non restrictive**, ou **appositive**) modifie, comme une relative déterminative, son antécédent mais contrairement à cette dernière, elle

ne participe pas à l'identification du référent de son antécédent. Prenons à titre d'exemple, les deux phrases de Georges Kleiber :

*Les Alsaciens qui boivent de la bière sont obèses ;
les Alsaciens, qui boivent de la bière, sont obèses.*

Dans la première phrase, la relative sert à restreindre l'extension du référent, représenté par son antécédent. En revanche, dans la deuxième, le rôle syntaxique d'une déterminative est comparable à celui d'un adjectif épithète, alors qu'une relative explicative joue un rôle syntaxique comparable à celui d'une épithète détachée.

La relative adjective, dont le rôle syntaxique est comparable à une épithète, se distingue de nouveau de la relative appelée prédicative, par la relation syntaxique qu'elle entretient avec son antécédent. Les relatives prédicatives entretiennent ainsi avec leurs antécédents un rapport prédicatif, comparable à celui que l'on observe entre le sujet et l'attribut. Par exemple, *le voilà qui arrive*.

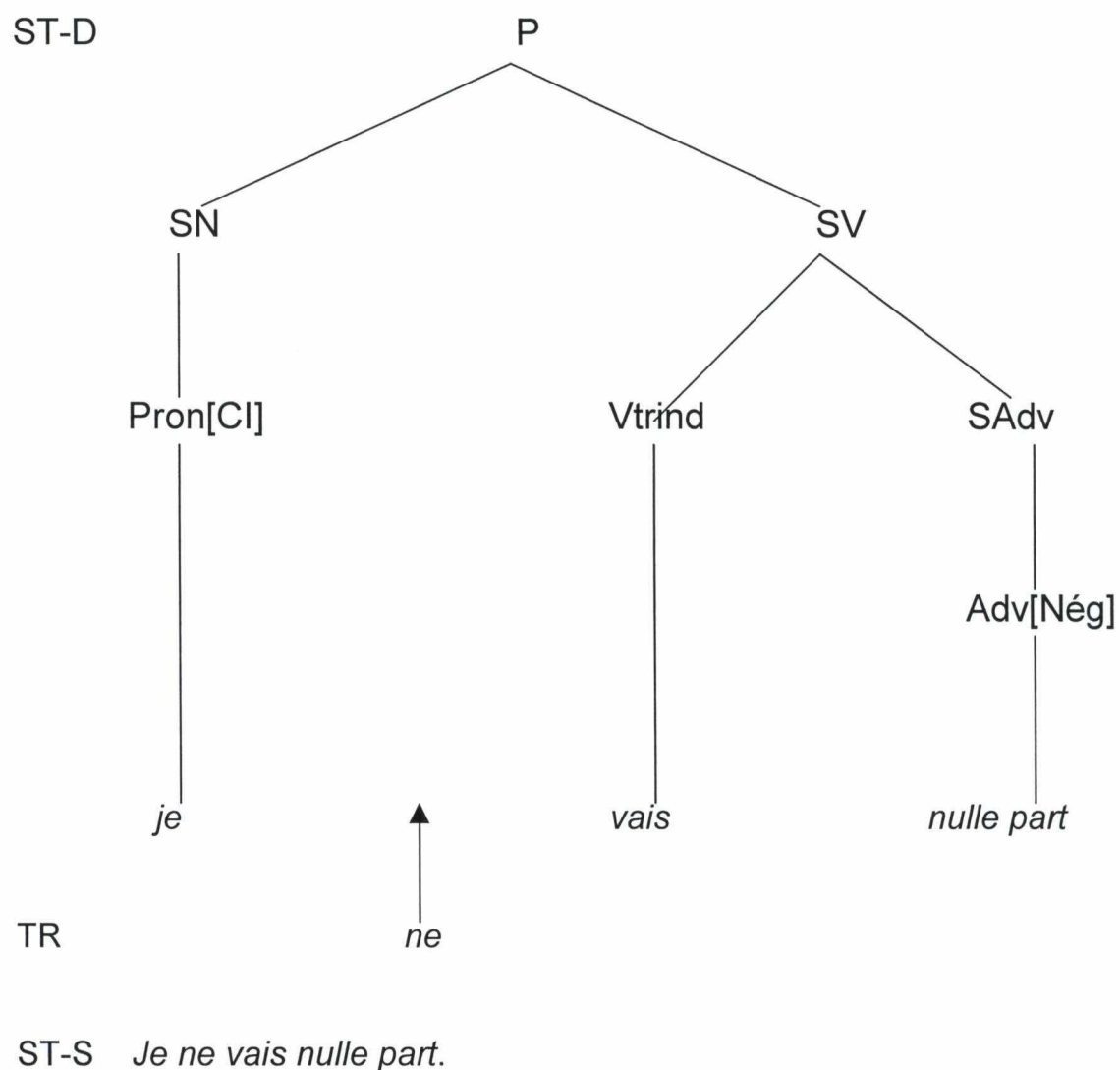
5.3. Types de phrase

A Type négatif

La règle transformationnelle « insérer » permet d'obtenir une phrase du type négatif. Dans le cas de la négation dite totale, on insère le morphème discordancier *ne* et le morphème forclusif *pas* à la phrase de base. Pour décrire la distribution de ces deux morphèmes de négation, il convient de tenir compte de la forme verbale.

Dans le cas de la négation dite partielle, le morphème forclusif est représenté par un autre morphème que *pas*, et il occupe la position d'un constituant en structure profonde. Il peut s'agir d'un adverbe de négation

comme *nulle part*, d'un pronom indéfini négatif comme *personne*, *rien*, d'un déterminant ou d'un pronom négatif comme *aucun*. Ce type de mot négatif occupe la place d'une catégorie terminale affectée du trait [Nég]. La règle transformationnelle « insérer » ne concerne alors que le morphème discordantiel *ne*, qui se place devant la forme verbale conjuguée ou devant les pronoms clitiques compléments, s'il y en a :



B. Type impératif

Une phrase du type impératif se caractérise syntaxiquement par l'absence du sujet. On applique alors la règle transformationnelle « supprimer » le SN, constituant immédiat de P. Cela étant, certaines conditions doivent être respectées pour opérer cette transformation.

Morphologiquement, le verbe doit être aux 2ème, 4ème, ou 5ème personne du présent de l'indicatif. On observe aussi la restriction de la 4ème personne ; le mode impératif ne concerne que le nous inclusif (*toi et moi, nous...*) et l'exclusion du nous exclusif (*lui et moi, nous ...*). Ainsi, la phrase suivante peut faire l'objet d'une transformation impérative :

Tu fermes la porte → Ferme la porte

Sémantiquement, la phrase de base doit exprimer un procès susceptible d'être contrôlé par l'argument externe, correspondant au sujet de la phrase. Ainsi certaines phrases sont réfractaires à la transformation impérative et ce indépendamment des contraintes morphologiques du verbe :

Tu es brun → ? *Sois brun*

Contrairement à : *Tu es gentil* → *Sois gentil*

D'autre part, si la phrase de base comporte un constituant représenté par un pronom clitique, la phrase impérative *Dis-moi ce que tu lis* (dans le proverbe 18) est obtenue en structure de surface de la manière suivante :

ST-D:* *Tu dit me ce que tu lis*

TR : (déplacement du pronom clitique) *Tu me dis ce que tu lis*

TR : (impérative)

i) Supprimer le sujet

* *me dis ce que tu lis*

ii) Déplacement du pronom clitique derrière la forme verbale conjuguée :*

dis me ce que tu lis

iii) changement morphologique des pronoms *me, te* en *moi* et *toi*

ST-S : *Dis- moi ce que tu lis*

Nous reviendrons plus tard sur l'ordre des transformations

C. Type interrogatif

L'interrogation est obtenue, dans le cadre de la grammaire génétative, par une (ou plusieurs) transformation(s) opérée(s) sur la structure profonde.

• Interrogation directe totale

Une phrase interrogative totale directe peut être obtenue sans aucune transformation d'ordre morphosyntaxique mais seulement par un changement intonatif.

Premièrement, on peut insérer la particule interrogative *est-ce que* en tête de la phrase :

Laurent viendra → *Est-ce que Laurent viendra ?*

Deuxièmement, si le sujet est représenté par un nom propre, par un syntagme nominal ou par un pronom non clitique, on insère un pronom clitique ayant le même nombre après la forme verbale conjuguée.

Laurent viendra → *Laurent viendra-t-il ?*

Ta fille a réussi au bac → *Ta fille a-t-elle réussi au bac ?*

Troisièmement, si le sujet est représenté par un pronom clitique, il se déplace derrière le verbe conjugué :

Tu as faim → *As-tu- faim ?*

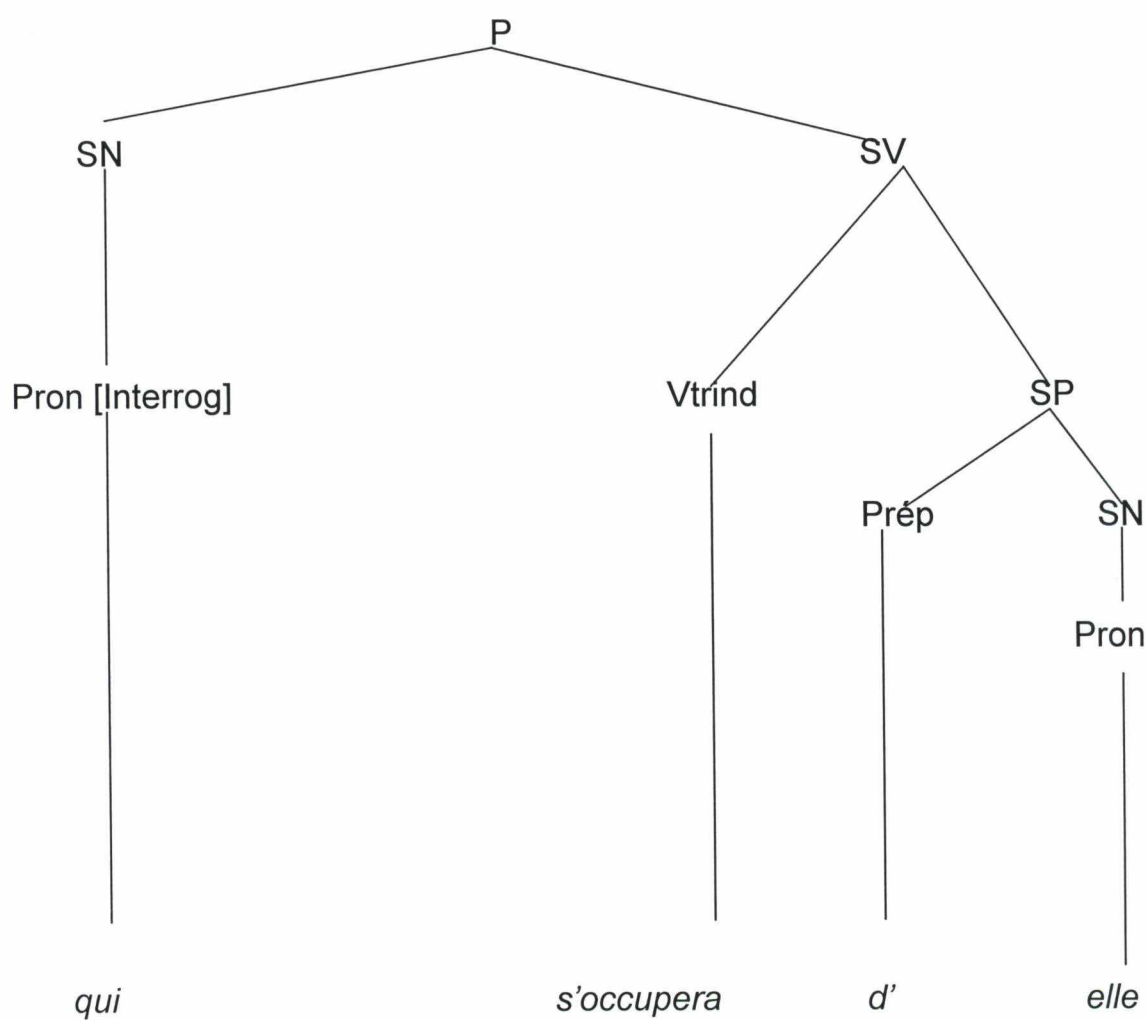
• Interrogation directe partielle

Une interrogation directe partielle est caractérisée par la présence d'un mot interrogatif dans la structure profonde. Il peut s'agir :

- D'un pronom interrogatif (*qui, que, quoi, quel, lequel / laquelle, lesquels / lesquelles*),

- D'un adverbe interrogatif (*où, quand, comment, pourquoi*)
- D'un déterminant ou adjectif interrogatif (*Quel module assure – t- il ?*)

Ces mots interrogatifs occupent, en structure profonde, la position d'un constituant marqué par le trait [Interrog]. Ainsi la phrase *Qui s'occupera d'elle ?* s'analyse comme suit :



Cette phrase est dérivée directement de la structure profonde, étant donné qu'aucune transformation n'est nécessaire. Il en va de même pour :

Tu as rencontré qui ? Qui tu as rencontré ?

Pourtant, cette transformation, appliquée au pronom interrogatif *quoi*, non précédé d'une préposition, produit une phrase agrammaticale :

Tu fais quoi ? → *Quoi tu fais ?*

Tu fais quoi ? → *Que fais-tu ?*

Lorsque le pronom interrogatif n'est ni le pronom *qui* à fonction sujet ni le pronom *quoi*, le déplacement du mot interrogatif en tête de phrase n'entraîne aucune modification de sa forme et peut s'accompagner de l'inversion du sujet

Tu vas où ? → *Où vas -tu ?*

Ton fils joue avec qui ? → *Avec qui joue ton fils ?*

Cependant, il existe une contrainte sur l'adverbe interrogatif *pourquoi*. Quand il est antéposé, cet adverbe n'accepte pas l'inversion nominale, mais seulement l'inversion pronominale et l'inversion complexe :

Vous êtes venu pourquoi ? → *Pourquoi êtes vous venu ?*

Paul est venu pourquoi ? → * *Pourquoi est Paul venu ?*
Pourquoi Paul est-il

venu ?

D'autre part, si le verbe est accompagné d'un c.o.d, lors de l'inversion nominale, le sujet se met en fin de phrase, et non derrière la forme verbale. Cette règle concerne l'antéposition de tous les mots interrogatifs, excepté les pronoms *qui* et *quoi* non précédés d'une préposition :

Pierre range ses affaires où ? → *Où range Pierre ses affaires ?*

→ *Où range ses affaires Pierre ?*

On peut obtenir également une phrase interrogative directe partielle en insérant la particule *est-ce qui* ou *est-ce que*

Qui meublera la maison ? → *Qui est-ce qui meublera la maison ?*

est-ce qui

En revanche, s'il s'agit d'un autre mot interrogatif que le pronom *qui* à fonction sujet, on opère, sur la structure profonde, d'abord le déplacement du terme interrogatif en tête de phrase, puis l'insertion de la particule *est-ce que* après le terme interrogatif antéposé.

Tu habites où ? → *Où est-ce que tu habites ?*

est-ce que

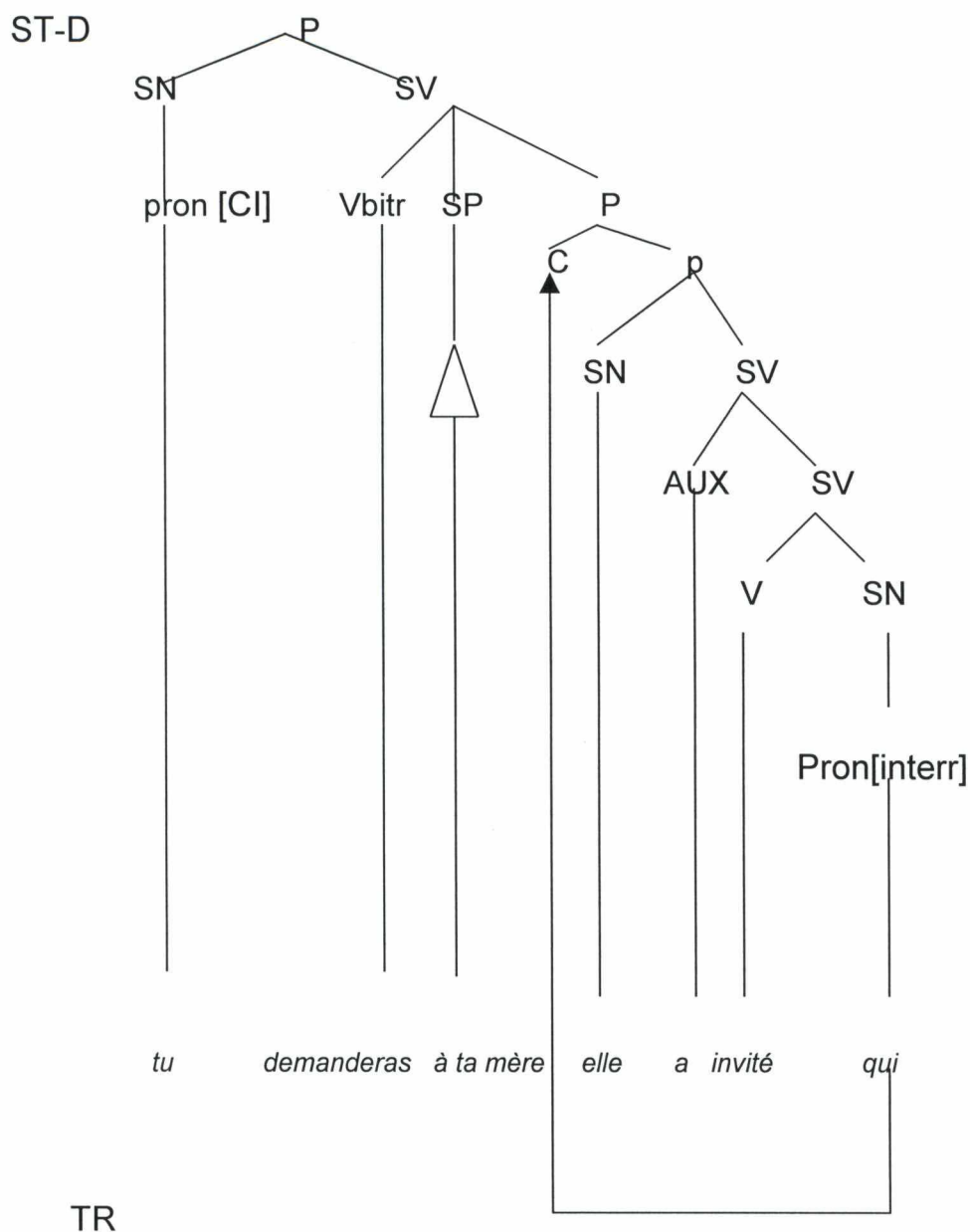
- **Interrogation indirecte partielle**

L'interrogation indirecte diffère de l'interrogation directe par le fait qu'elle n'est pas à vrai dire une question. Elle est enchâssée à l'intérieur d'une autre proposition. En tant que constituant d'une phrase, elle est un complément sélectionné par certains verbes, tels que *demander*, *interroger*, *ignorer*, *renseigner* ainsi que le verbe *savoir* marqué par la négation :

Je ne sais pas comment elle a réussi au bac.

La subordonnée interrogative indirecte totale est générée directement en structure profonde, tandis que l'interrogative indirecte partielle, caractérisée par la présence d'un terme interrogatif nécessite une transformation.

Les pronoms interrogatifs, comme les pronoms relatifs, sont marqués par des traits sémantiques et des fonctions syntaxiques. Le pronom interrogatif qui, à titre d'exemple, a pour fonction sujet ou complément d'objet direct et ne concerne que les référents [+ Humain]

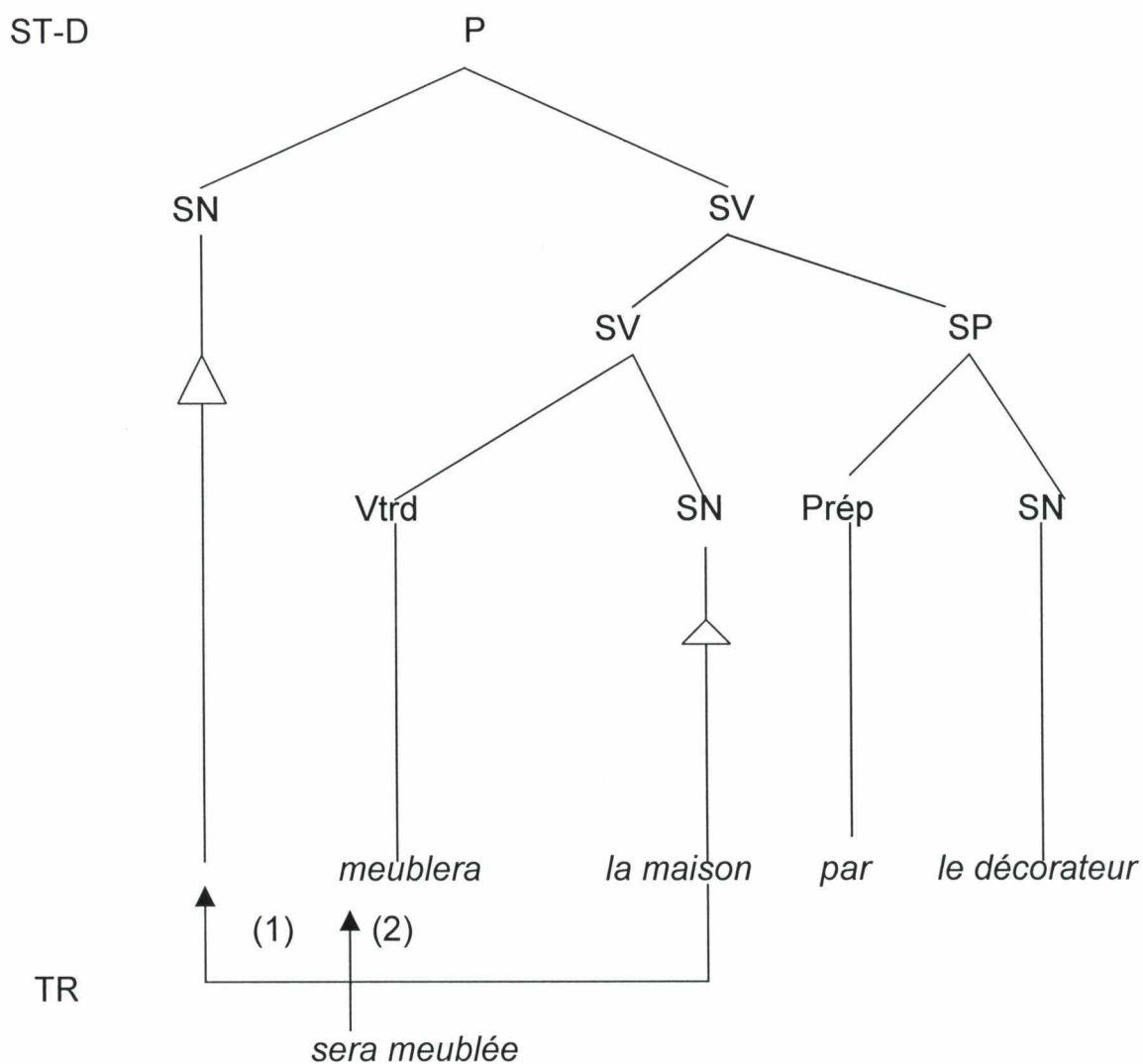


ST-S *Tu demanderas à ta mère qui elle a invité*

D. Type passif

Le type passif s'oppose au type actif par la nature sémantique de l'argument choisi comme sujet. En effet, un prédicat verbal sélectionne un certain nombre d'arguments, dotés d'un rôle sémantique. Le verbe *meubler* par exemple, nécessite deux arguments, (x) qui est un agent et (y) qui est un thème. Ainsi, si l'on choisit de présenter l'argument externe, on obtient une phrase de type actif : *le décorateur meublera la maison*.

En structure profonde de type passif, l'argument externe occupe la position de SN, CI de SP et constituant sœur de Prép, représenté par la préposition *par* ou *de*. On obtient alors : * *meublera la maison par le décorateur* à laquelle s'appliquent les règles transformationnelles suivantes :



ST-S *La maison sera meublée par le décorateur.*

La présence du constituant SP, qui fonctionne comme complément du passif, n'est pas obligatoire. D'ailleurs, son absence est dans certains cas obligatoire, notamment quand l'argument externe est représenté dans la phrase active par le pronom clitique *on* :

On connaît l'artisan → *l'artisan est connu*

SN1 V présent SN2 → SN2 Etre présent V participe passé

E. Autres types

- **Type emphatique**

Une phrase de type emphatique peut être obtenue par la focalisation ou par la dislocation à gauche . la focalisation est une opération transformationnelle qui consiste à déplacer un constituant de la phrase de base dans la construction clivée c'est....qui/c'est...que. Ainsi la phrase *la jument appartiendra à qui saura la chevaucher* donne lieu, en structure de surface à :

C'est à qui sera la chevaucher que la jument appartiendra.
(proverbe13).

C'est la jument qui appartiendra à qui saura la chevaucher.

- **Type impersonnel**

Il y a quatre types de constructions impersonnelles :

- Construction où le verbe nécessite un sujet impersonnel. C'est le cas des verbes avalents comme : *Il pleut, Il neige...*
- Construction où le verbe le verbe est monovalent, accompagné d'un sujet impersonnel : *Il faut que jeunesse se passe* (proverbe 22)
- Constructions impersonnelles passives, comme *Il n'a pas été fait mention de ce détail dans le journal.*
- Constructions impersonnelles du type *Il est arrivé trois navires russes ce matin dans le port de Marseille.*

Cette phrase est dérivée de la structure profonde : *Trois navires sont arrivés ce matin dans le port de Marseille.*

Les transformations opérées sur celle-ci sont les suivantes :

- (1) Le sujet se déplace derrière la forme verbale : * *ø sont arrivés trois navires russes ce matin dans le port de Marseille.*
- (2) Le pronom impersonnel il est inséré dans la position sujet, laissée vide : * *il sont arrivés trois navires russes ce matin dans le port de Marseille.*
- (3) La forme verbale s'accorde avec le nouveau sujet : *Il est arrivé trois navires russes ce matin dans le port de Marseille.*

5.4. Ordre des transformations

Les différentes transformations que nous venons d'examiner peuvent être combinées. En effet, une phrase peut être à la fois interrogative et négative comme elle peut être passive et interrogative comme : *l'ouvrage a-t-il été lu par tous les étudiants ?*

Pour produire une phrase à la fois négative, interrogative et passive, on appliquera d'abord la transformation passive, puis la transformation négative et enfin la transformation interrogative.

Structure profonde

**ont répandu la nouvelle par les journalistes.*

Transformation passive

La nouvelle a été répandue par les journalistes.

Transformation négative

La nouvelle n'a pas été répandue par les journalistes.

Transformation interrogative

La nouvelle n'a-t-elle pas été répandue par les journalistes ?

Chomsky pense que la structure syntagmatique et la structure transformationnelle fournissent les principaux mécanismes syntaxiques qu'offre la langue pour exprimer et organiser le contenu. C'est pourquoi nous avons choisi les modèles syntagmatique et transformationnel dans l'analyse du corpus.



**Chapitre II
Structures
syntaxiques
du proverbe
français**

1. Présentation du corpus

En cherchant le corpus, nous avons trouvé une infinité de proverbes mais, de crainte de répéter les mêmes schèmes syntaxiques, nous avons sélectionné et cerné ainsi le corpus en cinquante proverbes.

Par exemple, dans l'ensemble des proverbes

- *Aide-toi, le ciel t'aidera ;*
- *Aidons nous mutuellement, la charge du malheur en sera plus légère ;*
- *Chassez le naturel, il revient au galop ;*
- *Donnez-moi un compagnon de larmes, je trouverai seul un compagnon d'ivresse ;*
- *Suit le caïman tu boira de l'eau claire ;*

nous avons choisi le proverbe *aide-toi, le ciel t'aidera*.

Et dans l'ensemble

- *Quand on parle du loup, on voit sa queue ;*
- *Quand on met la main à la pâte, il en reste toujours quelque chose aux doigts ;*
- *Quand on serre trop l'anguille, on la laisse partir ;*
- *Quand on se sent esclave, on n'est pas loin de l'être un peu ;*
- *Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage ;*
- *Quand on se fait entendre, on parle toujours bien ;*

nous avons choisi le proverbe *Quand on parle du loup, on voit sa queue*.

Aussi, nous avons veillé à ce que notre corpus ne contienne que des proverbes d'origine française, à l'exclusion des proverbes d'origines diverses traduits au français, car notre objectif est d'analyser les schèmes syntaxiques dans les proverbes français. C'est pourquoi nous avons cherché l'origine de chaque proverbe avant de l'insérer dans le corpus.

De plus, nous estimons que la traduction peut avoir des influences sur la structure syntaxique du proverbe et de la phrase en général.

2. Analyse du corpus

La première étape de l'analyse consiste à distinguer entre les proverbes « phrases simples » et « les proverbes phrases complexes ». Les phrases simples sont suivantes :

- (2) *A bon chat, bon rat.*
- (3) *Abondance de bien ne nuit pas.*
- (5) *A l'œuvre on connaît l'artisan.*
- (6) *Assez vaut un festin.*
- (7) *Autres temps, autres mœurs.*
- (8) *Avec des si, on mettrait Paris en bouteille.*
- (9) *Beaucoup de bruit, peu de fruit.*
- (11) *Ce n'est pas comparaison de soie à miel.*
- (14) *Chat échaudé craint l'eau froide.*
- (15) *Chose promise chose due.*
- (16) *De mauvais contrat longue dispute.*
- (17) *De nuit, tout blé semble farine.*
- (25) *Jeu de main jeu de vilain.*
- (29) *Le mort et le prisonnier n'a plus ni ami ni parent.*
- (30) *Mains froides, cœur chaud.*
- (31) *Mieux vaut un tiens que deux tu l'auras.*
- (32) *Mieux vaut tard que jamais.*
- (33) *Morte la bête, mort le venin.*
- (34) *Nécessité est mère de l'invention.*
- (38) *On n'apprend pas aux vieux singes à faire des grimaces.*
- (40) *Passée la fête, passé le saint.*
- (41) *Peu d'hommes ont été admirés par leurs domestiques.*
- (42) *Plus fait douceur que violence.*
- (48) *Tel père tel fils.*
- (49) *Toutes vérité n'est pas bonne à dire.*

Les proverbes « phrases complexes » sont :

- (1) *A beau mentir qui vient de loin.*
- (4) *Aide-toi, le ciel t'aidera.*
- (10) *Celui qui se noie ne regarde pas l'eau qu'il boit.*
- (12) *Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit.*
- (13) *C'est à qui saura la chevaucher que la jument appartiendra.*
- (18) *Dis -moi ce que tu lis et je te dirais ce que tu es.*
- (19) *Est heureux qui croit l'être .*
- (20) *Il est facile de nager quand on vous tient le menton.*
- (21) *Il faut prendre le taureau par les cornes.*
- (22) *Il faut que jeunesse se passe.*
- (23) *Il n' y a que la vérité qui blesse.*
- (24) *Il vaut mieux avoir affaire à dieu qu'à ses saints.*
- (26) *L'art de tout avoir est de n'exiger rien.*
- (27) *La semaine du travailleur a sept jours, la semaine du paresseux a sept demains.*
- (28) *Le chat parti, les souris dansent.*
- (35) *Nous défendre quelque chose c'est nous en donner envie.*
- (36) *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.*
- (37) *On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tout.*
- (39) *Où il n' y a rien, le roi perd ses droits.*
- (43) *Quand on parle du loup, on voit sa queue.*
- (44) *Qui aime bien châtie bien.*
- (45) *Qui ne dit mot consent.*
- (46) *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait.*
- (47) *Tout ce qui brille n'est pas or.*
- (50) *Vouloir c'est pouvoir.*

2.1. Analyse des proverbes « phrases simples »

(1) *A bon Chat bon rat*

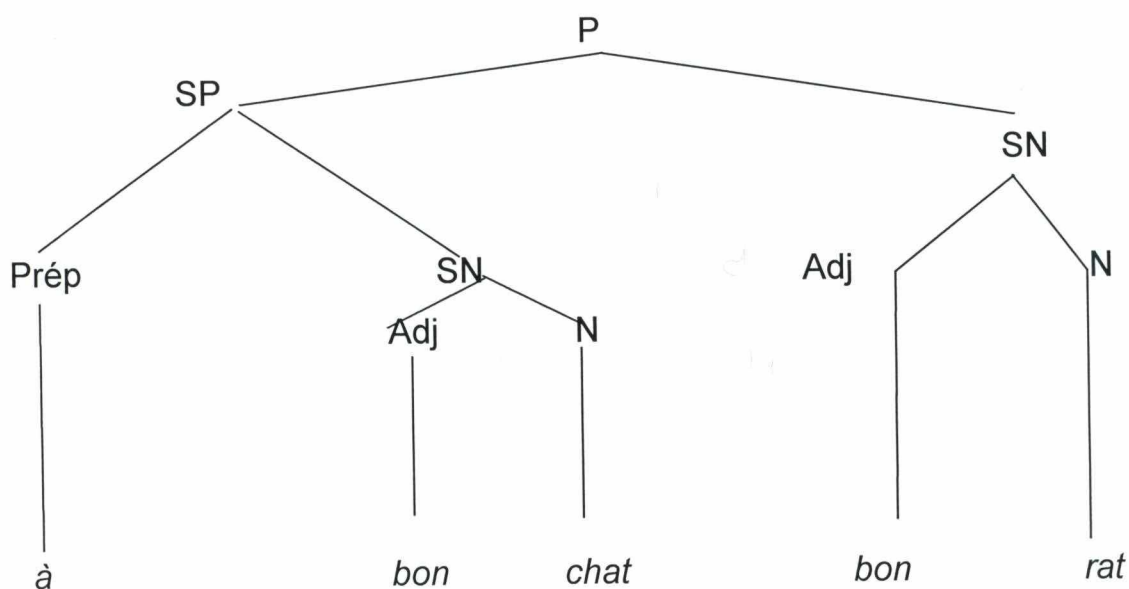
Il s'agit d'une phrase nominale qui se compose de :

Un syntagme prépositionnel : *A bon chat*. Ce syntagme se compose à son tour de la préposition *à*, de l'adjectif qualificatif *bon* et du nom *chat*. La préposition *à*, préposition simple, est une partie du discours invariable. Elle appartient à la catégorie des **mots de relation** comme les conjonctions de coordination et de subordination, elle sert à relier les termes pour les intégrer dans une construction plus vaste. Dans cette phrase, elle relie le syntagme nominal *bon chat* au syntagme nominal *bon rat*.

Sémantiquement, *à* dénote une situation locale ou temporelle (*à midi*), (*il va au cinéma*). Elle marque également la destination (*un verre à eau*) et divers rapports de caractérisation souvent exprimés par des constructions à verbe *avoir* (*l'homme à l'oreille cassée*). Mais dans ce proverbe, la préposition *à* n'a aucun de ces sens.

Un syntagme nominal : *bon rat* qui se compose de l'adjectif *bon* et du nom *rat*. *Bon* est dit, antéposé parce qu'il est placé avant le nom *rat*.

Comme le nom, l'adjectif est un mot dont la forme peut varier en genre et en nombre; mais contrairement au nom, il ne possède pas par lui-même un genre. Ce dernier est déterminé par le terme auquel il se rapporte : *bon chat*, *bonne chatte*. De fait, les adjectifs dépendent d'un autre terme de la phrase, généralement nominal, ou pronominal, et leur fonction se définit selon la manière dont ils sont mis en relation avec cet élément régisseur.



(1) *Abondance de bien ne nuit pas*

Cette phrase est réductible à la phrase de base *Abondance de bien nuit* qui a la structure d'une phrase canonique

P → SN + SV

SN → N + SP

SV → V (intransitif)

Le syntagme nominal *abondance de bien* comporte le nom *abondance* qui est sans déterminant, la préposition *de* et le complément de nom *bien*.

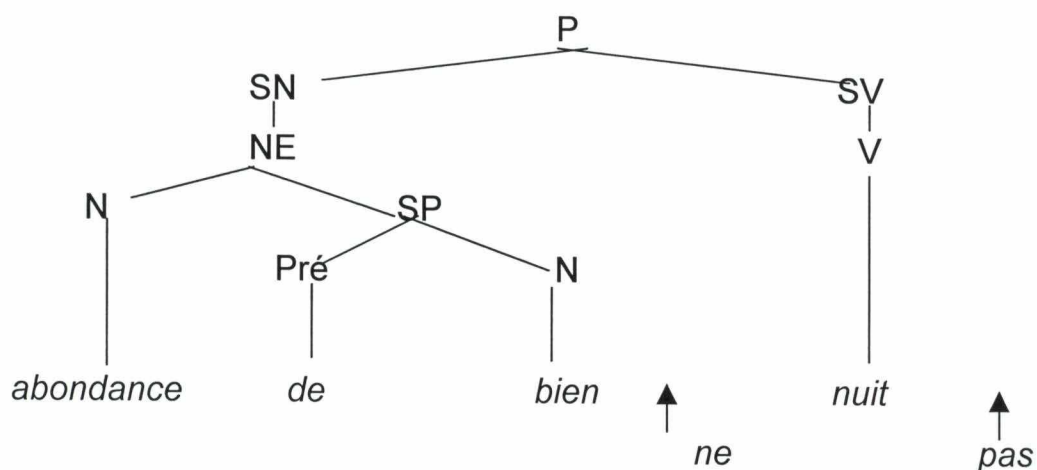
L'absence de déterminant caractérise plusieurs syntagmes dans le proverbe, comme nous allons voir.

Il est à noter aussi que le verbe *nuire* est un verbe transitif indirect mais le complément d'objet indirect n'est pas réalisé dans ce contexte.

En analyse transformationnelle, la phrase négative est obtenue par la règle transformationnelle « insérer ». Ainsi, la phrase *Abondance de bien ne nuit pas* est le résultat de la transformation de la phrase de

base *Abondance de bien nuit* en insérant le morphème discordanciel *ne* et le morphème forclusif *pas* dans cette phrase. Puisqu'il s'agit d'une forme verbale conjuguée, les morphèmes *ne* et *pas* entourent le verbe nuire :

ST-P



TR

ST-S *Abondance de bien ne nuit pas*

(4). A l'œuvre on connaît l'artisan, se compose de :

Un syntagme prépositionnel : à l'œuvre

Un syntagme nominal : On

Un syntagme verbal : connaît l'artisan

Aussi, la position du syntagme nominal n'est pas occupée par un nom mais par le pronom personnel *on*.

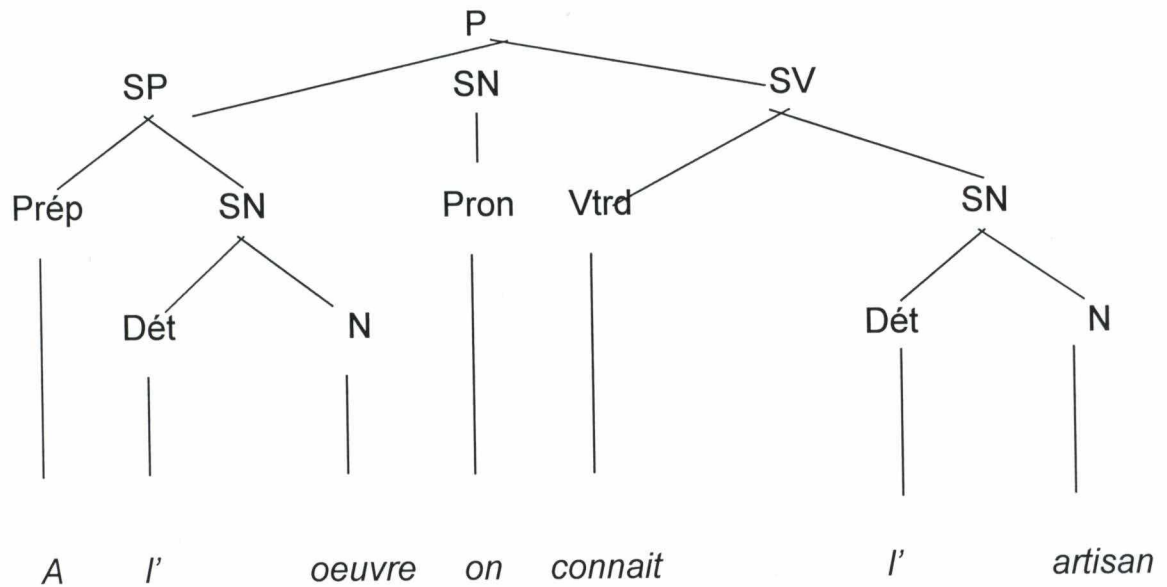
Comme les pronoms *je*, *tu*, *nous* et *vous*, *on* est un pronom sans antécédent dont le référent est identifié à partir de la situation du discours où ils sont employés.

Sa valeur de base est celle d'un pronom indéfini renvoyant à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon plus précise. Cette détermination le rend apte à fonctionner comme substitut de tous les autres pronoms personnels en rejetant leur référent dans l'anonymat.

Dans cette phrase, comme dans d'autres proverbes que nous

analyserons, le pronom indéfini *on* peut être remplacé par *tous les hommes* ou *tout le monde* pour exprimer une vérité générale.

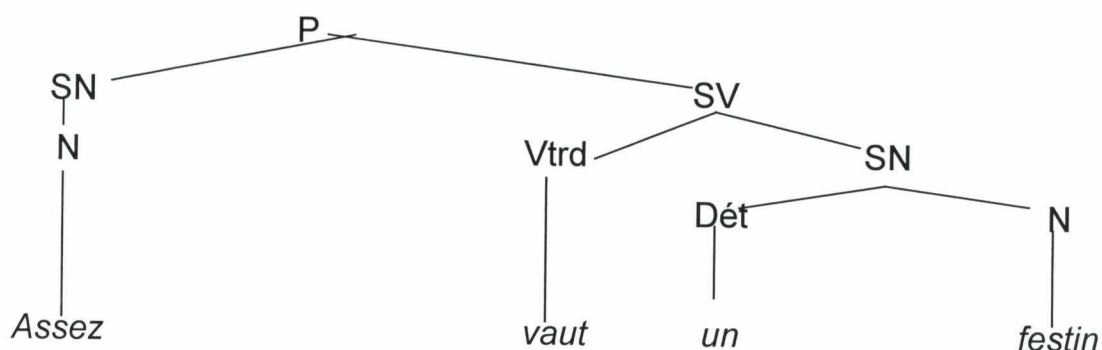
La représentation arborescente sera :



(6) *Assez vaut un festin*

P → SN + SV

Ce que nous remarquons dans cette phrase, c'est que la position du syntagme nominal sujet est occupée par le mot *assez*. Ce mot fait partie de la catégorie des adverbes, ce qui nous amène à dire qu'il s'agit d'un transfert opéré sur ce terme de la catégorie de l'adverbe à la catégorie du nom.



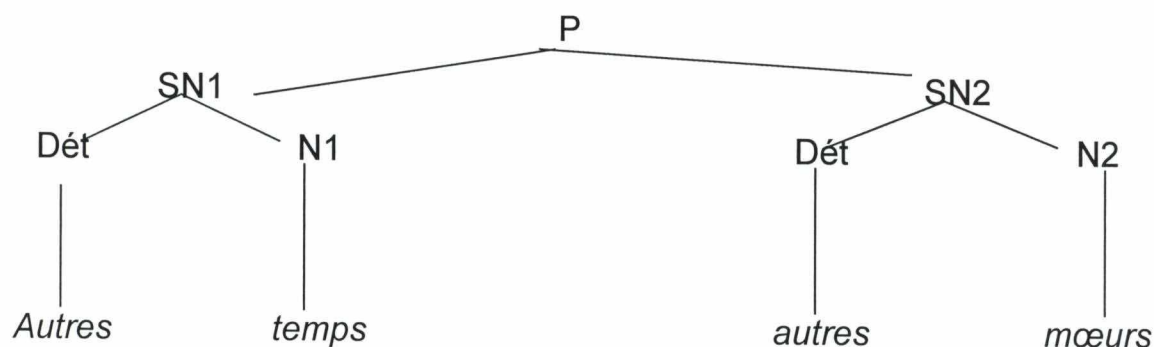
(7) *Autres temps, autres mœurs*

Généralement le mot *autre* suit un autre déterminant formant ainsi un groupe déterminant exprimant la non identité : (*d'*) *autres temps*, (*d'*) *autres mœurs*, mais dans ce proverbe, il est utilisé tout seul.

La non identité exprimée par *autre*, du SN par rapport à tel SN, à condition toutefois, par le défini ou le possessif, qu'il existe un ensemble de références qui permettent d'identifier par la complémentarité la réalité considérée : *l'autre livre* par exemple, implique qu'il existe un ensemble de deux livres dont l'un a été antérieurement mentionné ; une telle limitation n'existe pas pour cet *autre livre* (ce qui s'explique par la valeur référentielle du démonstratif).

Le proverbe (7) se compose de deux syntagmes nominaux :

P → SN₁ + SN₂



(8) *Avec des si, on mettrait Paris en bouteille*

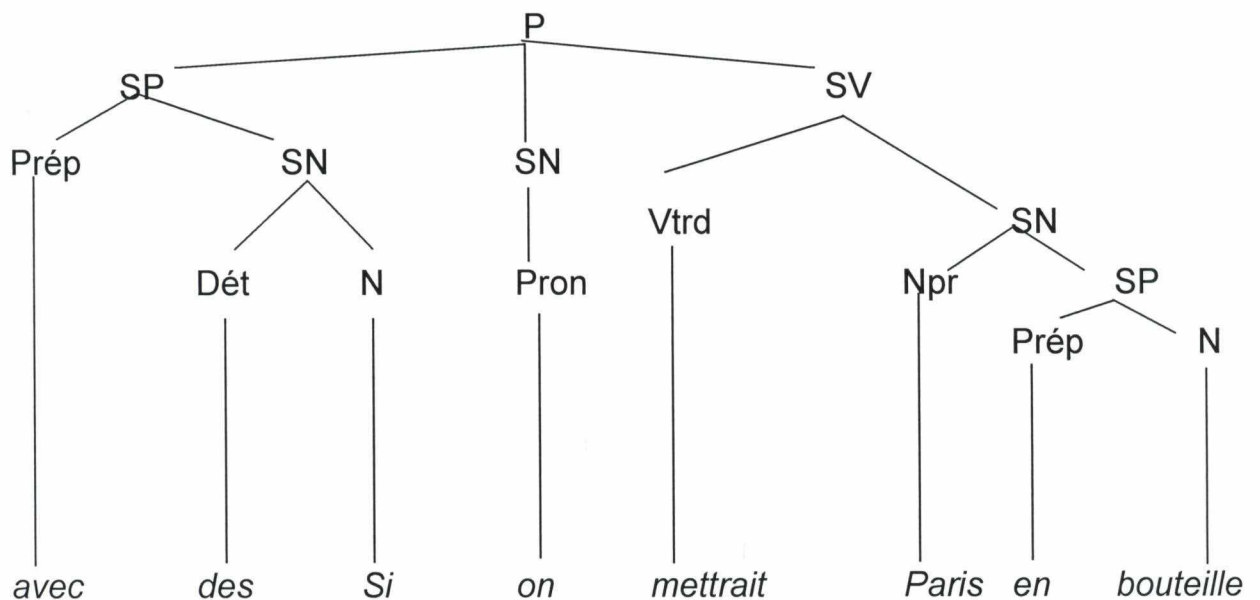
Syntagme prépositionnel : *avec des si*

Syntagme nominal : On

Syntagme verbal : *mettrait Paris en bouteille*

La préposition simple *avec* indique l'instrument. Elle est suivie d'un syntagme nominal, qui est à son tour suivi d'un déterminant (l'article indéfini *des*). Ce déterminant au lieu d'introduire un nom, introduit la conjonction *si* (exprimant la condition ou l'hypothèse). Le terme *si* est donc transféré à la catégorie du nom.

Le syntagme nominal sujet est occupé par le pronom *on*, personnel indéfini, qui ne peut être que sujet.



Dans le cadre de la grammaire syntagmatique, on ajoute à cette représentation, des informations sur les caractères morphologiques, comme le genre, le nombre, la personne, le temps et le mode :

Avec : Prép

des : Dét indéf [fém. plur]

si : N[fém. plur]

on : Pron indéf

mettrait : V trd [3^{ème} pers. Cond]

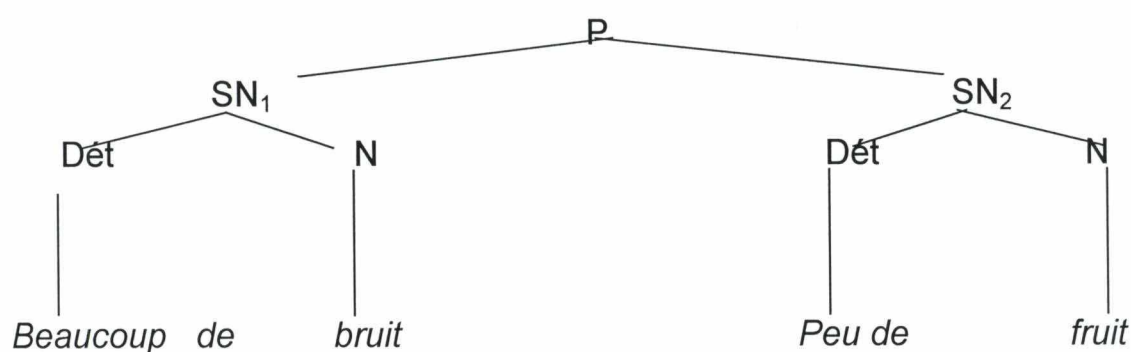
Paris : Npr

dans :prép

une : Dét indéf [fém. sing]

bouteille : N[fém.sing]

(9) *Beaucoup de bruit, peu de fruit*, se compose de deux syntagmes nominaux : *beaucoup de bruit* et *peu de fruit*.



Beaucoup de et *peu de* sont des déterminants complexes exprimant une quantité imprécise. Ces déterminants s'utilisent aussi bien avec les termes numérables (au pluriel) qu'avec des massifs (au singulier), comme c'est le cas de *bruit* et *fruit*

(11) *Ce n'est pas comparaison de soie à miel*

Ce est le pronom démonstratif neutre comme *celui*, *celle*, *ceux* et *celles*. Cette forme s'emploie d'une part comme sujet clitique (elle s'inverse comme les pronoms personnels sujets) du verbe *être*, comme c'est le cas dans cette phrase. Ce pronom a été progressivement remplacé par *cela*, puis par *ça* (sauf devant le présent de l'indicatif du verbe *être* : * *ça est gentil, mais ça serait gentil*)

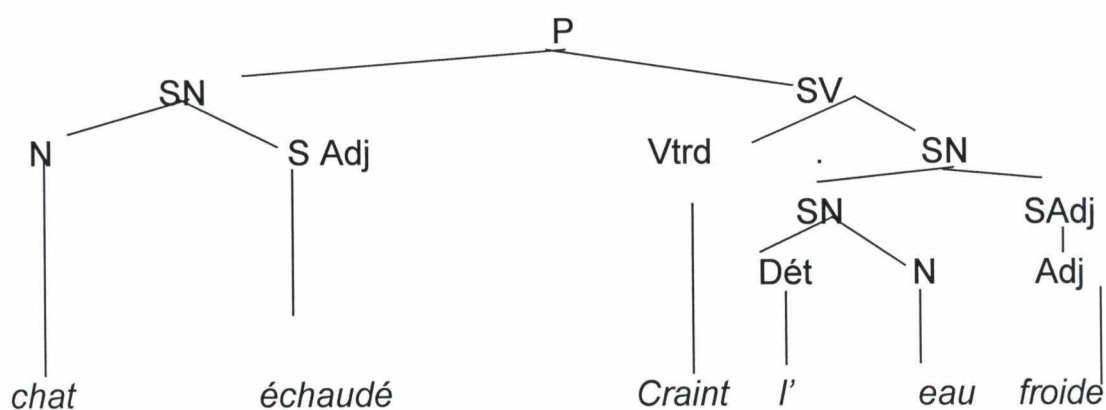
Le proverbe (11) est une phrase négative obtenue par l'insertion des morphèmes *ne* et *pas* dans la phrase affirmative (11a) *C'est comparaison de soie à miel* : (11a) P → SN + SV

Dans les trois syntagmes nominaux, le déterminant est absent
(*comparaison, soie, miel*)

SP₁ —> prép + N (de soie)et

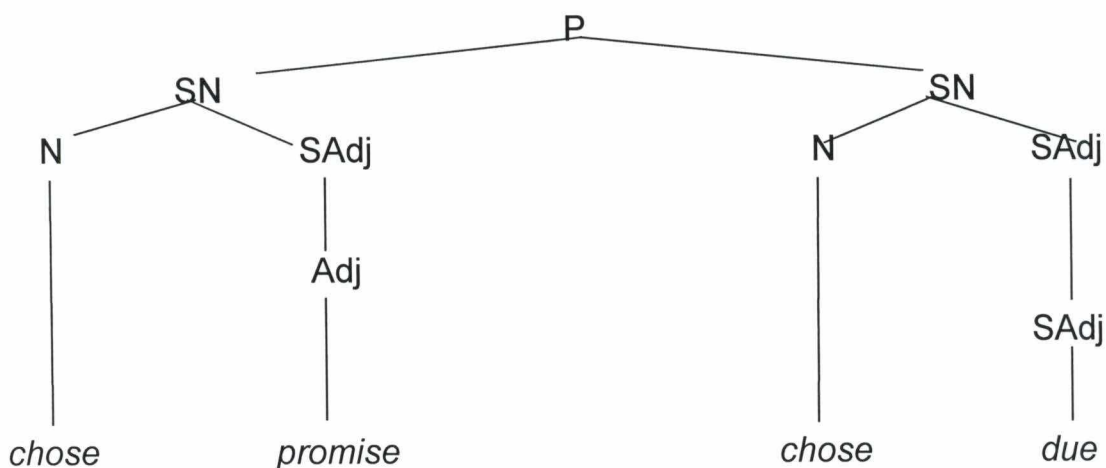
SP₂ —> prép + N (à miel)

(14) *Chat échaudé craint l'eau froide*



Le déterminant est absent dans le syntagme nominal *chat échaudé* alors qu'il est présent dans le syntagme nominal *l'eau froide*.

(15) *Chose promise, Chose due*



On remarque une autre fois l'absence de déterminant dans les deux syntagmes nominaux *chose promise* et *chose due*

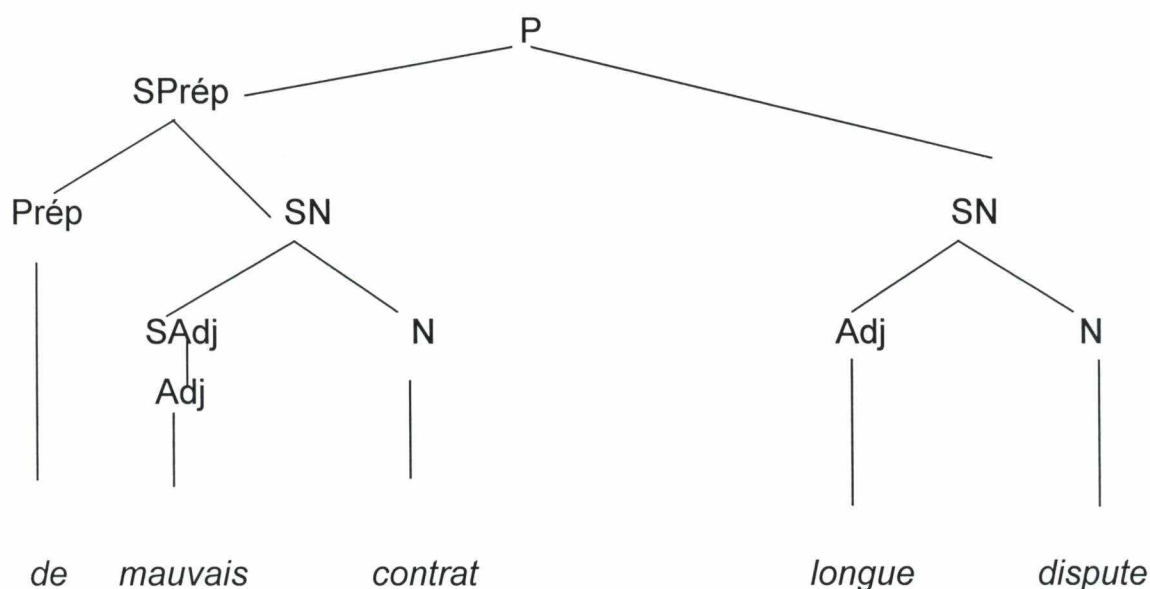
(17) *De nuit, tout blé semble farine*

Cette phrase se compose d'un syntagme prépositionnel SP : *de nuit* déplaçable étant donné que c'est un constituant facultatif de la phrase (complément circonstanciel de temps) ; d'un syntagme nominal SN : *tout blé* et d'un syntagme verbal SV : *semble farine*.

P → SP + SN + SV
 SP → Prép + N
 SN → Dét + N
 SV → V + SN

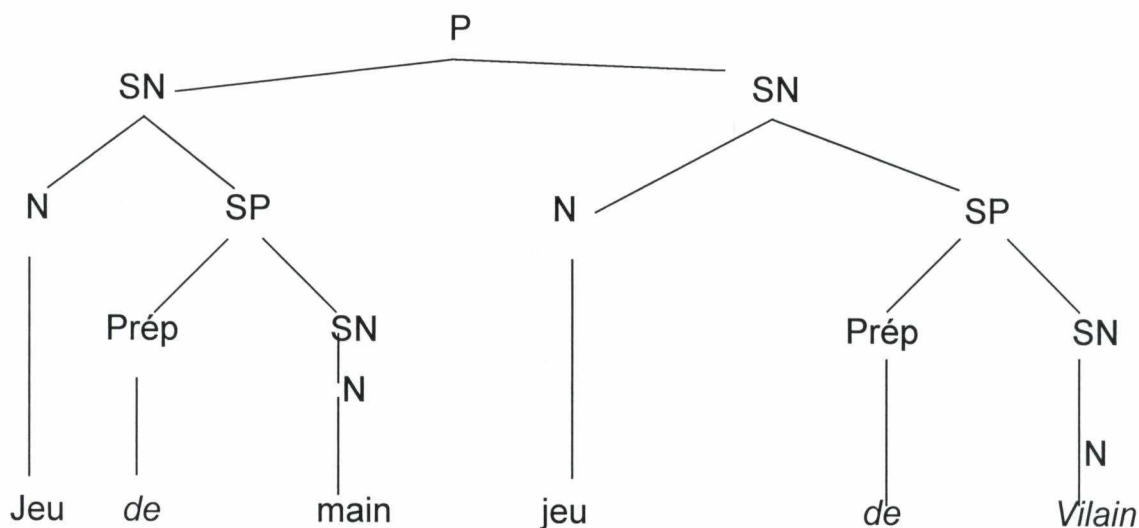
Nous savons que le verbe *sembler* est un verbe essentiellement attributif, il se construit obligatoirement avec un attribut de sujet dont l'effacement rend la phrase agrammatical * *De nuit, tout blé semble*. Aussi, l'attribut du sujet *tout blé* n'est pas un adjectif mais le nom *farine*, ce qui justifie l'absence de déterminant.

(16) *De mauvais contrat longue dispute*



La préposition *de* qui est en tête de la phrase exprime la cause (à cause du mauvais contrat)

(25) *Jeu de main, jeu de vilain*



(29) *Le mort et le prisonnier n'a plus ni ami ni parent.*

A l'origine de cette phrase, nous avons :

(29) { (a) Le mort n'a plus d'ami
(b) Le mort n'a plus de parent

(29) { (c) Le prisonnier n'a plus d'ami
(d) Le prisonnier n'a plus de parent

La coordination des deux syntagmes verbaux (SVa)= *n'a plus d'ami* et (SVb) : *n'a plus de parent* nous donne (SV) : *n'a plus ni ami ni parent.*

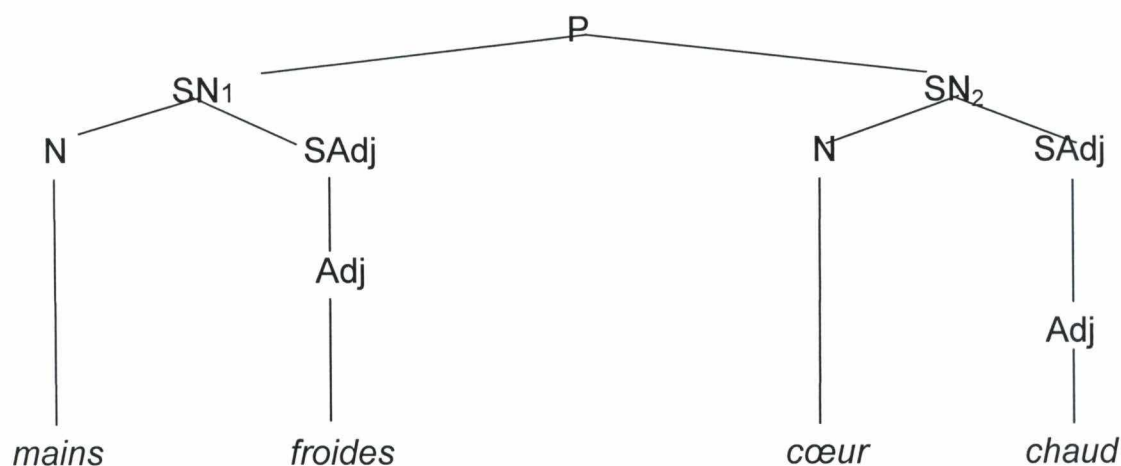
La coordination des deux syntagmes nominaux

SN₁ : *le mort* et SN₂ : *le prisonnier* nous donne SN : *le mort et le prisonnier.*

Ainsi nous obtenons la phrase (29) *Le mort et le prisonnier n'a plus ni ami ni parent*, sachant que *ni* est une conjonction de coordination. Sur le

plan morphologique, le verbe (a), ne s'accorde pas avec son sujet *le mort* et *le prisonnier* (le sujet est pluriel alors que la terminaison du verbe est celle de la 3^{ème} personne du singulier)

(30) *Mains froides, cœur chaud*



(31) *Mieux vaut tard que jamais*

Ce qui est apparent dans ce proverbe c'est le non-respect de l'ordre canonique des constituants de la phrase (*Tard vaut mieux que jamais*). Nous reviendrons sur ce point dans les traits distinctifs du proverbe.

(33) *morte la bête, mort le venin*

Mort (e) est un participe passé utilisé comme adjectif. En effet, le participe passé employé sans auxiliaire peut jouer le rôle d'un adjectif qualificatif. Il correspond à une relative qui contient une forme comportant l'auxiliaire être (qui est mort). Le participe passé *mort(e)* marque ici l'état résultant de l'achèvement du procès.

P → SN₁ + SN₂

SN1 → Adj + SN

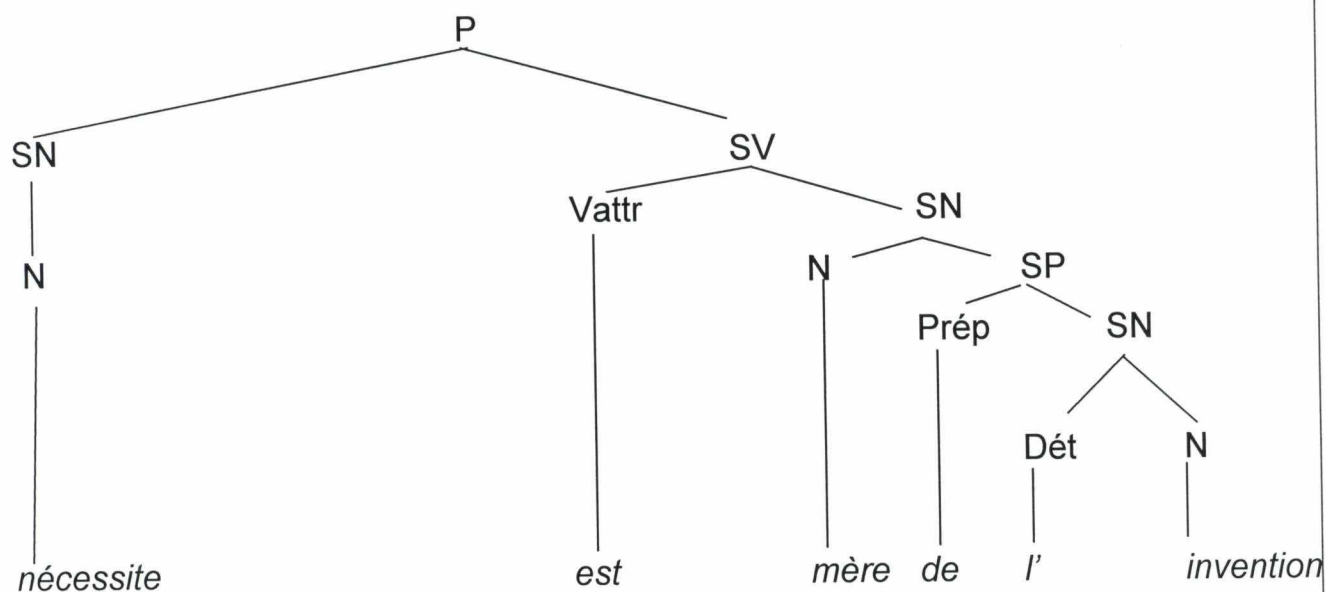
SN2 → Adj + SN

SN → Dét + N

Nous pouvons dire que ce proverbe a la même structure que le proverbe (40) *passée la fête, passé le saint*

(34) *Nécessite est mère de l'invention*

La représentation arborescente de cette phrase est la suivante :



(32) Mieux vaut un « *tiens* » que deux « *tu l'auras* »

La structure de cette phrase ressemble à celle du proverbe (17) mais ce qui caractérise cette phrase sont les deux syntagmes nominaux un « *tiens* » et deux « *tu l'auras* ».

Nous savons que *un* est un déterminant (article indéfini) qui précède normalement un nom commun. Or, dans cette phrase, il est suivi d'un verbe conjugué à l'impératif, c'est-à-dire de toute une phrase « *tiens* »

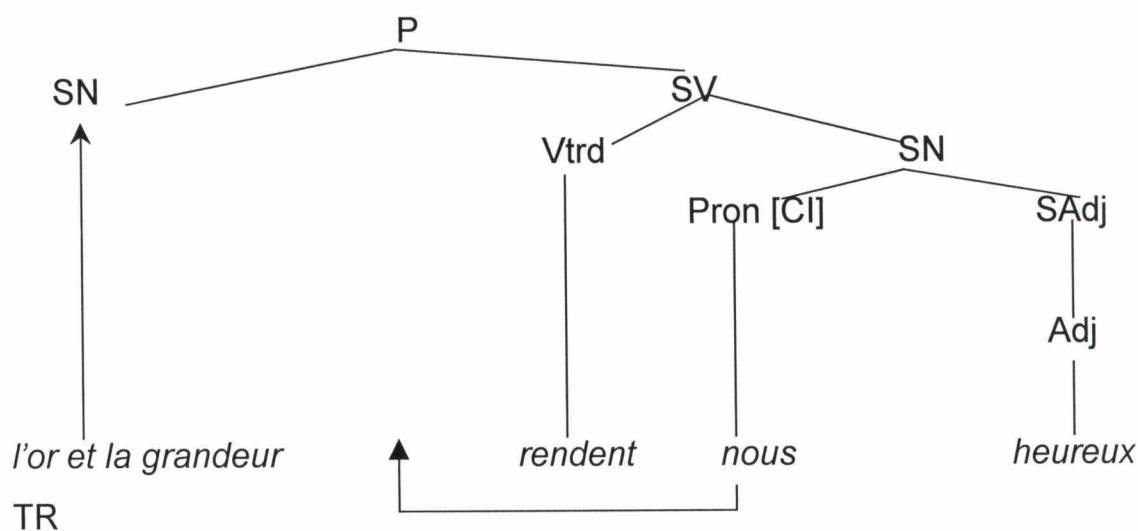
Deux est aussi un déterminant (*numéral cardinal*) qui spécifie la quantité dénotée par le groupe nominal tout en restant, comme les articles indéfinis et partitifs indéfinis quant à leur référence. Or, il est suivi d'une phrase assertive «*tu l'auras*». On a donc opéré un transfert des phrases «*tiens*» et «*tu l'auras*» à la catégorie du nom.

(36) *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux*, est une phrase négative obtenue par la règle transformationnelle «insérer» où l'on insère le morphème *ni* dans la phrase de base (21a) *l'or et la grandeur nous rendent heureux*

(21a) est aussi le résultat d'une transformation qui consiste à déplacer le pronom clitique *nous* :

(21b) * *L'or et la grandeur rendent nous heureux*

ST-P



ST-S *L'or et la grandeur nous rendent heureux*

(41) *Peu d'hommes on été admirés par leurs domestiques*

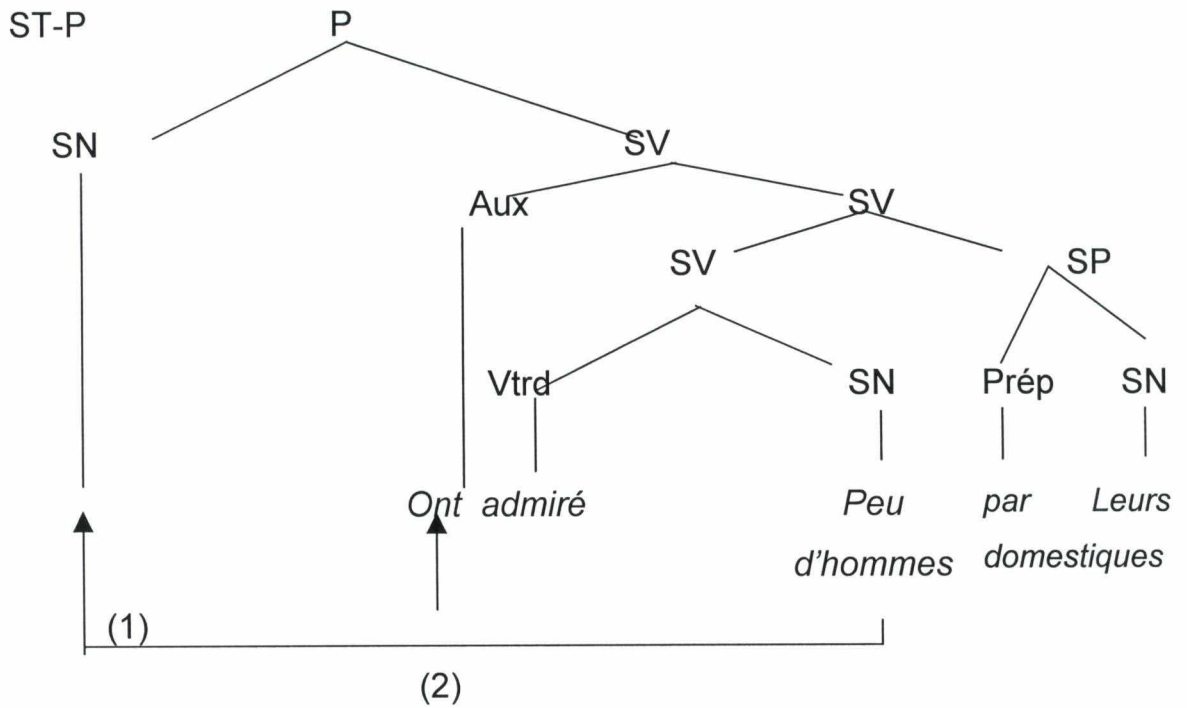
Cette phrase est de type passif. Ce type s'oppose au type actif par la nature sémantique de l'argument choisi comme sujet. En effet, un prédicat verbal, comme nous avons vu dans le premier chapitre, sélectionne un certain nombre d'arguments, dotés d'un rôle sémantique.

Le verbe *admirer* nécessite deux arguments, l'un est un [Agent] et l'autre un [thème] : admirer (x) Agent (y) thème. L'argument affecté du rôle [Agent] est un argument externe alors que l'argument affecté du rôle [thème] est interne au SV. Ainsi, si l'on choisit de présenter comme sujet l'argument externe, on obtient une phrase de type actif : * *Leurs domestiques ont admiré peu d'hommes.*

En structure profonde du type passif, l'argument externe occupe la position de SV, constituant immédiat de SP et constituant sœur de Prép, représenté par la préposition *par*. Le SP, qui gouverne le SN (argument externe) est, lui, constituant immédiat de SV. On obtient alors en structure profonde, une phrase agrammaticale comme **ont admiré peu d'hommes par leur domestiques* à laquelle s'appliquent les règles transformationnelles suivantes afin de produire une phrase grammaticale :

- (1) A la position de SN, constituant immédiat de P, laissé vacante en structure profonde, se déplace le SN, constituant immédiat de SV.
- (2) La forme du verbe change en être + participe passé, où être est un auxiliaire passif qui s'accorde avec le nouveau sujet.

Les deux transformations sont illustrées dans le schéma suivant :



TR ont été admirés

ST-S *Peu d'hommes ont été admirés par leurs domestiques*

(42) *Plus fait douceur que violence*

L'ordre canonique des mots n'est pas respecté dans cette phrase

(P → SN+SV). En effet, le verbe *fait* précède le sujet *violence*.

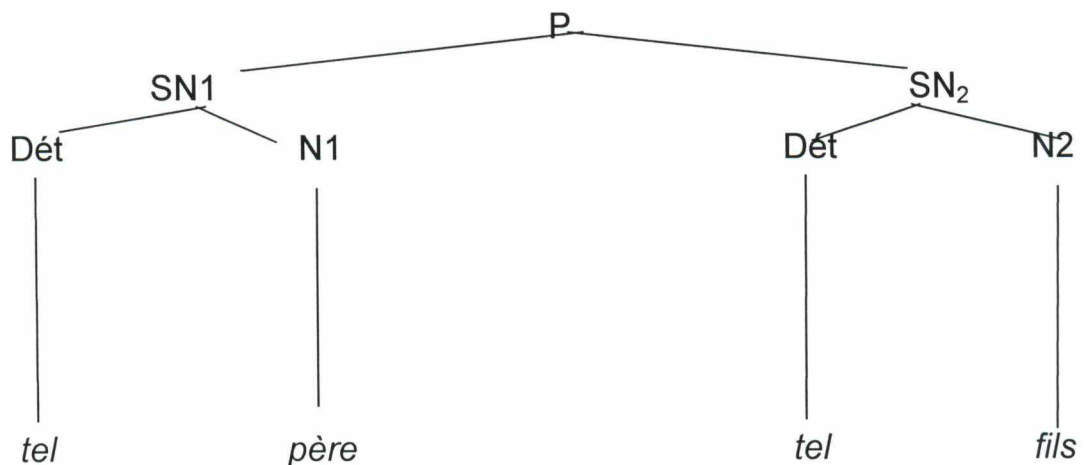
Nous reviendrons sur ce point dans le troisième chapitre.

(47) *Tel père tel fils*

Proverbe comprenant deux syntagmes nominaux :

SN₁ → Dét + N₁

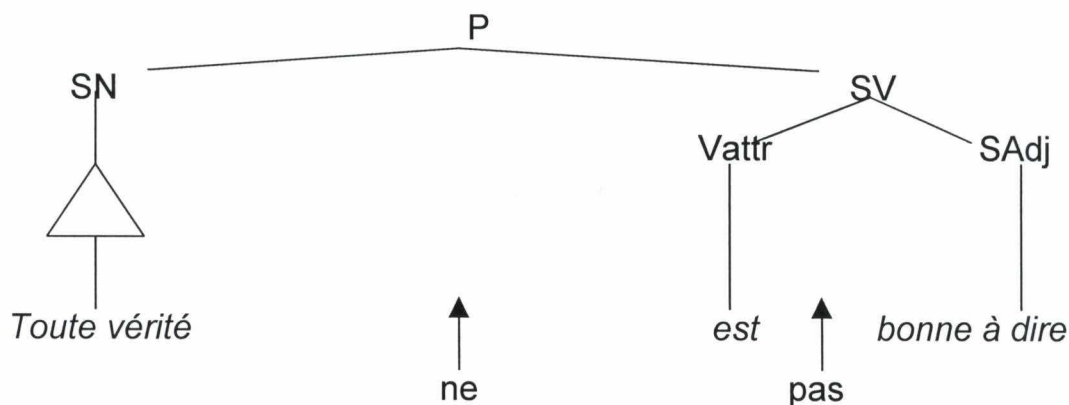
SN₂ → Dét + N₂



L'article indéfini *tel* est utilisé dans cette phrase pour la comparaison.

(49) Toute vérité n'est pas bonne à dire

ST-P



TR

ST-S *toute vérité n'est pas bonne à dire*

à dire est un complément prépositionnel de l'adjectif *bonne*.

Jusqu'ici nous avons analysé les proverbes « phrases simples ». Pour ce fait, nous avons essayé d'utiliser le modèle syntagmatique avec sa représentation arborescente et ses règles de réécriture.

L'analyse en constituants immédiat (ACI) nous a servi pour analyser une partie de ces proverbes mais pour analyser certains proverbes, elle s'est avérée inadéquate notamment les phrases négatives, les phrases passives (il n'y en a qu'une seule) et celles qui contiennent des pronoms clitiques. Nous avons donc eu recours au modèle transformationnel pour les analyser. Modèle dont l'utilisation sera plus fréquente dans l'analyse des proverbes « phrases complexes ».

2.2 Analyse des proverbes « phrases complexes »

2.2.1 De la phrase simple à la phrase complexe

Une phrase est complexe si :

Elle possède globalement les attributs définitoires de la phrase : elle a un type et l'unité mélodique correspondante, s'interprète comme une structure prédicative et peut constituer un énoncé complet ; elle comprend un constituant qui, ayant lui-même la structure d'une phrase (P → GN + GV), se trouve ainsi être en relation de dépendance ou d'association avec une autre structure de phrase.

Il y a **juxtaposition** lorsque la phrase complexe est formée d'une suite de deux ou plusieurs propositions qui pourraient être considérées chacune comme une phrase autonome. Elle sont généralement séparées à l'oral par une pause et à l'écrit par un signe de ponctuation, mais le rapport n'est pas explicitement marqué par un mot de relation : *La semaine du travailleur a sept jours, la semaine du paresseux a sept demains.*

Il y a **coordination**, lorsque la phrase complexe est formée d'une séquence de propositions juxtaposées dont la dernière au moins est reliée aux autres par un mot de liaison, qui peut être soit une conjonction de coordination, soit un adverbe conjonctif : *dis-moi ce que tu lis et je te dirais ce que tu es.*

Il y a **subordination**, lorsque la phrase complexe est construite sur le rapport de dépendance orienté entre une proposition juxtaposée dite **subordonnée** et une proposition dite **principale** ou régissante (la subordonné dépend le plus souvent d'un constituant de la proposition principales) *quand on parle du loup, on voit sa queue.*

Mais il existe des subordonnées sans terme introducteur : subordonnées infinitives avec ou sans sujet réalisé, participiales et autres constructions dites « absolues ».

Il y a insertion lorsqu'une proposition, nettement détachée par les marques prosodiques et graphiques, est placée à l'intérieur ou la fin d'une autre proposition qui équivaut syntaxiquement et sémantiquement à une complétive c.o.d de son verbe.

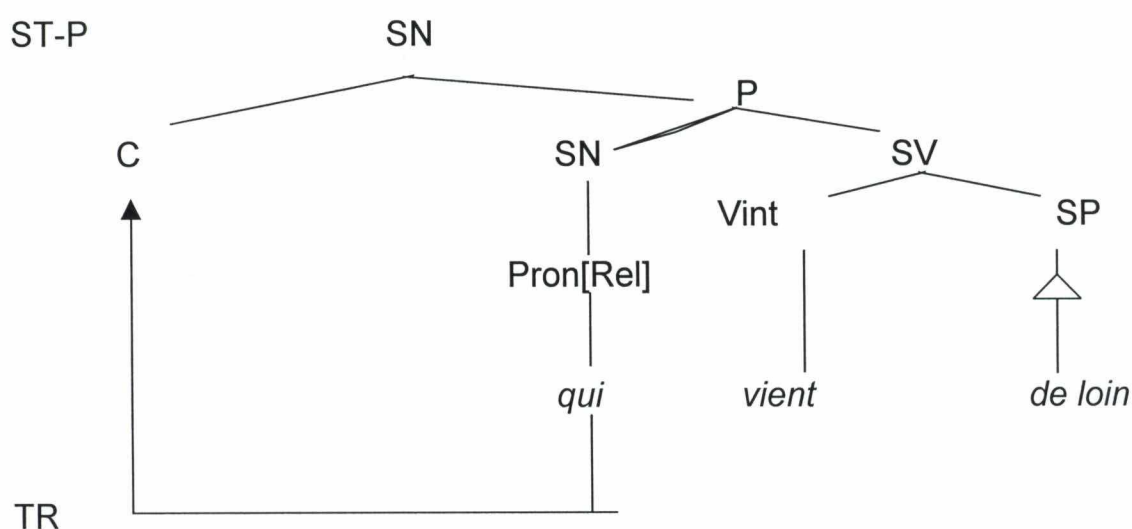
2.2.2 Analyse des proverbes « phrases complexes »

(1) *A beau mentir qui vient de loin*

Phrase complexe comprenant une proposition principale : *A beau mentir* et une proposition subordonnée relative : *qui vient de loin*

Il existe différents types de relatives, que l'on distingue en premier lieu par les équivalences catégorielles : relative pouvant apparaître à place d'un SAdj et relative pouvant apparaître à la place d'un SN.

La relative *qui vient de loin* peut être remplacée par un SN , *l'étranger* par exemple : *A beau mentir l'étranger*. On a donc affaire à une relative **substantive**.



ST-S *qui vient de loin*

(1) *Aide –toi, le ciel t'aidera*

Il y'a ici **juxtaposition de** deux phrases *Aide-toi* et *le ciel t'aidera*. La première est impérative et la deuxième est déclarative.

Une phrase de type impératif se caractérise par l'absence du sujet. On applique alors la règle transformationnelle « supprimer le SN, constituant immédiat de P ». Aussi, La phrase de base *tu t'aide* comporte un constituant représenté par le pronom clitique *te*. La phrase impérative *Aide – toi* est donc obtenue en structure de surface de la manière suivante :

ST-P : * *Tu aides te*

TR (Déplacement du pronom clitique) : *Tu t'aides*

TR (Impérative)

a. supprimer le sujet

* *t'aides*

b. déplacement du pronom clitiques derrière la forme verbale conjuguée :

* *aide -te*

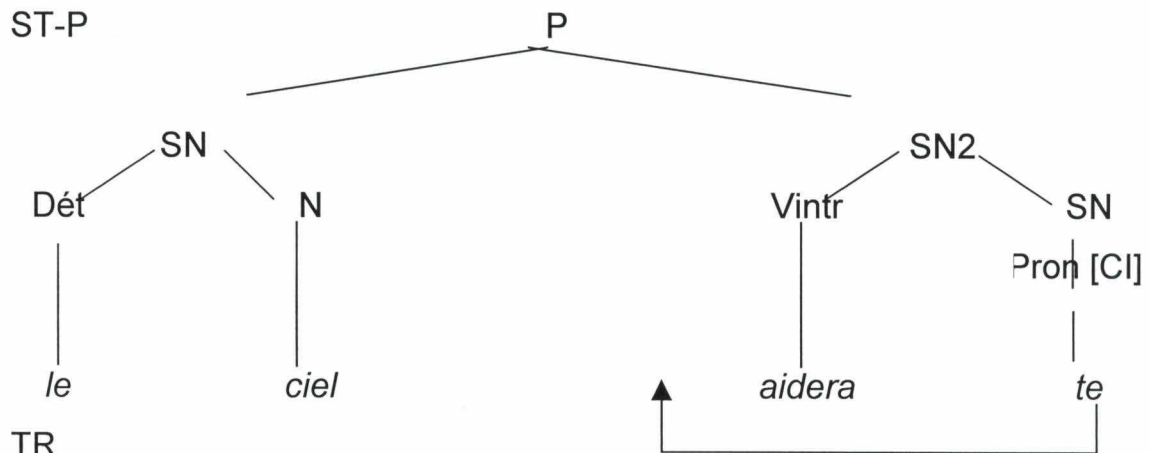
c. changement morphologique des pronoms clitiques *me, te, en moi* et *toi* :

aides - toi

d. supprimer la consonne finale –s- des verbes dont l'nfinitif est en er, à l'écrit

ST-s : *Aide –toi*

Le schéma suivant illustre le déplacement du pronom clitique dans la phrase déclarative *Le ciel t'aidera*



TR

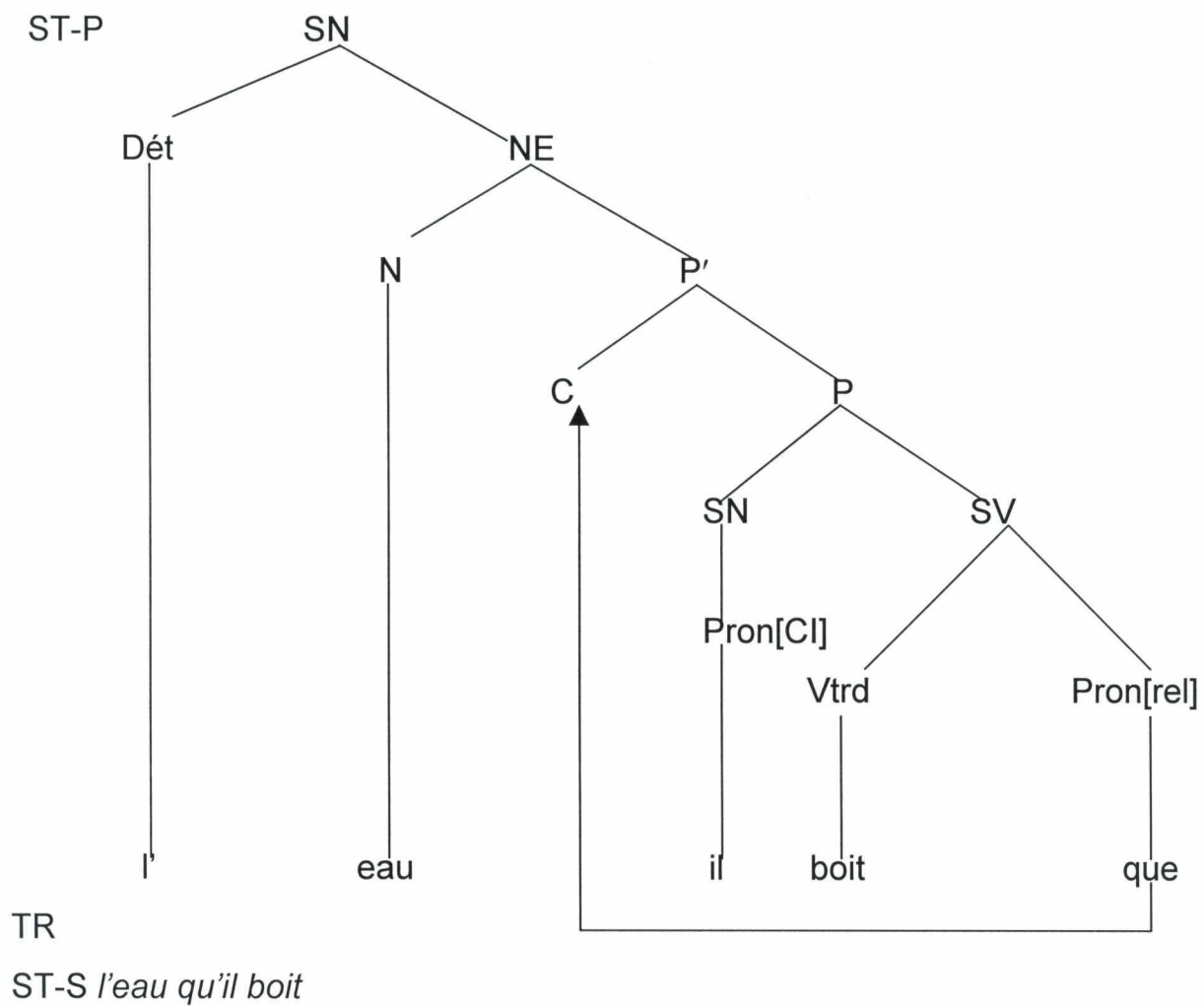
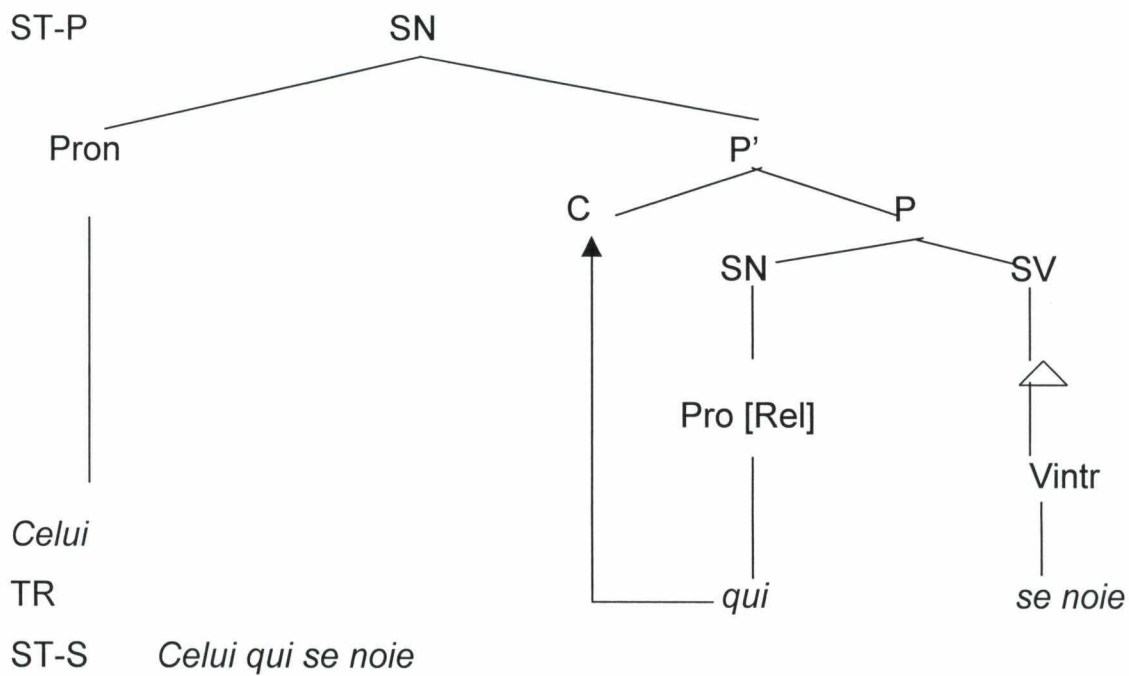
TST-S *Le ciel t'aidera*

(10) *celui qui se noie ne regarde pas l'eau qu'il boit*

Ce proverbe comprend deux relatives :

La première (*qui se noie*) est dite périphrastique car elle est introduite par *celui* suivi du pronom relatif *qui*. En fait, *celui* ne constitue pas un véritable antécédent et n'a qu'un sens très général, il est utilisé pour un référent [+ humain]

La relative *qu'il boit* est une relative **adjective**, étant donné qu'elle peut être remplacée par un adjectif : *l'eau froide*. Elle est indispensable à l'identification du référent de l'antécédent donc elle est **déterminative**.



(12) *Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit*

Il s'agit dans ce proverbe d'un autre type de relatives c'est la relative prédicative *qui font le plus de bruit*.

En effet, dans la phrase *ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit*, la relative *qui font le plus de bruit* ne forme pas avec son antécédent un syntagme nominal, contrairement à la relative adjective déterminative. Nous pouvons dire aussi que *ce sont* est le pluriel du présentatif *c'est*.

(13) *C'est à qui saura la chevaucher que la jument appartiendra.*

Phrase de type emphatique obtenue par la focalisation, une opération transformationnelle qui consiste à déplacer un constituant de la phrase de base dans la construction clivée *c'est...qui /c'est...que*. Ainsi la phrase *La jument appartiendra à qui saura la chevaucher* donne lieu en structure de surface à :

C'est à qui saura la chevaucher que la jument appartiendra

C'est la jument qui appartiendra à qui saura la chevaucher.

(18) *Dis-moi ce que tu lis et je te dirais ce que tu es*

Deux phrases coordonnées par *et* : *Dis-moi ce que tu lis* est à la fois phrase impérative et interrogative indirecte. *Je te dirais ce que tu es* est déclarative.

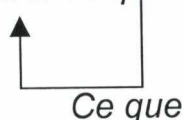
La phrase impérative est obtenue par des transformations de la phrase de base *tu me dis ce que tu lis* comme celles que nous avons vu dans le proverbe (4)

L'interrogation indirecte, en tant que constituant d'une phrase, est un complément sélectionné par certains verbes, tels que demander, interroger, ignorer, renseigner, etc.

La subordonnée interrogative indirecte partielle caractérisée par la présence d'un terme interrogatif, nécessite une transformation. En effet, la phrase *Dis - moi ce que tu lis* est considérée comme dérivée de la structure profonde [P Dis-moi [P' tu lis quoi]. Le pronom interrogatif *quoi* occupe à ce niveau d'analyse, la place du SN constituant immédiat du SV *lis quoi*, et ce conformément au cadre de sous catégorisation du verbe *lire* : *lire* (V)/___ SN

Puisque le terme interrogatif *quoi* réfère à un [-Humain], on a recours à la forme complexe *ce que*, qui est un allomorphe de *quoi* :

Dis - moi tu lis quoi → *dis moi ce que tu lis*.



(19) *Est heureux qui croit l'être*

Ce que nous remarquons dans ce proverbe c'est que le syntagme attributif *est heureux* précède le syntagme nominal *qui croit l'être*, ce qui n'est pas l'ordre canonique des mots en français.

L'attribut du sujet *heureux* est le deuxième constituant du syntagme verbal → V (*est*) + X (*heureux*)

Nous pouvons dire que ce proverbe est le résultat de quelques transformations opérées sur la phrase *qui croit être heureux est heureux* qui, par un changement d'ordre de constituants devient *Est heureux qui croit être heureux*, puis par la pronominalisation (emploi du pronom personnel *le*) devient *Et heureux qui croit être le* et enfin, la phrase devient *Est heureux qui croit l'être*, après le déplacement du pronom clitique *le*.

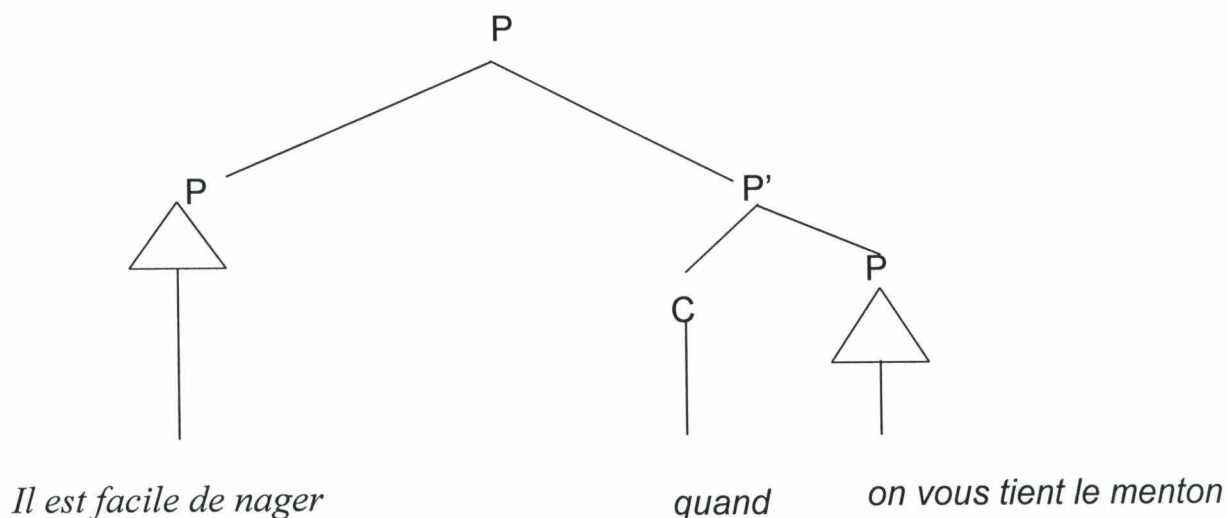
La relative *qui croit l'être* peut être remplacée par un nom propre : *Paul est heureux* ou un pronom : *il est heureux*, donc elle est **substantive**.

(20) *Il est facile de nager quand on vous tient le menton.*

Cette phrase est de type impersonnel. Elle concerne une construction infinitive *nager est facile* qui forme le constituant post-verbal d'une construction impersonnelle.

Elle contient aussi une subordonnée circonstancielle *quand on vous tient le menton*. On distingue deux catégories de subordonnées circonstancielles :

Il existe des subordonnées circonstancielle qui se trouvent à l'intérieur du SV en tant que complément non sélectionné par le verbe. Il s'agit des subordonnées introduites par la conjonction de subordination *quand*, comme c'est le cas dans ce proverbe ou des subordonnées causales introduites par la conjonction *parce que*.



(21) *Il faut prendre le taureau par les cornes,*

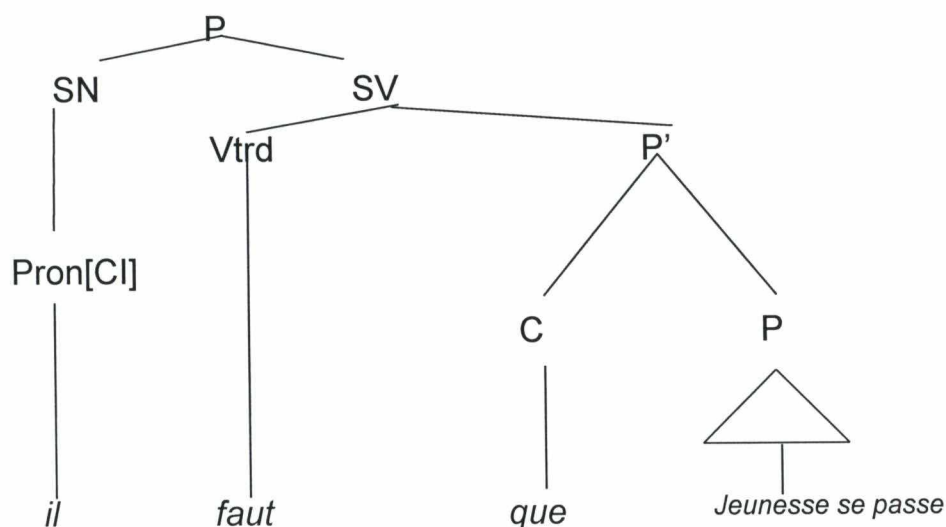
est une phrase impersonnelle mais elle diffère de la précédente par le fait que le verbe *falloir* est monovalent. Cette phrase est dérivée directement de la structure profonde * *prend le taureau par les cornes*.

(22) *Il faut que jeunesse se passe*

La construction impersonnelle est suivie dans ce proverbe par la subordonnée complétive *que jeunesse se passe*

On appelle subordonnée **complétive** une phrase fonctionnant comme constituant obligatoire d'une autre phrase. Et qui est introduite par la conjonction de subordination *que*. Cette dernière est regroupée, en grammaire générative, dans la catégorie complémenteur (symbolisée par C) avec les prépositions *à* et *de* introduisant une subordonnée à l'infinitif. La phrase P, précédée d'un complémenteur (c), est symbolisée par P'.

Il faut noter que cette complétive fonctionne comme complément.

(23) *Il n'y a que la vérité qui blesse*

Il n'y a est une locution verbale impersonnelle.

On remarque qu'il s'agit d'une négation avec « ne... que ». C'est ce qu'on appelle la négation **exceptive ou restrictive**. Cette négation n'est pas à proprement parler une négation. Elle est restrictive en ce qu'elle exclut de son champ tout terme autre que celui qu'elle introduit (*la vérité*). On peut expliquer cette signification en ajoutant l'expression *et rien d'autre*. On

proprement parler une négation. Elle est restrictive en ce qu'elle exclut de son champ tout terme autre que celui qu'elle introduit (*la vérité*). On peut expliquer cette signification en ajoutant l'expression *et rien d'autre*. On peut utiliser également les termes *seulement* et *seule* (*seule la vérité blesse*).

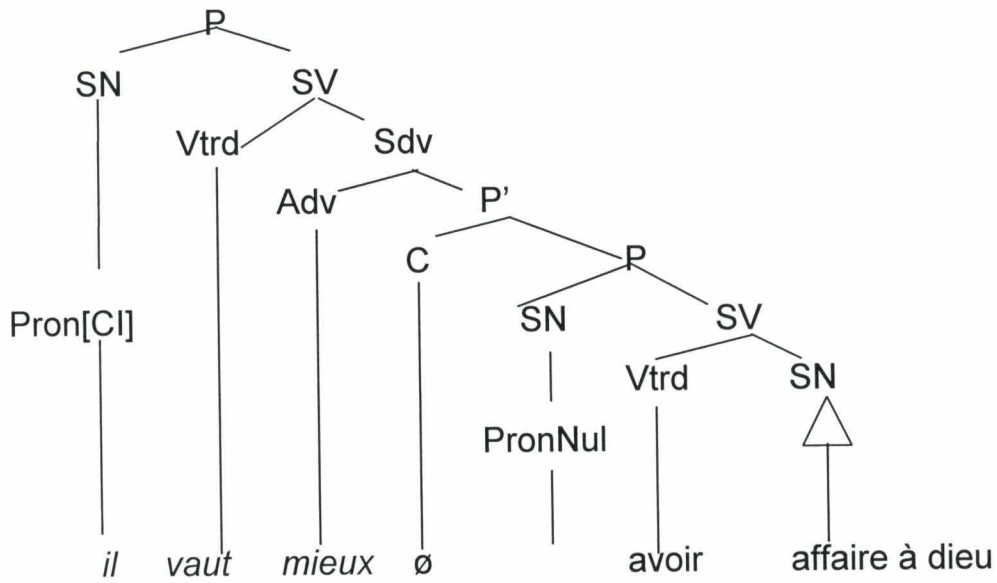
La structure « *il n'y a que* » est la plus fréquente à l'oral.

(24) *Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints.*

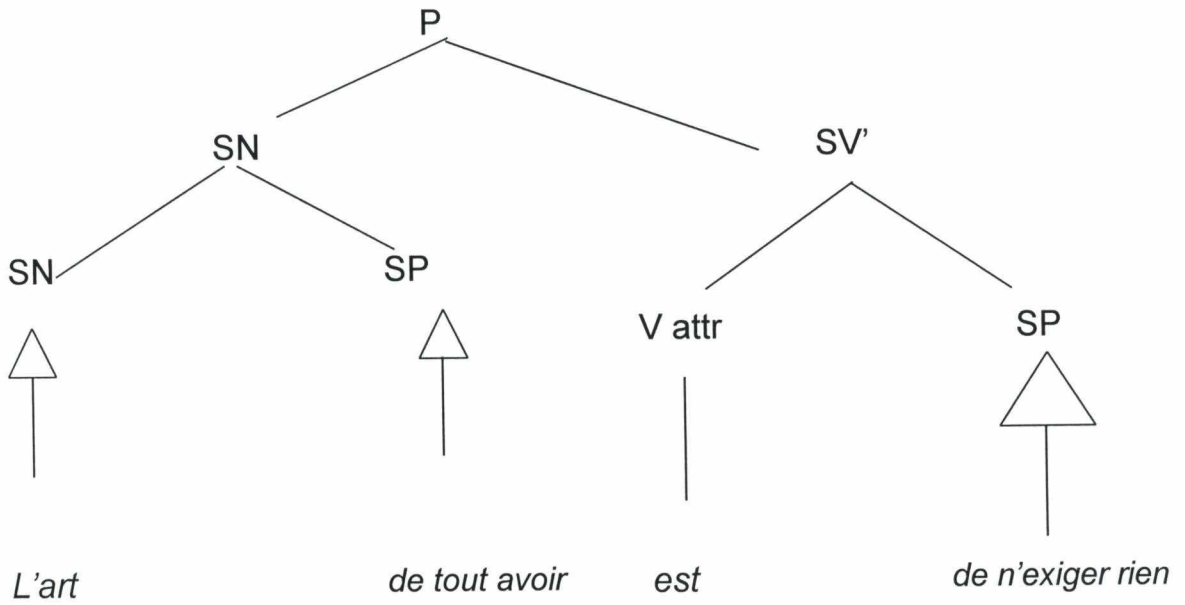
Phrase impersonnelle : le verbe *valoir* est utilisé dans les proverbes (31) et (32) dans les constructions personnelles. Mais dans ce proverbe, il est dans une construction impersonnelle. On pouvait dire aussi : *avoir affaire à dieu vaut mieux qu'avoir affaire à ses saints*.

Avoir affaire à dieu est subordonnée à l'infinitif qui fonctionne comme complément sélectionné du verbe *valoir*.

Lorsque la subordonnée à l'infinitif fonctionne comme complément sélectionné par le verbe, le choix entre *à*, *de*, et \emptyset , comme complémenteur dépend du verbe. Ainsi, le verbe *valoir* sélectionne le complémenteur \emptyset comme introducteur de la subordonnée.



(26) *L'art de tout avoir est de n'exiger rien*



Dans *n'exiger rien*, il y a une négation partielle avec *ne* et le pronom négatif *rien* qui, dans les phrases ordinaires se situent (*ne* et

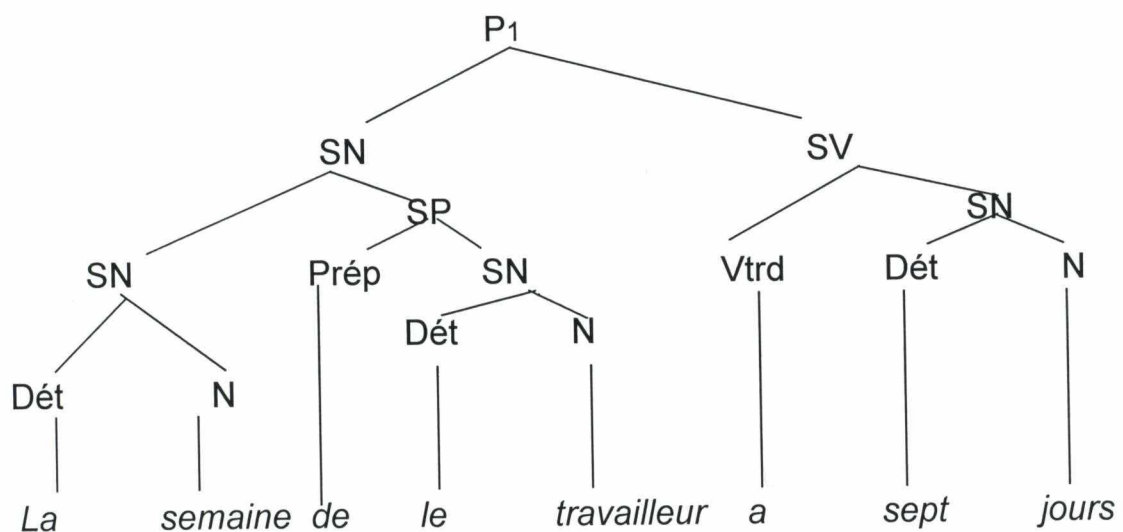
rien) avant le verbe puisqu'il est à l'infinitif, mais dans cette séquence *ne* et *rien* entourent le verbe *exiger*.

(27) *La semaine du travailleurs a sept jours , la semaine du paresseux a sept demains.*

Cette phrase est obtenue d'une juxtaposition de deux phrases assertives : P1 : *La semaine du travailleur a sept jours.*

P2 : *La semaine du paresseux a sept demains.*

P1 et P2 ont la même structure. Voici la représentation arborescente de P1 par exemple :



Sachant que *du* est un amalgame de la préposition *de* et l'article défini *le*.

(28) *le chat parti, les souris dansent* sont deux propositions juxtaposées mais qui entretiennent en fait un rapport de subordination car la première (*le chat est parti*) est une subordonnée dépourvue de terme introducteur, mais qui d'une part, a une structure propositionnelle articulée autour d'une forme verbale et d'un sujet éventuellement non exprimé, et qui, d'autre part a un caractère nettement subordonné. C'est une

subordonnée **participiale**. Elle peut être remplacée par une subordonnée circonstancielle : *dés que le chat est parti, les souris dansent.*

(35) *Nous défendre quelque chose c'est nous en donner envie,*
sont les nominalisations infinitives de : *on nous défend quelque chose*
et on nous en donne envie.

La nominalisation infinitive est une opération transformationnelle qui conserve l'ordre des syntagmes SN de la phrase de base.

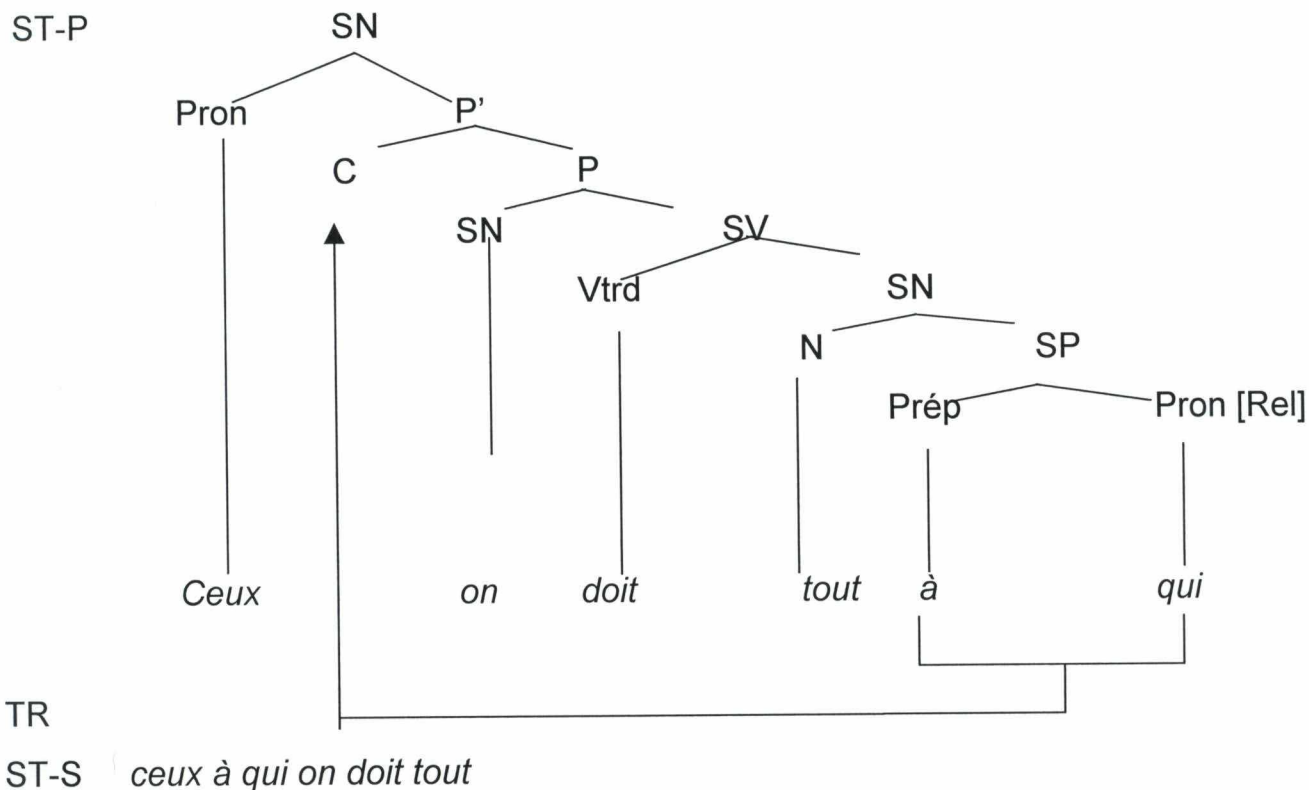
Il y a aussi le présentatif *c'est* qui relie les deux propositions.

(37) *On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tout.*

Ce que nous pouvons remarquer dans cette phrase est que le verbe *aimer*, bien qu'il soit transitif direct, est suivi d'une préposition (*à*). *Voir ceux à qui l'on doit tout* est une subordonnée à l'infinitif qui fonctionne comme complément sélectionné de *aimer*.

Sans oublier que le proverbe (37) est une phrase de type négatif obtenue d'une transformation opérée sur la phrase de base *on aime à voir ceux à qui l'on doit tout.*

Il y a aussi une relative précédée de la préposition *à*, c'est à- dire le pronom relatif *qui* est constituant du SP : *à qui l'on doit tout.* Dans ce cas, c'est l'ensemble de SP qui se déplace en position de C :

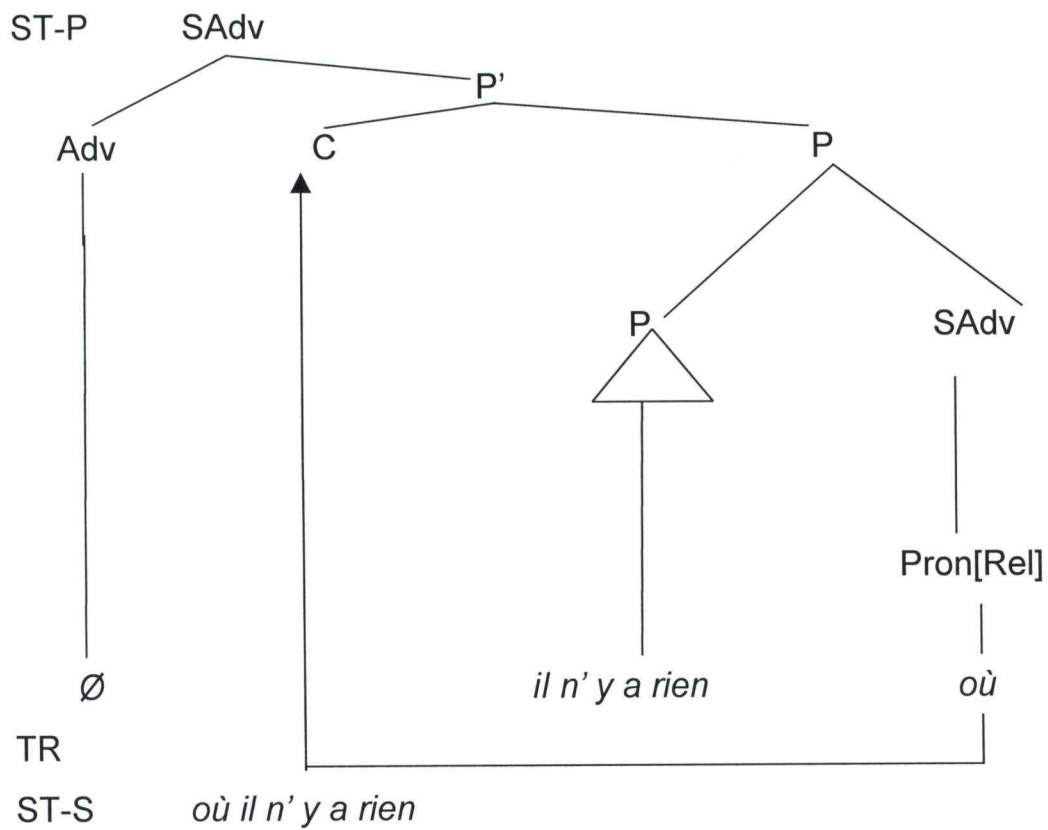


(37) *On n'apprend pas aux vieux singes à faire des grimaces,*
est le résultat d'une transformation qui consiste à insérer les morphèmes *ne* et *pas* dans la phrase de base *On apprend aux vieux singes à faire des grimaces*.

On peut ajouter que la proposition subordonnée à l'infinitif *à faire des grimaces* est un complément du verbe *apprendre*.

(39) *Où il n'y a rien le roi perd ses droits*

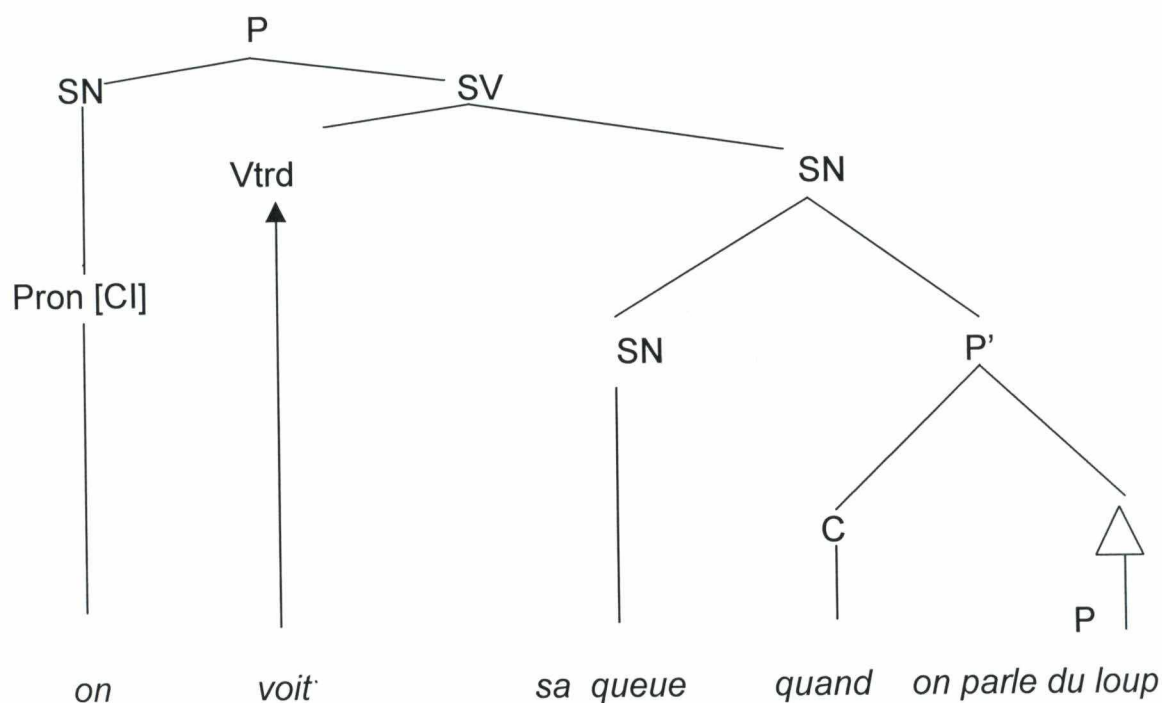
Nous pouvons dire que cette phrase correspond à : là où il n'y a rien, le roi perd ses droits et que l'adverbe de lieu *là* a été effacé
Le schéma suivant montre la structure profonde de (39) ainsi que le déplacement du pronom relatif *où* :



(43) *Quand on parle du loup, on voit sa queue*

Il y a subordination car la phrase (43) est construite d'un rapport de dépendance entre la subordonnée circonstancielle *Quand on parle du loup* et la proposition principale *on voit sa queue*.

P' \longrightarrow C + SN + SV

(44) *Qui aime bien châtie bien*

La relative *qui aime bien* peut être remplacée par un nom propre : *Paul châtie bien* ou un pronom : *Il châtie bien*. Donc elle est substantive.

(45) *Qui ne dit mot consent*

Nous pouvons dire la même chose que pour le proverbe précédent concernant la relative *Qui ne dit mot*, mais cette proposition comporte aussi une négation faite seulement avec le morphème dis-cordancier *ne*. Nous assistons donc à un effacement du morphème fortclusif *pas*.

(46) *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait* a une structure très particulière, dans la mesure où nous y trouvons deux propositions subordonnées de condition *Si jeunesse savait* et *si vieillesse pouvait*, sans que les propositions principales soient réalisées. D'un point de vue sémantique, la conjonction *si* exprimant l'hypothèse, sert à montrer que les jeunes manquent d'expérience, les vieux de force.

(47) *Tout ce qui brille n'est pas or*

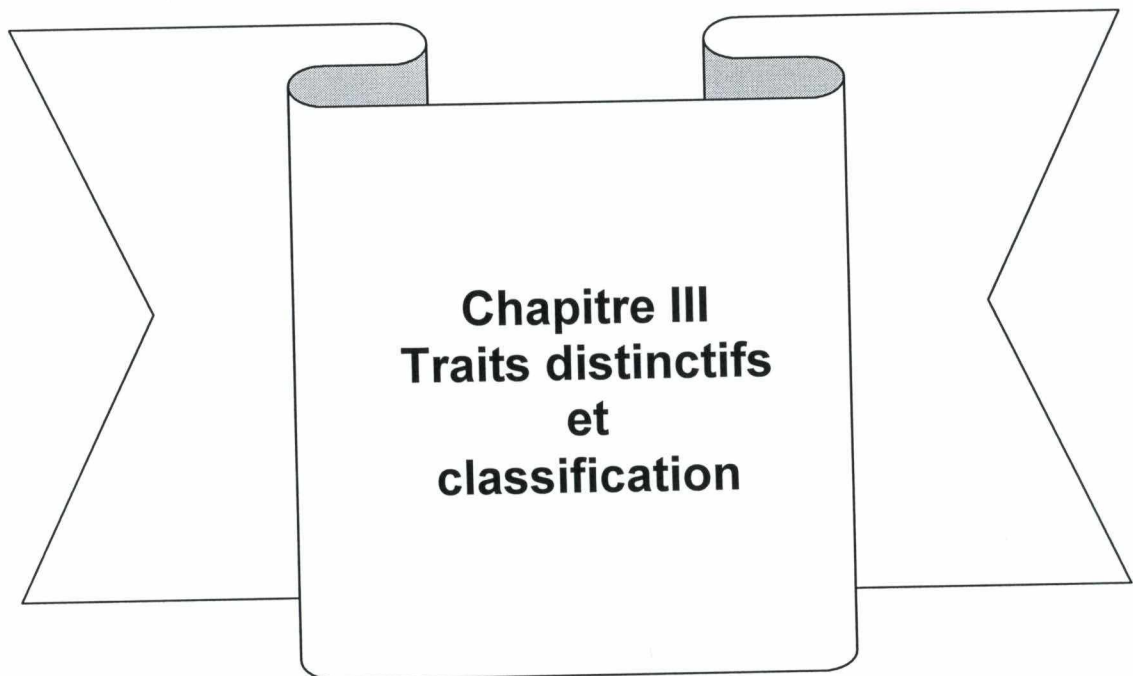
SN : Tout ce qui brille

SV : n'est pas or

Nous savons que le terme *tout* marque la totalité globalisante, ce qui cause une contradiction sémantique car on peut interpréter cette phrase comme *l'or (qui a le caractère de brillance) n'est pas or*. Pourtant, cette structure existe même dans les phrases ordinaires du français. *Tout le monde n'est pas d'accord* par exemple, peut être interprétée comme *personne n'est d'accord*.

(50) *Vouloir c'est pouvoir,*

est une construction infinitive où le présentatif *c'est* relie deux verbes à l'infinitif. Nous parlerons de ce type de constructions dans le chapitre qui suit.



1. Traits distinctifs du proverbe français

L'analyse du corpus nous a permis de relever quelques traits spécifiques qui font la particularité syntaxique du proverbe français. Nous pouvons les résumer dans ce qui suit :

1.1 L'absence de déterminant

Le déterminant se définit comme **«le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé»** ⁽¹⁾ dans la phrase de base. Les règles de réécriture des grammaires syntagmatiques en font le premier des constituants obligatoires de la forme canonique du GN → Dét + N

Aussi, J Bernabé, le juge indispensable pour la grammaticalité de la phrase : **«Le déterminant recouvre un ensemble de morphèmes grammaticaux dépendant du nom qu'ils spécifient. Contrairement aux compléments déterminatifs, il ne constitue pas une expansion du nom. Une fois que le constituant D a été retenu dans la base, certains de ses éléments peuvent au terme de manipulations diverses, être enlevés mais le déterminant ne peut pas être totalement supprimé sans que soit portée atteinte à la grammaticalité de la phrase qui le contient»**. ⁽²⁾

Cependant, il arrive que le déterminant soit absent de la tête d'un syntagme nominal. Cette absence apparaît tantôt en rapport avec une détermination référentielle forte (c'est le cas des noms propres, des apostrophes, des compléments de temps et de lieu), tantôt au contraire comme la marque d'actualisation incomplète du nom, le GN ayant alors une valeur attributive et non référentielle (cas des attributs, des appositions, des compléments de nom).

(1) Martin RIEGEL, Jean – Christophe PELLAT , René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, 2004, P151.

(2) Jean BERNABE, *Grammaire basilectale approchée des créoles Guadeloupéen, Vol1*, Minuit 1983, P 631

Ce phénomène (l'absence de déterminant) se trouve souvent dans le proverbe français. En effet, nous constatons que les proverbes, énoncés à « valeur générales » révèlent une haute fréquence de noms sans déterminant.

- (2) *A bon **chat** bon rat*
- (3) ***Abondance** de bien ne nuit pas*
- (8) *Avec des si, on mettrait Paris en **bouteille***
- (11) *ce n'est pas **comparaison** de soie à miel*
- (14) ***Chat** échaudé craint l'eau froide*
- (15) ***Chose** promise **chose** due*
- (16) *De mauvais **contrat** longue **dispute***
- (17) *De nuit, tout blé semble **farine***
- (22) *Il faut que **jeunesse** se passe*
- (25) ***Jeu** de main, **jeu** de vilain*
- (30) ***Mains** froides, **cœur** chaud*
- (34) ***Nécessité** est mère de l'invention*
- (42) *Plus fait **douceur** que **violence***
- (46) *Si **jeunesse** savait, si **vieillesse** pouvait*

De plus, l'absence de déterminant dans ces proverbes ne correspond à aucun des cas que nous venons de citer, sauf dans le proverbe (17) où *farine* est attribut du sujet *tout blé*, et dans les proverbes (8) et (9) où *bouteille* et *soie* sont des compléments de nom.

L'indétermination (marque \emptyset) signifie que le locuteur ne cherche ni à localiser ni à quantifier le contenu des éléments sans déterminant.

1.2. La non observation de l'ordre canonique des mots

«L'ordre des mots joue un rôle capital dans l'expression française parlée. Il comporte, d'une part, des servitudes très strictes, d'autre part, des latitudes plus ou moins amples »⁽¹⁾

Dans la chaîne parlée et dans sa représentation linéaire écrite, les mots apparaissent dans ce qu'il convient d'appeler une *successivité syntagmatique* : un ordre signifiant. Cet ordre est très important en français car pour certaines unités syntaxiques, il est le seul moyen d'indiquer leur rapport avec le reste de l'énoncé ou, si l'on préfère leur place est pertinente pour indiquer leur fonction.

En français, où un certain ordre est habituel (par exemple : sujet + verbe + complément circonstanciel), tout changement entraîne une valeur expressive. Face à une habitude nécessitée par la langue, existe une certaine liberté dans cet ordre considéré comme fréquent et pertinent, et qui connaît en français des servitudes importantes depuis que la perte de la déclinaison l'a rendu nécessaire.

L'ordre des mots dépend de :

- La modalisation énonciative (assertion, interrogation, ordre, peut être aussi de sous – classes par exemple le statut descriptif d'un énoncé assertif).
- L'étiquetage en catégories, parmi celles –ci, certaines ont un comportement particulier qui est indépendant de la catégorie fonctionnelle (par exemple les clitiques). Il peut y avoir une catégorie particulière de « mots légers ».
- Contraintes générales à respecter : par exemple le participe passé suit toujours l'auxiliaire.

Il y a l'ordre grammatical, l'ordre logique et l'ordre psychologique.

(1) Aurélien SAUVAGEOT, « *L'ordre des mots* » dans analyse du français parlé, Hachette, 1962, P216

Ce dernier qui résulte de l'état d'esprit du locuteur dans une situation donnée, présente, une syntaxe particulière : « **Plus l'émotion du locuteur est vive plus elle désorganise la phrase, disloque l'ordre naturel et logique des termes et laisse fuser, par priorité, les mots, les plus chargés de signification affective ou plus urgents à transmettre.** » ⁽¹⁾

Par conséquent il y a des phrases où logique et grammaire ne coïncident plus car des nécessités d'ordre psychologique ou stylistique peuvent renverser ou perturber l'ordre grammatical habituel, ce qui donne lieu à des inversions.

Les inversions sont un des traits caractéristiques du proverbe français. Dans le proverbe (19) *Est heureux qui croît l'être*, le syntagme attributif est heureux précède le syntagme nominal sujet *qui croît l'être*, ce qui constitue une transgression de l'ordre canonique des mots en français aussi, dans les proverbes :

(31) *Mieux vaut tard que jamais*

(32) *Mieux vaut un « tiens » que deux « tu l'auras ».*

(41) *Plus fait douceur que violence,*

Les adverbes *mieux* et *plus* précèdent les verbes *vaut* et *fait* qui à leur tour précèdent respectivement les sujets *tard*, *un tiens* et *douceur*.

La non observation de l'ordre canonique des mots est donc un trait distinctif caractérisant le proverbe.

1.3. Le caractère symétrique de l'énoncé proverbial.

Le proverbe français se caractérise par l'opposition de deux propositions, de deux phrases nominales ou de deux groupes de mots à l'intérieur de la proposition :

(1) M.COURLAULT ; Manuel pratique de l'art d'écrire, Hachette ,1957,P126

- (44) *Qui aime bien châtie bien*
 (30) *Mains froides, cœur chaud*
 (9) *beaucoup de bruit, peu de fruit*
 (14) *chat échaudé craint l'eau froide*

Il se caractérise aussi par la répétition des mots, par des oppositions sur le plan lexical et syntaxique.

- (15) *chose promise chose due*
 (2) *A bon chat bon rat*
 (7) *Autres temps, autres mœurs*
 (25) *Jeu de main, jeu de vilain*
 (33) *Morte la bête, mort le venin*
 (40) *Passée la fête, passé le saint*

1.4. Le transfert de catégorie

Certains termes (simples ou complexes) peuvent changer de catégorie syntaxique. Ainsi, dans le proverbe (6) *Assez Vaut un festin*, le mot *assez* qui fait partie de la catégorie des adverbes est transféré à la catégorie du nom (il occupe la position du syntagme nominal sujet).

Dans le proverbe (8) *Avec des si, on mettrait Paris en bouteille*, la conjonction *si* introduisant la condition ou l'hypothèse est transférée à la catégorie du nom aussi. La preuve en est le déterminant (l'article indéfini *des*) qui la précède.

L'adverbe *demain*, indiquant le temps, est utilisé dans le proverbe (27) *La semaine du travailleur a sept jours, la semaine du paresseux a sept demains*, comme nom.

Enfin, dans le proverbe (32) *Mieux vaut un « tiens » que deux « tu l'auras »*, la phrase impérative *tiens* (verbe tenir + terminaison de l'impératif) et la phrase déclarative *tu l'auras* sont transférées à la

catégorie du nom. Elles sont précédées des déterminants *un* et *deux* respectivement qui permettent d'opérer ce transfert de catégorie.

1.5. L'emploi du pronom personnel indéfini « on »

Le pronom *on*, uniquement employé comme sujet, vérifie pleinement sa définition dans les mots croisés : « un vague sujet ». sa valeur de base est, en effet, celle d'un pronom indéfini renvoyant à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon précise.

Le français moderne manifeste (surtout à l'oral) une forte tendance, condamnée par les puristes, à remplacer par *on* le pronom *nous* (qui inclut *je* dans un ensemble dont le reste de la composition demeure généralement indéterminée : *Excusez-nous d'arriver en retard. On a eu une panne*). Il recouvre tous les emplois de *nous* de modestie. *Dans ce chapitre, on (l'auteur) relèvera les traits distinctifs du proverbe*. Du coup, la distinction morphologique des personnes se trouve réduite : la première personne du pluriel n'est plus identifiée que par son pronom de conjugaison (*Nous arrivons, on arrive*) dont la reprise, critiquée par les puristes, en construction détachée reste toutefois *nous (nous ; on veut bien/*on, on veut bien)*.

Cette alternance se trouve déjà dans les textes classiques :

Quand nos amis nous ont trompés, on ne doit que de l'indifférence aux marques de leur amitié.

Le pronom *on* se trouve dans les proverbes :

(5) *A l'œuvre, on connaît l'artisan.*

(8) *Avec des si, on mettrait Paris en bouteille.*

(20) *Il est facile de nager quand on vous tient le menton*

(37) *on n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tout*

(38) *On n'apprend pas aux vieux singes à faire des grimaces.*

(43) *Quand on parle du loup, on voit sa queue*

Le pronom *on* peut désigner *quelqu'un*, *on frappe à la porte* ; *tu, vous, on est contente* ; *tout le monde, n'importe qui, on oublie vite.*

Dans le proverbe, le pronom indéfini *on* désigne tout le monde (5), (8), (37), (38) et (43) ou quelqu'un (20)

1.6. Les marques de l'énonciation

L'énonciation se définit par « **les procédés linguistiques [...] par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la distance énonciative) »** ⁽¹⁾

Les marques de l'énonciation sont « **les unités, de quelque nature et de quelque niveau qu'elles soient, qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation.** » Ibid

Ces unités sont en premier lieu les déictiques, auxquels il faut ajouter d'une manière générale les diverses marques de la subjectivités dans le discours.

(1) C.KERBRAT-ORECCHIONI, l'énonciation, de la subjectivité dans le langage, Colin, 1980, P32

Les déictiques sont les unités linguistiques qui, dans un énoncé font référence à la situation d'énonciation. *Je, tu, mon, ici, là-bas, maintenant, demain* sont des déictiques parce qu'ils marquent un ancrage dans le cadre énonciatif. Le référent varie donc en fonction de l'identité de locuteur, de l'interlocuteur, du moment et de lieu de l'énonciation.

On distingue deux catégories de déictiques

- Les déictiques personnels ont pour référent une composante de l'énonciation. Cela concerne non seulement les pronoms personnels mais encore les possessifs, éventuellement les désinences verbales.
- Les déictiques spatiaux et temporels prennent pour point de repère le lieu et le temps de l'énonciation. En plus des exemples déjà proposés, on peut ajouter diverses formes de localisation spatiale et temporelle : *devant, derrière, proche, lointain...*

Alors que les déictiques de la deuxième catégorie ne figurent pas dans notre corpus, ceux de la première sont présents dans :

(4) *Aide-toi, le ciel t'aidera*

(18) *Dis-moi ce que tu lis et je te dirais ce qu'tu es*

(20) *Il est facile de nager quand on vous tient le menton*

(32) *Mieux vaut un tiens que deux tu l'auras*

(35) *Nous défendre quelque chose c'est nous en donner envie.*

(36) *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.*

La deuxième personne du singulier et du pluriel (*tu* et *vous*), lesquelles dans la plupart des contextes renvoient à un locuteur bien déterminé, acquiert dans les proverbes une valeur générique de tout un chacun.

La première personne du pluriel, (*nous*) renvoie à la fois à l'énonciateur et à l'énonciataire, il s'agit donc d'un *nous* inclusif.

La première personne du singulier (*je*) renvoie à l'énonciateur, bien qu'on oublie souvent que tout proverbe, en tant que séquence figée, est, à l'origine, un énoncé libre, dit par un locuteur précis.

1.7. La construction infinitive

Par le mot infinitif, on désigne un mode qui diffère des autres modes en ce qu'il exprime l'idée du verbe d'une manière générale, indéfinie, sans terminaisons variables pour s'accorder en nombre et en personne avec un sujet, et conséquemment, n'ayant point, comme les autres modes, de nombres ni de personnes, d'où il a été nommé mode impersonnel ou indéfini.

Ce mode a été l'objet d'un grand nombre de discussions et d'affirmations contradictoires. La plupart des grammairiens pensent que l'infinitif est impropre à exprimer l'affirmation que par conséquent, il n'a point, à proprement parler, la nature du verbe. L'infinitif n'aurait donc du verbe que l'idée fondamentalement représentée par le radical ; il en aurait la signification mais non l'emploi. D'autres grammairiens prétendent que tout infinitif suppose une proposition spéciale et affirme, d'une manière vague, la convenance d'un attribut avec un sujet presque toujours sous entendu. Selon eux *il est facile de nager ...* (proverbe²⁰) n'a pas exactement la même signification que *la nage est facile* ; cette dernière

phrase présente la nage comme un acte sans rappeler aucunement l'idée de l'être agissant tandis que, dans la première, *nager* suppose un être nageant indéterminé, c'est presque comme Si l'on disait :

Il est facile que quelqu'un nage.

En français, l'infinitif remplit dans la phrase la même fonction que le substantif et s'emploie comme sujet, complément ou modificatif.

Aussi, la construction infinitive constitue un des problèmes de syntaxe «**existe –t-il en français une proposition infinitive ?** » ⁽¹⁾

Gérard Moignet montre qu'on ne peut pas reconnaître le statut de proposition infinitive aux constructions auxquelles la grammaire le reconnaît généralement qu'au contraire «**On doit voir proposition infinitive où d'ordinaire on ne parle de rien de tel.** » Ibid

Cependant, la construction infinitive est beaucoup utilisée dans les proverbes parce qu'elle présente un caractère intemporel et impersonnel. Ce qui sert à exprimer la valeur générique du proverbe.

(26) *L'art de tout avoir est de n'exiger rien*

(35) *Nous défendre quelque chose, c'est nous en donner en vie.*

(50) *Vouloir, c'est pouvoir.*

Dans (26) *tout avoir* est complément du nom *l'art* ; *de n'exiger rien* est attribut ; dans (35) et (50), *nous défendre quelque chose* et *vouloir* sont des sujets alors que *nous en donner envie* et *pouvoir* sont des attributs .

(1) Christian BAYLON , Paul FABRE, *initiation à la linguistique*, Nathan, 2001, P133

Concernant les structures syntaxiques des proverbes français, nous ajoutons qu'elles sont loin d'être ramenées à la structure **P → SN + SV**, elles peuvent avoir des configurations aussi différentes que :

-Qui SV+SV

(44) *Qui aime bien châtie bien*

Il faut + inf.

(20) *il faut prendre le taureau par les cornes*

-Valoir :

(24) *Il vaut mieux avoir affaire à dieu qu'à ses saints.*

(32) *Mieux vaut tard que jamais*

(31) *Mieux vaut un tiens que deux tu l'auras*

-Impératif :

(4) *Aide -toi*

(18) *Dis-moi ce que tu lis*

SN + SN

(7)- *Autres temps, autres moeurs*

(9) *-Beaucoup de bruit, peu de fruit*

(15)- *Chose promise chose due*

SP + SN

(2) *A bon chat, bon rat*

Nous pouvons conclure que les proverbes ont des structures syntaxiques variées qui correspondent rarement à la structure de la phrase canonique **P → SN + SV**.

2. classification du corpus

2. 1. Classification en fonction des types de phrases

Les types de phrases

La notion de types de phrases, qui a été popularisée par la grammaire générative, se situe à la rencontre entre analyse syntaxique de la phrase et l'approche énonciative des énoncés.

L'approche énonciative, établie par Austin, repose sur la notion d'actes de langage. On distingue au moins trois types d'actes de langage fondamentaux reliés à des phrases : *asserter*, *questionner* et *ordonner*. Chaque acte est associé à une structure de phrase déterminée, ce qui isole trois types de phrase fondamentaux : **assertif**, **interrogatif** et **impératif**.

L'approche syntaxique, développée par la grammaire générative et transformationnelle [GGT] de Chomsky, apporte une caractérisation morphologique et syntaxique des types de phrases, répartie en deux niveaux hiérarchisés :

Les types obligatoires sont les types fondamentaux, associés par convention à un acte de langage déterminé et caractérisés par une structure syntaxique, une morphologie et une intonation spécifiques : **assertif** (ou **déclaratif**), **interrogatif**, **impératif**, mais aussi **exclamatif**.

Les types facultatifs (aussi appelés formes de phrases) sont définis comme des réagencements particuliers de types obligatoires, posée dans une structure syntaxique et une morphologie spécifiques, mais sans intonation particulière : **passif**, **négatif**, **emphatique**, **impersonnel**.

Le type déclaratif (assertif) est associé conventionnellement à un acte d'assertion (*affirmer quelque chose*), c'est le type le plus étudié, peut être le plus fréquent à l'oral.

Le type interrogatif est associé habituellement à un acte d'interrogation ou de questionnement. Ses structures et ses moyens morphologiques sont très divers (*usage de termes interrogatifs, inversion du sujet, etc.*).

Le type impératif ou injonctif est associé habituellement à un acte d'intimation ou d'injonction (*ordonner quelque chose à quelqu'un*) au sens large, de la prière à l'ordre vif, en passant par le conseil. Il se caractérise par l'absence de sujet du verbe quand celui-ci est au mode impératif.

Le type logique positif/négatif

Un acte de prédication et de référence n'est pas neutre ; il peut être conçu positivement par le locuteur. La négation, qui consiste à nier ou à réfuter un énoncé s'oppose à l'attitude positive (ou affirmative) correspondante.

Le type passif

La phrase passive se caractérise, par rapport à la phrase active, par une permutation des groupes nominaux sujet et objet, par l'adjonction d'une préposition introduisant le sujet actif devenu complément d'agent et par l'introduction du verbe auxiliaire *être* (associé au participe passé).

Le type emphatique

L'emphase, terme emprunté à la rhétorique - désigne tout procédé d'insistance ou de mise en relief. La phrase emphatique se caractérise par deux structures différentes :

• extraction d'un constituant de la phrase, encadré par un présentatif (c'est) et un pronom relatif (*qui* ou *que*)

• détachement d'un constituant repris par un pronom.

Le type impersonnel

Phrase impersonnelle se caractérise par l'introduction de *il* impersonnel et le déplacement du sujet personnel après le verbe, ce qui modifie l'organisation de l'information.

Phrases atypiques

Certaines structures de phrases fréquemment employées, en particulier à l'oral, non seulement ne correspondent pas au modèle canonique, mais sont difficiles ou impossible à dériver d'une phrase canonique. Phrases à *présentatif*, phrases *nominales*, *constructions binaires*, d'autres comme les incisives et les incidentes, tout en correspondant au modèle canonique sont d'un emploi restreint et particulier.

Comme l'indique leur nom, les présentatifs servent à présenter un groupe nominal ou un constituant équivalent qui fonctionne comme leur complément. Les présentatifs qui existent dans notre corpus sont *c'est* et *il y'a*.

L'absence du verbe prive la phrase nominale qui assure normalement la prédication et l'ancrage situationnel. Le statut de la phrase nominale diffère donc de celui de la phrase verbale. En ce qui concerne l'ancrage situationnel. E Benveniste considère que la phrase nominale constitue une assertion « intemporelle, impersonnelle, non modale », ce qui la rend apte à exprimer une vérité générale, *Beaucoup de bruit ; peu de fruit*.

Tableau de classification

Phrases assertives	positives	<p>(1) <i>A beau mentir qui vient de loin</i></p> <p>(4) <i>Aide-toi, le ciel t'aidera</i></p> <p>(5) <i>A l'œuvre on connaît l'artisan</i></p> <p>(6) <i>Assez vaut un festin</i></p> <p>(8) <i>Avec des si, on mettrait Paris en bouteille</i></p> <p>(12) <i>Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit</i></p> <p>(14) <i>Chat échaudé craint l'eau froide</i></p> <p>(17) <i>De nuit, tout blé semble farine</i></p> <p>(18) <i>Dis-moi ce qu tu lis et je te dirais ce que tu es</i></p> <p>(19) <i>Ets heureux qui croit l'être</i></p> <p>(26) <i>L'art de tout avoir est n'exiger rien</i></p> <p>(27) <i>La semaine du travailleurs a sept jours , la semaine du paresseux a sept demains</i></p> <p>(28) <i>le chat parti, les souris dansent</i></p> <p>(31) <i>Mieux vaut un tiens que deux tu l'auras</i></p> <p>(32) <i>Mieux vaut tard que jamais</i></p> <p>(34) <i>Nécessité est mère de l'invention</i></p> <p>(42) <i>Plus fait douceur que violence</i></p> <p>(43) <i>Quand on parle du loup, on voit sa queue</i></p> <p>(44) <i>Qui aime bien châtie bien</i></p> <p>(46) <i>Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait</i></p>
-----------------------	-----------	--

		<p>(3) <i>Abondance de bien ne nuit pas</i></p> <p>(10) <i>Celui qui se noie ne regarde pas l'eau qu'il boit</i></p> <p>(11) <i>Ce n'est pas comparaison de soie à miel</i></p> <p>(29) <i>Le mort et le prisonnier n'a plus ni ami ni parent</i></p> <p>(36) <i>Ni l'or ni la grandeur ne rendent heureux</i></p> <p>(37) <i>On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tout</i></p> <p>(38) <i>On n'apprend pas aux vieux singes à faire des grimaces.</i></p> <p>(39) <i>Où il n' y a rien</i></p> <p>(45) <i>Qui ne dit mot consent</i></p> <p>(47) <i>Tout ce qui brille n'est pas or</i></p> <p>(49) <i>Toute vérité n'est pas bonne à dire</i></p>	
Phrases interrogatives	Totales	Directes	/
		indirectes	/
	Partielles	Directes	/
		Indirectes	(18) Dis-moi ce que tu lis
Phrases impératives	<p>(4) Aide -toi</p> <p>(18) Dis-moi ce que tu lis</p>		
phrases exclamatives	/		

phrases passives	(41) <i>peu d'hommes ont été admirés par leurs domestiques</i>
Phrases emphatiques	(13) <i>C'est à qui saura la chevaucher que la jugement appartiendra</i> (12) <i>Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit</i>
Phrases impersonnelles	(20) <i>Il est facile de nager quand on vous tient le menton</i> (21) <i>Il faut prendre le taureau par les cornes</i> (22) <i>Il faut que jeunesse se passe</i> (23) <i>Il n'y a que la vérité qui blesse</i> (24) <i>Il vaut mieux avoir affaire à dieu qu'à ses saints</i>

Phrases atypiques	Phrases A présentatifs	(23) <i>Il n'y a que la vérité qui blesse</i> (35) <i>Nous défendre quelque chose c'est nous en donner envie</i> (50) <i>Vouloir c'est pouvoir</i>
	Insertion	/
	Interjection	/

	Phrases nominales	<p>(2) <i>A bon chat, bon rat</i> (7) <i>Autres temps, autres moeurs</i> (9) <i>Beaucoup de bruit, peu de fruit</i> (15) <i>chose promise chose due</i> 16) <i>De mauvais contrat longue dispute</i></p> <p>(25) <i>Jeu de main, jeu de vilain</i> (30) <i>Mains froides, cœur chaud</i> (33) <i>Morte la bête, mort le venin</i> (40) <i>Passée la fête, passé le saint</i> (48) <i>Tel père tel fils</i></p>
--	-------------------	--

Nous constatons que :

1-La plus grande partie des proverbes sont des phrases assertives. Cela peut être expliqué par le fait que le proverbe exprime une vérité générale, une idée admise comme vraie et une expérience laissée de génération en génération.

2-Les proverbes (4) et (18) contiennent chacun d'eux deux types de phrases différents : (4) type injonctif (aide-toi) et type assertif (le ciel t'aidera)

(18) type injonctif/interrogatif (*dis moi ce que tu lis*) et type assertif (*je te dirais ce que tu es*)

3- Dans le proverbe (18), *Dis mois ce que tu est* à la fois une phrase injonctive et interrogative partielle indirecte.

2.2. Phrase nominales/phrases verbales

Phrases nominales	Phrases verbales
<p>2) <i>A bon chat, bon rat</i></p> <p>(7) <i>Autres temps, autres moeurs</i></p> <p>(9) <i>Beaucoup de bruit, peu de fruit</i></p> <p>(15) <i>chose promise chose due</i></p> <p>(16) <i>De mauvais contrat long dispute</i></p> <p>(25) <i>Jeu de main, jeu de vilain</i></p> <p>(30) <i>Mains froides, cœur chaud</i></p> <p>(33) <i>Morte la bête, mort le venin</i></p> <p>(40) <i>Passée la fête ; passée le saint</i></p> <p>(48) <i>Tel père tel fils</i></p>	<p>(1) <i>A beau mentir qui vient de loin</i></p> <p>(3) <i>Abondance de bien ne nuit pas</i></p> <p>(4) <i>Aide-toi, le ciel t'aidera</i></p> <p>(5) <i>A l'œuvre on connaît l'artisan</i></p> <p>(6) <i>Assez vaut un festin</i></p> <p>(8) <i>Avec des si, on mettrait Paris en bouteille</i></p> <p>(10) <i>celui qui se noie ne regarde pas l'eau qu'il boit</i></p> <p>(11) <i>Ce n'est pas comparaison de soie à miel</i></p> <p>(12) <i>Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit</i></p> <p>(13) <i>C'est à qui saura la chevaucher que la jument appartiendra</i></p> <p>(14) <i>Chat échaudé craint l'eau froide</i></p> <p>(17) <i>De nuit, tout blé semble farine</i></p> <p>(18) <i>Dis-moi ce qu tu lis et je te dirais ce que tu es</i></p> <p>(19) <i>Est heureux qui croit l'être</i></p> <p>(20) <i>Il est facile de nager quand on vous tient le menton</i></p> <p>(21) <i>Il faut prendre le taureau par les cornes</i></p> <p>(22) <i>Il faut que jeunesse se passe</i></p> <p>(23) <i>Il n'y a que la vérité qui blesse</i></p> <p>(24) <i>Il vaut mieux avoir affaire à dieu qu'à ses saints</i></p> <p>(26) <i>L'art de tout avoir est de n'exiger rien</i></p> <p>(27) <i>La semaine du travailleur a sept jours, la semaine du paresseux a sept demains</i></p>

- (28) *Le chat parti, les souris dansent*
(31) *Mieux vaut un tiens que deux tu l'auras*
(32) *Mieux vaut tard que jamais*
(34) *Nécessité est mère de l'invention*
(35) *Nous défendre quelque chose c'est nous en donner envie*
(36) *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux*
(37) *on n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tout*
(38) *On n'apprend pas aux vieux singes à faire des grimaces.*
(39) *Où il n' y a rien, le roi perd ses droits*
(41) *Peu d'hommes ont été admirés par leurs domestiques*
(42) *Plus fait douceur que violence*
(43) *Quand on parle du loup, on voit sa queue*
(44) *Qui aime bien châtie bien*
(45) *Qui ne dit mot consent*
(46) *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait*
(47) *Tout ce qui brille n'est pas or*
(49) *Toute vérité n'est pas bonne à dire*
(50) *vouloir c'est pouvoir*

2.3. Négatives totales/négatives partielles/ négatives restrictives

La négation **totale**, qui porte globalement sur la proposition entière, s'exprime au moyen de *pas* ou *point* associés à *ne*.

La négation **partielle** porte sur une partie de la proposition. Elle s'exprime au moyen de mots négatifs associés à *ne*, qui l'opposent au constituant positif correspondant : *personne*, *rien*, *aucun*, etc.

La négation **restrictive** (ou **exceptive**) n'est pas à proprement parler une négation. Formulée à l'aide de *ne... que*, elle équivaut à *seulement* ; *uniquement*. Elle est restrictive en ce qu'elle exclut de son champ tout terme autre que celui qu'elle introduit.

Négatives totales	Négatives partielles	Négatives exceptives
<p>(3) <i>Abondance de bien ne nuit pas</i></p> <p>(10) <i>celui qui se noie ne regarde pas l'eau qu'il boit</i></p> <p>(11) <i>ce n'est pas comparaison de soie à miel</i></p> <p>(29) <i>Le mort et le prisonnier n'a plus ni ami ni parent</i></p> <p>(37) <i>on n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tout</i></p> <p>(38) <i>On n'apprend pas aux vieux singes à</i></p>	<p>(39) <i>Où il n'y a rien</i></p>	<p>(23) <i>Il n'y a que la vérité qui blesse</i></p>

<i>faire des grimaces</i>		
<i>(47) Tout ce qui brille n'est pas or</i>		

Dans le proverbe (45), la négation est faite seulement avec *ne* qui concurrence alors la forme complète *qui ne dit rien consent*. La forme complète ne peut pas être rétablie dans cette phrase parce qu'il s'agit d'une expression figée. Cet usage plutôt recherché, constitue une survivance historique.

2.4. Proverbes comprenant des subordonnées

Subordonnées Participiales	Subordonnées relatives	Subordonnées Complétives	Subordonnées A l'infinitif	Subordonnées circonstanciennes		
Le chat parti	(10) <i>qui se</i>	(22) <i>que</i>	(21) <i>prendre</i>	De temps	De lieu	De condition

	<i>noie qu'il boit</i>	<i>jeunesse se passe</i>	<i>le taureau par les cornes</i>	<i>(20) on vous tient le menton</i>		<i>(46) Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait</i>
	<i>(12) qui font le plus de bruit</i>			<i>(43) Quand on parle du loup, on voit sa queue</i>	/	
	<i>(12) (à) qui saura la chevaucher</i>					
	<i>(19) qui croît l'être</i>					
	<i>(23) qui blesse</i>					
	<i>(37) (à) qui l'on doit tout</i>					
	<i>(39) où il n' ya rien</i>					
	<i>(44) qui aime bien</i>					
	<i>(45) qui ne dit mot</i>					
	<i>(47) qui brille</i>					

2.5. Classification des relatives

Il existe différents types de relatives :

La relative est dite **adjective** si elle peut apparaître à la place d'un SAdj.

Si elle peut apparaître à la place d'un SN, elle est dite **substantive**.

La relative adjective dont le rôle syntaxique est comparable à une épithète, se distingue de nouveau de la relative appelée prédicative, par la relation syntaxique qu'elle entretient avec son antécédent. En effet, elle ne forme pas avec lui un syntagme nominal, contrairement à la relative adjective déterminative, puisqu'on ne peut lui substituer un pronom.

a)

Relatives adjectives	Relatives substantives	Relatives prädicatives
(10) <i>qu'il boit</i>	(13) <i>qui saura la</i> <i>chevaucher</i>	(10) <i>qui se noie</i>
(23) <i>qui blesse</i>	(19) <i>qui croit l'être</i>	(12) <i>qui font le plus de</i> <i>bruit</i>
	(44) <i>qui aime bien</i>	(47) <i>qui brille</i>
	(45) <i>qui ne dit mot</i>	

On distingue de nouveau deux catégories de relatives adjectives selon qu'elles participent ou non à l'identification du référent représenté par leur antécédent. Une relative adjective est déterminative (ou **restrictive**) si elle est indispensable à l'identification du référent de l'antécédent, auquel elle se rapporte. Une relative appelée **explicative** (ou **appositive**) modifie, comme une relative déterminative, son antécédent, mais contrairement à cette dernière, elle ne participe pas à l'identification du référent de son antécédent.

b)

Relatives déterminatives	Relatives adjectives explicatives
(10) <i>qu'il boit</i> (23) <i>qui blesse</i>	/

c)

Relatives avec antécédent	Relatives sans antécédent
---------------------------	---------------------------

<p>(10) <i>qui se noie (celui)</i> <i>qu'il boit (l'eau)</i></p> <p>(23) <i>qui blesse (la vérité)</i></p> <p>(47) <i>qui brille (ce)</i></p>	<p>(13) <i>qui saura la chevaucher</i> (19) <i>qui croît l'être</i> (39) <i>où il n' y a rien</i> (44) <i>qui aime bien</i> (45) <i>qui ne dit mot</i></p>
--	--

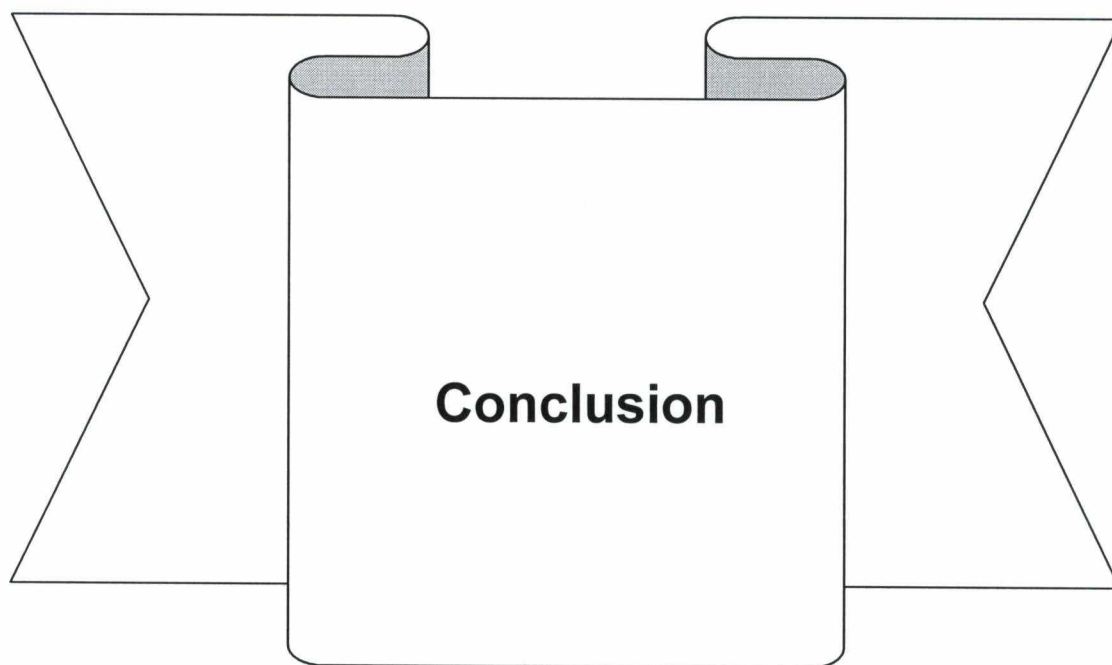
d)

Relatives faisant partie d'un SP	Relatives ne faisant pas partie d'un SP
<p>(13) (à) <i>qui saura la chevaucher</i></p> <p>(37) (à) <i>qui l'on doit tout</i></p>	<p><i>qui se noie</i></p> <p>(10) <i>qu'il boit</i></p> <p>(39) <i>où il n' y a rien</i> (44) <i>qui aime bien</i> (45) <i>qui ne dit mot</i></p>

Nous pouvons dire que l'utilisation de la proposition relative est fréquente dans les proverbes français (la relative substantive, la relative adjective, la relative prédicative, la relative sans antécédent...)

Mais il est important de noter qu'il n'y a plus de relatives explicatives dans notre corpus, elles sont toutes déterminatives car la relative explicative

est facultative, tandis que les proverbes sont des énoncés brefs, qui ne contiennent que ce qui est indispensable.



Le proverbe est une phrase générique indépendante syntaxiquement et sémantiquement et qui exprime un certain état de chose général, habituel ou courant.

De prime abord, nous avons remarqué que le proverbe français est différent des autres phrases sur le plan syntaxique.

A l'aide du modèle transformationnel, nous avons pu analyser les phrases complexes, les phrases passives, les phrases négatives, les phrases impératives et les phrases emphatiques, en plus des phrases dont un constituant est représenté par un pronom clitique. Mais certains proverbes échappent encore à ce modèle.

Bien que la structure syntagmatique et la structure transformationnelle fournissent les principaux mécanismes syntaxiques qu'offre la langue pour exprimer et organiser le contenu, et bien que les modèles syntagmatique et transformationnel constituent le triomphe de l'analyse syntaxique, ils restent inadéquats ou du moins difficiles à appliquer sur certains proverbes. Car les proverbes français ont rarement une structure bipartite, et sont le plus souvent irréductibles en phrases minimales.

A travers l'analyse du corpus, nous avons constaté que le proverbe français a souvent un rythme en deux temps, dans une sorte de symétrie ou de balancement entre deux pôles.

Son caractère archaïque constitue une mise hors temps des significations qu'il contient.

Le présent employé est le temps anhistorique qui aide à énoncer, sous forme de simples constatations, des vérités éternelles.

Bien que la structure syntagmatique et la structure transformationnelle fournissent les principaux mécanismes syntaxiques qu'offre la langue pour exprimer et organiser le contenu, et bien que les modèles syntagmatique et transformationnel constituent le triomphe de l'analyse syntaxique, ils restent inadéquats ou du moins difficiles à appliquer sur certains proverbes. Car les proverbes français ont rarement une structure bipartite, et sont le plus souvent irréductibles en phrases minimales.

A travers l'analyse du corpus, nous avons constaté que le proverbe français a souvent un rythme en deux temps, dans une sorte de symétrie ou de balancement entre deux pôles.

Son caractère archaïque constitue une mise hors temps des significations qu'il contient.

Le présent employé est le temps anhistorique qui aide à énoncer, sous forme de simples constatations, des vérités éternelles.

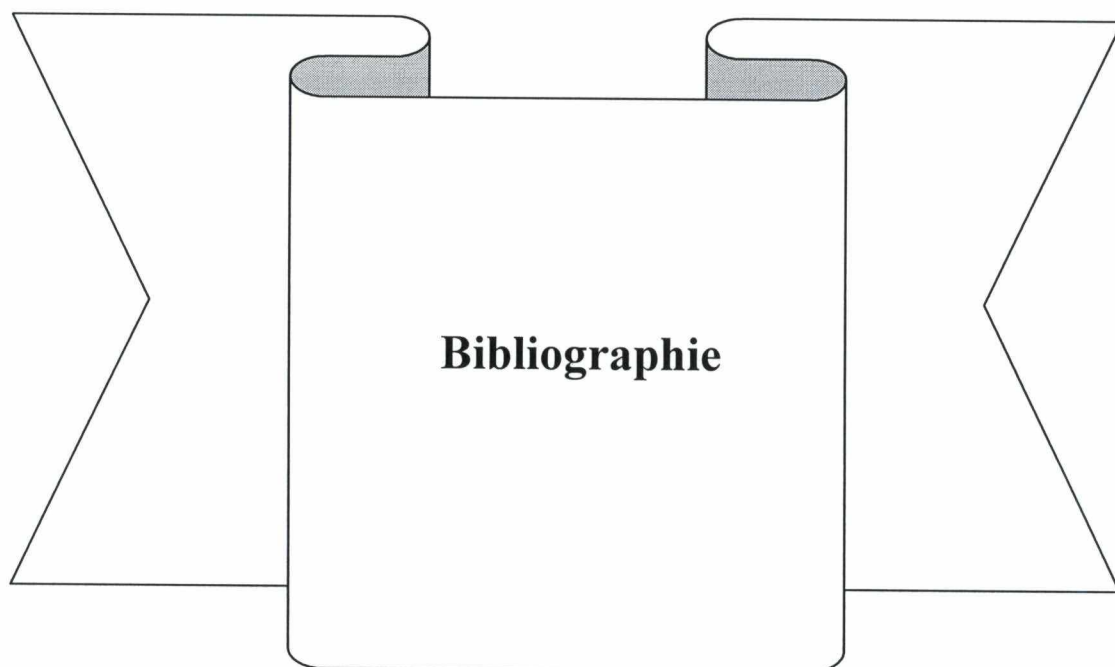
L'intemporalité est exprimée dans le proverbe par l'infinitif mais de manière plus radicale par la construction nominale fréquente dans le proverbe. Elle présente un caractère intemporelle et impersonnel car, portant sur le terme réduit à son seul contenu sémantique, elle ne peut mettre en rapport le temps de l'évènement avec le temps du discours sur cet évènement.

L'impératif utilisé dans le proverbe, en instituant une réglementation hors du temps, assure la permanence d'un ordre moral sans variations.

Nous avons montré que le proverbe se distingue souvent par l'absence de l'antécédent, par l'absence de déterminant, par la non observation de l'ordre conventionnel des mots, par sa structure symétrique et binaire. On n'y trouve l'opposition de deux propositions ou de deux groupes de mots à l'intérieur de la proposition.

Cette structure simple, pour ne pas dire rudimentaire des proverbes a été le garant de leur diffusion, de leur reproductibilité à l'infini. Les slogans - publicitaires ou politiques - reprendront à leur compte cette simplicité et cette brièveté nécessaires à leur propagation. Les proverbes sont donc faciles à retenir, surtout grâce à la brièveté mais aussi à la simplicité syntaxique.

Ce travail demande d'être suivi de travaux spécialisés et plus approfondis en syntaxe et en parémiologie, car ils permettraient de connaître plus à fond le sujet en question.



Linguistique

APRESJAN, JUD, *Eléments sur les idées et les méthodes de la linguistique structurales*, Paris, Dunod, 1973.

BAYLON, Christian, FABRE, Paul, *Initiation à la linguistique*, Nathan, 2001.

BENVENISTE, Emile, *problèmes de linguistique française*, Paris, Gallimard, 1974.

BUILLES, Jean Michel, *Manuel de linguistique descriptive, le point de vue fonctionnaliste*, Paris, Nathan, 1998.

CHISS, Jean Louis, FILIOLET, Jacques, MAINGUENEAU, Dominique, *Linguistique française : Communication, syntaxe, poétique, initiation à la problématique structurale*, Paris, Hachette, 1992.

CHOI-JONIN, Injoo, DELHAY, Corine, *Introduction à la méthodologie en linguistique, Application au français contemporain*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1998.

DUCROT, Oswald, *Qu'est-ce que le structuralisme ? 1. Le structuralisme en linguistique*, Paris, Seuil, 1968.

GARY-PRIEUR, MARIE-Noëlle, *Les termes clés de la linguistique*, Paris, Seuil, 1999.

JAKOBSON, R, *essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.

KERBRAT ORECCHION, C, *l'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Colin, Paris, 1980.

MOESCHLER, Jacques, AUCHLIN, Antoine, *introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, Paris, 2000.

ZEMMOUR, David, *initiation à la linguistique*, Paris, Ellipses, 2004.

Grammaire

ABEILLE, A , GODARD, D, *the syntaxe of adverbs without functional projections*, Coène, 2005.

ABEILLE, A , GODARD, D, *De la légèreté en syntaxe*, Cambridge, UP, 2005.

AMOIT, D, DEMULDER, W, FLAUX, F et TENCHEA, M, *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques*, Artois, Artois Presses, Université, 1999.

ARNAULD, Antoine et LANCELOT, Claude, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Paulet, 1969.

ARRIVE, Michel et CHEVALIER, Jean-Claude, *la grammaire : lectures*, Paris, Klincksieck, 1970.

CHOMSKY, Noam, *Structures syntaxiques*, Paris, le seuil, 1969.

CHOMSKY, Noam, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, le seuil, 1971.

CHOMSKY, Noam, *La nouvelle syntaxe*, Paris, le seuil, 1987.

DELAVEAU, Annie, *Syntaxe : la phrase et la subordination*, Paris, Armand Colin, 2001.

DUBOIS, Jean, *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations*, Paris, Larousse, 1969.

GARAGNON, Anne Marie, GALAS, Frédéric, *la phrase complexe : de l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, Hachette, 2002.

GREVISSE, Maurice, *Précis de grammaire française*, Paris DUCULOT, 1969.

CROSS, Maurice, *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du verbe*, Paris, Larousse, 1968.

LE GOFFIC, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.

LEMARECHAL, Alain, *les parties du discours, sémantique et syntaxe*, Paris, Presses Universitaires de France 1989.

MAINGUENEAU, Dominique, *Syntaxe du français*, Paris, Hachette, 1994.

MARTINET, André, *syntaxe générale*, Paris Armand Colin, 1985.

PAILLET, Jean-Pierre, DUGAS, André, *principes d'analyses syntaxiques*, Montreal, Presses universitaire du Québec, 1977.

POPIN, Jacques, *Précis de grammaire fonctionnelle du français 2. Exercices et compléments*, Paris, Nathan, 1993.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Christophe, RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

SAUVAGEOT, Aurélien, « *L'ordre des mots* », dans *analyse du français parlé*, Paris, Hachette, 1962.

TESNIERE, Lucien, *Eléments de syntaxes structurales*, Paris, Klincksieck, 1959.

VANDE VELDE, D, FLAUX, N, DE, MUIDERN, W, *Entre général et particulier : Les déterminants*, Artois, Artois Presses université, 1997.

ZRIBI-HERTZ, Anne, *L'anaphore et les pronoms, une introduction à la syntaxe générative*, Paris, Presses Universitaires de Septentrion, 1996.

Parémiologie

BERNABE, Jean, *Grammaire basilectale approchée des créoles guadaloupien et martiniquais*, Vol 1-3, Nathal, 1963

KLEIBER, Georges, *Sur définition du proverbe*, 1989.

Usuels

BEAUD, Michel, *L'art de la thèse*, Alger, Casbah, 1999.

MOLINIE, G, *Dictionnaire de Rhétorique*, Paris, Armand Colin, 2001

MOUNIN, Georges, *Dictionnaires de linguistique*, Quodrigé, Presses universitaires de France, 2000.

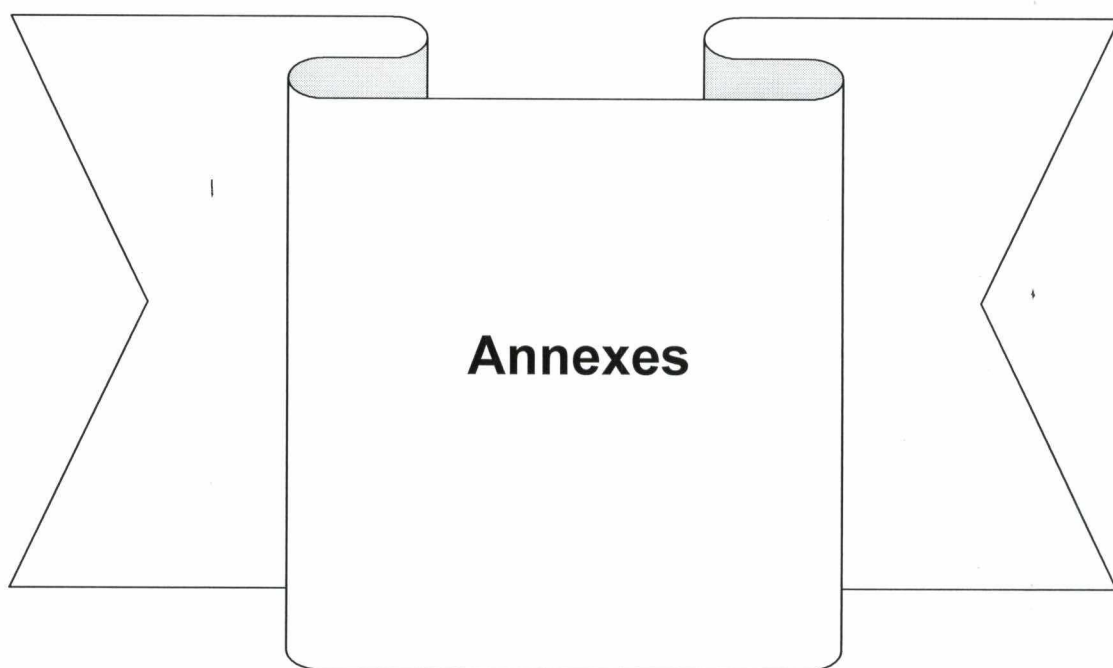
POURGEOIS, Michel, *Dictionnaire de Rhétorique*, Paris, Armand Colin, 2001, *Dictionnaire Grammatical, toutes les difficultés*, Belgique, Marabout, 1985.

Le petit Larousse illustré, Paris, Larousse, 2006, *Dictionnaire de la langue française*.

Encyclopédie Encarta 2006

Encyclopédie Univercalis 2006

Le Robert et Nathan, Grammaire, Paris, Nathan, 1995.



1. Corpus

- 1- *A beau mentir qui vient de loin.*
- 2- *A bon chat, bon rat.*
- 3- *Abondance de bien ne nuit pas.*
- 4- *Aide-toi, le ciel t'aidera.*
- 5- *A l'œuvre on connaît l'artisan.*
- 6- *Assez vaut un festin.*
- 7- *Autres temps, autres mœurs.*
- 8- *Avec des si, on mettrait Paris en bouteille.*
- 9- *Beaucoup de bruit, peu de fruit.*
- 10- *Celui qui se noie ne regarde pas l'eau qu'il boit.*
- 11- *Ce n'est pas comparaison de soie à miel.*
- 12- *Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit.*
- 13- *C'est à qui saura la chevaucher que la jument appartiendra.*
- 14- *Chat échaudé craint l'eau froide.*
- 15- *Chose promise chose due.*
- 16- *De mauvais contrat longue dispute.*
- 17- *De nuit, tout blé semble farine.*
- 18- *Dis-moi ce que tu lis et je te dirais ce que tu es.*
- 19- *Est heureux qui croit l'être.*
- 20- *Il est facile de nager quand on vous tient le menton.*
- 21- *Il faut prendre le taureau par les cornes.*
- 22- *Il faut que jeunesse se passe.*
- 23- *Il n'y a que la vérité qui blesse.*
- 24- *Il vaut mieux avoir affaire à dieu qu'à ses saints.*
- 25- *Jeu de main, jeu de vilain.*
- 26- *L'art de tout avoir est n'exiger rien.*
- 27- *La semaine du travailleurs a sept jours, la semaine du paresseux a sept demains.*

- 28- *le chat parti, les souris dansent.*
- 29- *Le mort et le prisonnier n'a plus ni ami ni parent.*
- 30- *Mains froides, cœur chaud.*
- 31- *Mieux vaut un tiens que deux tu l'auras.*
- 32- *Mieux vaut tard que jamais.*
- 33- *Morte la bête, mort le venin.*
- 34- *Nécessité est mère de l'invention.*
- 35- *Nous défendre quelque chose c'est nous en donner envie.*
- 36- *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.*
- 37- *On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tout.*
- 38- *On n'apprend pas aux vieux singes à faire des grimaces.*
- 39- *Où il n'y a rien, le roi perd ses droits.*
- 40- *Passée la fête, passé le saint.*
- 41- *Peu d'hommes ont été admirés par leurs domestiques.*
- 42- *Plus fait douceur que violence.*
- 43- *Quand on parle du loup, on voit sa queue.*
- 44- *Qui aime bien châtie bien.*
- 45- *Qui ne dit mot consent.*
- 46- *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait.*
- 47- *Tout ce qui brille n'est pas or.*
- 48- *Tel père tel fils.*
- 49- *Toute vérité n'est pas bonne à dire.*
- 50- *vouloir c'est pouvoir.*

Introduction.....	05
-------------------	----

Chapitre I

Approche théorique

1-Le proverbe.....	13
2-L'analyse syntaxique.....	16
2.1- Les objectifs de l'analyse syntaxique.....	16
2.2- La phrase, cadre de l'analyse syntaxique.....	17
2.3- Principes d'analyse syntaxique.....	19
2.4- Modèles d'analyse syntaxique.....	25
2.4.1- Un modèle, son utilité et ses caractéristiques.....	25
2.4.2 -Les modèles utilisés dans l'analyse syntaxique.....	26
Modèles traditionnels.....	26
Grammaire syntagmatique.....	26
Description du lexique.....	32
Structures syntaxiques.....	33
Modèle transformationnel.....	35

Chapitre II

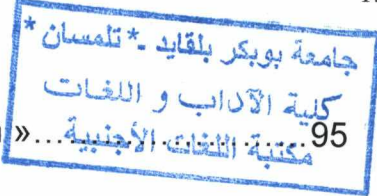
Structures syntaxiques du proverbe français

1. Présentation du corpus.....	53
2. Analyse du corpus	54
2.1 Analyse des proverbes « phrases simples ».....	56
2.2. Analyse des proverbes « phrases complexes ».....	72
2.2.1 De la phrase simple a la phrase complexe.....	72
2.2.2 Analyse des proverbes « phrases complexes ».....	73

Chapitre III

Traits distinctifs et classification

1. Traits distinctifs du proverbe français.....	90
1.1- L'absence de déterminant.....	90
1.2- La non – observation de l'ordre canonique des mots.....	92
1.3- Le caractère symétrique de l'énoncé proverbial.....	93
1.4- Le transfert de catégorie.....	94



1.5- L'emploi du pronom personnel indéfini « on »	95
1.6- Les marques de l'énonciation.....	96
1.7- La construction infinitive.....	98
2. Classification du corpus.....	101
2.1 Classification en fonction des types de phrases.....	101
Les types de phrases.....	101
Tableau de classification.....	104
2.2 Phrases nominales / Phrases verbales.....	108
2.3 Négatives totales /Négatives partielles/Négatives restrictives...	110
2.4 Proverbes comprenant des subordonnées.....	111
2.5 Classification des relatives	112
Conclusion.....	115
Bibliographie.....	119
Annexes.....	125
1.Corpus.....	126
2.Abréviation et symboles utilisés.....	128

Résumé :

Notre recherche s'inscrit dans le cadre de l'analyse syntaxique. Nous avons choisi d'analyser les schémas syntaxiques dans les proverbes français en utilisant les modèles syntagmatiques et transformationnel afin de relever les traits distinctifs du proverbe français (sur le plan syntaxique) et de montrer que sa structure syntaxique diffère de celle des autres phrases. Ce qui a contribué à l'imprimer dans la mémoire des peuples.

Mots clés :

Analyse syntaxique – Proverbes – Syntagmatique – Transformationnel.

Summary :

Our research is inscribed in the field of the syntactic analysis. We have selected to analyse the syntactic schemes in the French proverbs using the syntagmatic and transformational models to pick out the distinctive traits of the French proverbs (on the syntactic planning) and to show that their syntactic structure is different from those of the other sentences. This is what contributed to store in the memory of the people.

Keywords:

Syntactic analysis - proverbs - syntagmatic – transformational.

ملخص:

يندرج بحثنا في إطار التحليل التركيبي. إذ اخترنا تحليل النماذج التركيبية في الحكم الفرنسية باستعمال النموذجين التركيبي و التحويلي، و ذلك بغرض استخراج الصفات المميزة للحكمة الفرنسية (على المستوى النحوي) و تبيان أن بنيتها النحوية تختلف عن باقي الجمل، مما ساهم في طبعها في ذاكرة الشعوب.

الكلمات المفتاحية :

تحليل تركيبي – حكم – تحويلي – تركيبي.